UNE DEMANDE D'EMPLOI
est mieux placée dans la "Patrie" que dans n'importe quel autre journal : les patrons lisent la "Patrie."

La Patrie

COUPON
CONCOURS POUR LES ENFANTS
22 AVRIL 1909
CE COUPON SERA NUL S'IL NE NOUS EST ADRESSÉ DICI A JOURS.

31e ANNEE—No 48—QUATORZE PAGES — MONTREAL, JEUDI 22 AVRIL 1909 — LE NUMERO : UN CENTIN

Le Japon envoie des renforts en Mandchourie

SAINT-PETERSBOURG, 22. — Une dépêche spéciale reçue de la ville d'Harbin, Mandchourie, annonce que le Japon envoie d'importants renforts en Mandchourie et que les soldats se massent le long de la frontière.

Le "Bonavista" est retenu à Québec

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

QUEBEC, 22. — Le steamer "Bonavista" ne pourra partir pour Montréal, avant demain matin, vu que les battures d'en haut de Québec ne cessent de descendre et d'encombrer le chenal. Le premier steamer transatlantique le "Ocean" est attendu à Québec demain soir.

L'inhumation des morts de l'hiver

La fabrique de Notre-Dame, qui a l'administration du cimetière de la Côte des Neiges, annonce que l'on commencera lundi prochain l'inhumation des corps accumulés dans le charnier depuis le commencement de l'hiver.

Il y en a 2,850 !

Le premier navire de la "Canada Line"

Le "Willhead" de la compagnie "Canada Line" après être passé par Hambourg, Brême et Rotterdam est en route pour Montréal. .C'est le premier voyage de cette compagnie dans le Saint-Laurent.

Si on en juge par le nombre de ses passagers et de sa cargaison le plus grand succès semble assuré à cette nouvelle compagnie.

Le public sera exclu de l'enquête Kinrade

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

HAMILTON, Ontario, 22. — L'attorney de la couronne a annoncé à midi que seuls les avocats, les journalistes et les jurés seront admis dans la salle d'enquête, ce soir. Le public n'y aura accès, sous aucun prétexte. Jimmie Raun est ici et s'il comparait ce soir ce sera sur la demande de la famille Kinrade.

La ville verse $5,000 pour l'enquête royale

M. Wm. Robb a versé hier, la somme de $5,000 entre les mains de Mtre Arthur Gagné, secrétaire de la Commission Royal, conformément à l'ordre qui lui en avait été signifié, la veille, émanant du juge Cannon. Le mandat a été signé par M. Robb et par M. J. Pelletier, le contrôleur après que Mtre J. L. Archambault, C. R., avocat de la ville ait approuvé le paiement de la-dite somme.

Le sous-chef Jackson prend sa retraite

Le sous-chef Jackson qui compte cinquante et un ans de service comme pompier à Montréal, a assisté ce matin, à son dernier incendie, à Youville. Il a donné depuis quelque temps sa démission qui devait prendre effet, le 1er mai, mais, il a demandé un congé et le chef Tremblay fera cet après-midi un rapport à la Commission des Incendies recommandant que ce congé lui soit accordé d'ici au 30 avril. Le chef recommandera aussi qu'en retour des services signalés rendus par ce courageux et digne vétéran la Commission lui vote une gratification.

Enormes banquises à l'entrée du Golfe

Les hommes d'affaires ont lancé le cri d'alarme à la nouvelle de dix grosses banquises signalées au Cap Race. Cependant il n'y a pas lieu de s'alarmer à un tel point. L'existence de ces banquises est réelle, mais cela est dû simplement à l'exceptionnellement douce température d'hiver dans les régions arctiques. Les agents des compagnies maritimes ont déclaré ce matin au représentant de la PATRIE que ces banquises ne causeraient aucun retard sérieux à leurs navires, et qu'ils s'en tenaient aux dates indiquées pour la réception des marchandises.

Une nuit d'angoisse au milieu d'un pont

Deux trains du Central Vermont ont passé la nuit dernière sur le haut du pont de Rouse's Point, sur le lac Champlain. Les deux extrémités du pont étant inondées les deux trains ne pouvaient ni avancer ni reculer. Les passagers étaient épouvantés. Le vent étaient tellement fort qu'on a cru que les trains seraient renversés. M. Myers, l'agent de la douane à Rouse's Point, arrivé ce matin, nous a raconté les scènes effroyables qui se sont produites à bord pendant cette nuit d'angoisse et d'attente.

Toute la côte du Lac Champlain, d'après les rapports que nous avons ce matin, est inondée et les dégâts sont considérables.

Le gouvernement canadien prêt à faire sa part

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

L'honorable M. Brodeur, interrogé ce matin sur la situation dangereuse qui existe à Niagara, a déclaré que le gouvernement fédéral aiderait les officiers américains dans les travaux nécessaires pour prévenir les dommages que menace de causer la débâcle prochaine.

Le colonel Anderson, ingénieur en chef du département de la marine et des pêcheries, a été chargé de se rendre à Niagara et de voir à ce qu'il faut faire.

M. Brodeur dit qu'il aurait aimé envoyer un brise-glace à cet endroit, mais c'est chose impossible, le gouvernement n'en possédant aucun dans cette partie du pays.

LES VETERANS DE LA POLITIQUE CANADIENNE

Huit survivants du premier Parlement constitué sous l'Acte de la Confédération, se réunissent à un banquet

Lord Strathcona — Sir Mackenzie Bowell — Sir Richard Cartwright — Sir Charles Tupper — Hon. Edward Blake

Sir James Grant — Sir John Carling — Sénateur William Ross — Hon. James Young — Sénateur William Miller

OTTAWA, 22—Un banquet qui n'a pas manqué d'originalité ni de charme et vers lequel tous les politiciens du Dominion, sans égard de partis, ont porté les yeux avec un vif intérêt, c'est celui qui réunissait hier soir au restaurant du Parlement un petit groupe de vétérans du Premier Parlement du Canada, au lendemain de la Confédération.

Mais la vieillesse ou la maladie empêchèrent un bon nombre de ces vétérans qui habitent loin de la capitale, de venir prendre part à ces agapes fraternelles, où l'on a vécu deux heures des souvenirs les plus chers.

La députation actuelle était largement représentée à ce banquet. Il y avait environ deux cents convives parmi lesquels on remarquait le gouverneur-général Lord Grey et le premier-ministre Sir Wilfrid Laurier.

Les anciens membres du Premier Parlement confédératif qui ont répondu à l'invitation du Club Canadien d'Ottawa étaient Sir Mackenzie Bowell, l'hon. John Costigan, les sénateurs Muller et William Ross. Sir James Grant, le sénateur Baxter, Basile Benoit et le shérif Hager, de Prescott.

Les discours de ces derniers survivants des anciennes luttes parlementaires, faits de reminiscences personnelles, émaillés des anecdotes politiques les plus amusantes, de considérations originales sur l'ancienne et la nouvelle députation, évoquaient sous une forme agréable un passé que tous les Canadiens regardent avec fierté.

Son Excellence le gouverneur exprima la dette de reconnaissance que l'on devait aux membres du Premier Parlement du Canada, parce que s'ils ne furent les pères de la Confédération "ce sont eux qui ont bercé ses premiers jours". Lord Grey déclara qu'il retournerait bientôt en Angleterre et qu'il conserverait de ce pays les meilleurs souvenirs de sa carrière diplomatique. Il ajouta qu'il envierait toujours le privilège de ceux qui appellent le Canada leur "home".

C'est Sir Wilfrid Laurier qui a proposé le toast du "Premier Parlement du Canada", et les huit vétérans y répondirent.

M. R. L. Borden proposa le toast du onzième parlement et le sénateur Kerr et l'hon. Marcil, orateur de la Chambre, y répondirent.

Des vingt-deux du Premier Parlement du Canada, que l'on avait invités à ce banquet, le plus vieux est le Haut Commissaire du Canada, à Londres, Lord Strathcona, qui a atteint l'âge de 89 ans.

Puis, vient ensuite Sir Charles Tupper, l'un des pères de la Confédération, qui est âgé de 88 ans.

Sir Mackenzie Bowell est âgé de 85 ans. Il fit partie lui aussi du premier parlement et servit aux côtés de Sir John MacDonald.

Un autre vétéran de cette lointaine époque politique est Sir Charles Cartwright, qui est relativement jeune ; il est âgé de 73 ans. Sir Cartwright a été ministre des finances sous le gouvernement Mackenzie.

Sir John Carling, que l'on considère comme le promoteur de l'enseignement agricole, dans la province d'Ontario, fut l'un des membres du premier parlement confédératif. Il est âgé de 81 ans.

L'honorable Edward Blake, qui a occupé une si large part dans l'histoire politique de notre pays, est lui aussi l'un des vétérans du Parlement de 1869.

L'hon. James Young, qui fut un intéressant publiciste, en même temps qu'il fut un politicien très éclairé, a siégé à la Chambre des Communes depuis 18 7 à 1878. Il est né à Galt, en 1835.

Les autres doyens de notre monde politique sont :

Sir James Grant, d'Ottawa, député du comté de Russell, depuis 1867 à 1874. Sir Grant est âgé de 77 ans.

Sir C. A. P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, ministre de l'Agriculture, sous Mackenzie, et Orateur du Sénat depuis 1896 à 1900.

L'hon. John Costigan, qui est sénateur depuis janvier 1907, et qui fut député à la Législature provinciale du Nouveau-Brunswick, un grand nombre d'années.

L'hon. William Miller, membre du Sénat depuis la Confédération.

L'hon. W. J. MacDonald, de Victoria, C. B., sénateur depuis 1871. Ce fut l'un des fondateurs de Victoria.

L'hon. William Ross, sénateur depuis 1905 ; membre de la Chambre des Communes depuis 1867 à 1894.

L'hon. A. R. McClelan, membre de la législature du Nouveau-Brunswick de 1854 à 1867, sénateur de 1867 à 1896 ; lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, depuis 1896 à 1900.

Puis, l'hon. James Grant, l'hon. W. H. Ray ; MM. le Dr H. Cameron, A. W. Savary, Levrett Chipam, Frank Killam, H. Nathan, Francis Hardou, Basile Benoit, l'hon. Baker, le shérif Hagar.

LES VOYOUS S'AVENTURENT JUSQUE DANS LE CLOITRE

La haute muraille de pierre qui entoure les jardins de l'Hôtel-Dieu est insuffisante pour suppléer à l'absence de surveillance de la part de la police.

INDISCRÉTIONS SACRILÈGES ET DÉPRÉDATIONS

On sait que depuis un certain nombre d'années déjà nos autorités municipales ont utilisé comme dépotoir le terrain adjacent à l'Hôtel-Dieu et compris entre les avenues Mont-Royal, des Pins et du Parc. Il a résulté de cette pratique des inconvénients connus de tous, mais on nous en a signalé d'autres jusqu'ici ignorés et dont la gravité exceptionnelle domine toutes les considérations d'ordre hygiénique. Il s'agit en l'espèce du respect dû au cloître et à celles qu'il renferme, nobles femmes, très douces sœurs, dont les robes noires aux amples manches ont des envolements d'ailes.

Devant certaines hideurs la pensée s'arrête, comme devant l'inconscience effroyable de certains sacrilèges, la plume tremble, puis hésite.

En l'occurrence le reporter de la PATRIE ne s'est pas cru suffisamment autorisé de par ses fonctions mêmes à aborder cette question si grave en la manière convenable pour exiger la solution qu'elle comporte.

Il est allé demander à la sœur supérieure de la communauté hospitalière dont dépend l'Hôtel-Dieu, de vouloir bien nous préciser certains détails auxquels il ne pouvait croire tout à fait, ne les ayant pas entendus d'une bouche aussi autorisée. C'est de la meilleure grâce qu'elle se met à notre disposition :

—La situation est à peu près telle que vous le dites, mais pour une fois, monsieur, vous êtes au-dessous de la vérité.

Puis la Mère Supérieure poursuit :

—Voici comment les choses se passent, en hiver d'abord. Vous connaissez les montagnes d'odieuses immondices qu'on vient déposer en bordure de notre mur d'enceinte. Elles atteignent à des hauteurs considérables et viennent en surplomb du revêtement. Et tout le jour ce sont

D'IGNOBLES INDIVIDUS

au langage épouvantable, qui profèrent de continuelles insultes à Dieu et à ses saints. Ces gens fouillent dans les immondices pour en retirer je ne sais quoi. Parmi eux se trouvent des garnements qui font un tapage continuel dont le calme du cloître est parfois troublé. Ces garnements ne sont pas contents de gambader sur le territoire immonde dont nul, hélas! ne leur conteste la possession, ils vont, viennent, courent sur le faîte de nos murs d'enceinte. Ils sautent dans nos jardins, dans notre parc. Ils vont même, vous le dirais-je? jusqu'à

VIOLER DE LEUR PRESENCE TAPAGEUSE

le recueillement de la partie cloîtrée des jardins du monastère. Ils tombent ainsi sous le coup d'une excommunication tellement grave que Monseigneur l'Archevêque, ni le légat pontifical ne pourraient les en relever: seul le Souverain Pontife a autorité suffisante à cette mesure de clémence.

Personne, monsieur, personne vous entendez bien, ne doit franchir le seuil du cloître.

Lorsque des réparations sont jugées nécessaires, nous devons obtenir pour les ouvriers qui doivent y procéder, une permission spéciale du pape. Notre cloître est respecté de tous. Les tribunaux eux-mêmes, s'inclinent à son seuil sacré et jamais un juge n'appellera en témoignage, une de nos sœurs au Palais de Justice: il viendra l'entendre ici, au seuil du cloître. Et il faut, parce qu'on a fait de ce qui était autrefois un jardin délicieux, un dépotoir innommable sur lequel pullulent des gens ignobles que

LA POLICE NE SURVEILLE PAS,

que nous devions subir de telles violations sacrilèges de notre jardin cloîtré. Depuis la fondation de la colonie, depuis Mademoiselle Mance, de nobles femmes m'ditent et prient en ces lieux que tous ont respectés jusqu'ici. Il est triste de voir que des garnements viennent troubler de leur présence sacrilège ces lieux consacrés à la prière et à la méditation.

Et ce n'est pas tout. L'été, les garnements ne sont pas plus surveillés que l'hiver. Ils n'ont pas la neige pour complice, mais ils parviennent quand même à sauter nos murs. Ils viennent

VOLER NOS FRUITS,

dévaster notre potager. Nous sommes obligées de cueillir nos fruits verts. Nos malades auxquels les fruits font tant de bien doivent donc s'en passer par le fait de ces chapardeurs du bien des pauvres qui souffrent et qui meurent...

Ne pouvant voler les fruits, ils cassent les branches des arbres : histoire de faire tout de même du mal. Voilà quelle est exactement la situation. Inutile de vous le dire, je serais bien heureuse qu'à la suite de l'intervention de la PATRIE, les autorités y mettent un terme.

—Mais, Madame la Supérieure, ne pourriez-vous vous adresser aux autorités, joindre votre plainte à la nôtre ?

—Mon Dieu, Monsieur, ce n'est pas dans notre rôle de nous plaindre, nous laissons cela à nos malades que nous tâchons à consoler le plus que nous pouvons...

ASSASSINAT D'UN COLPORTEUR SYRIEN

L'enquête du coroner Vanasse établit que le jeune homme trouvé au Vermillion, près de La Tuque, a été assassiné, puis pillé. Détails connus de cette mystérieuse tragédie.

LA JUSTICE CHERCHERA LE COUPABLE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LA TUQUE, 22.—Un meurtre affreux a été commis au Vermillion, à 27 milles d'ici.

Un colporteur Syrien a été

LACHEMENT ASSASSINE

d'un coup de revolver et comme l'assassin avait crainte que sa balle meurtrière n'eût fait toute son œuvre, il acheva sa victime en lui fracassant le crâne avec un bâton.

Voici les détails de ce crime, qui, on le conçoit facilement, a jeté dans une consternation indescriptible notre brave population qui n'avait pas entendu parler de meurtre depuis longtemps.

Jeudi dernier, un ouvrier du Transcontinental trouva sous un ponceau, au-dessous de la voie en construction

LE CADAVRE

d'un Syrien enfoui sous la neige et gelé. Il courut donner l'éveil au camp et M. J. H. Cassidy s'empressa d'en avertir aussitôt M. F. X. Cloutier, l'un de nos plus habiles constables du Transcontinental.

Ce dernier, à son tour, ne fût pas lent à faire demander le docteur Vanasse, coroner du district de Champlain, qui arrivait samedi soir à La Tuque, et lundi matin, accompagné du constable Cloutier et du médecin de l'hôpital, il se rendait au Vermillion. Ils furent mis en présence de

LA VICTIME

un jeune Syrien, qui a l'air d'avoir au plus vingt-cinq ans et qui gisait encore au-dessous du ponceau. Il avait la tête trouée d'une balle de revolver et le crâne fracturé évidemment par suite d'un coup asséné avec force.

Ses habits étaient intacts mais on s'apercevait que la victime, après avoir été dévalisé et tuée avait été traînée jusqu'en bas de la voie, puis cachée au-dessous du ponceau.

Le médecin qui a fait

L'AUTOPSIE

constata d'abord que le cadavre reposait à cet endroit depuis au moins sept à huit semaines ; une balle de revolver lui avait fait une blessure mortelle ; étant entrée par en arrière de l'oreille, elle avait pénétré dans la tête. Le crâne avait été fracassé par un objet contondant. Tout indiquait que le lâche meurtrier avait frappé sa victime par en arrière et l'avait tirée presque à bout portant. Après avoir constaté que la balle n'avait pas encore donné la mort, le lâche s'était jeté sur le blessé et l'avait achevé en lui fracassant le crâne avec un bâton.

LE MOBILE

du crime a été facile à constater et nous sommes ici en présence du voleur qui attend sa victime au coin de la forêt pour le tuer et le dépouiller de son argent.

L'assassin, non content des quelques dollars que portait le pauvre malheureux à l'instant de sa mort, lui a volé aussi sa montre.

Ayant éprouvé de la difficulté à lui dérober sa montre, il cassa la chaîne et aujourd'hui ce

BOUT DE CHAINE

qui pend lamentablement sur les habits du cadavre semble indiquer clairement le mobile du meurtre affreux qui s'est perpétré il y a quelques semaines.

Le voleur-assassin a fouillé minutieusement sa victime, car toutes les poches sont retournées. La blouse, le gilet, jusqu'à la chemise, ont subi un examen méticuleux.

Rien pouvant identifier la victime n'a été trouvé dans les poches, si l'on excepte cependant la facture d'une maison syrienne de la rue Saint-Nicolas à Québec, de laquelle le colporteur probablement achetait ses marchandises, pour les revendre ensuite à petits bénéfices.

On a trouvé, en outre, dans la poche de son habit

DEUX COUPONS

de chemin de fer.

Ces coupons sont donnés par le conducteur du train après que les voyageurs ont remis leurs billets de passage.

Les deux coupons portent la même date, 19 février 1909. Tous les deux sont pour le même train de McDonell et O'Brien.

Cet indice nous démontre que le colporteur avait

UN COMPAGNON

avec lui. Saura-t-on jamais qui?

On se demande pourquoi l'assassin n'a pas jeté sa victime dans la rivière St-Maurice qui passe à quelques pieds de la scène du crime. Le constable Cloutier a donné une raison plausible. A la date du crime,

(Suite à la 7e page)

UNE MORT PREMATUREE

M. EMILE JOSEPH, AVOCAT, DECEDE CE MATIN. — IL N'AVAIT QUE 35 ANS.

Un avocat bien connu, M. Emile Joseph, s'est éteint, à quatre heures et vingt minutes, ce matin.

Pendant deux mois durant, M. Joseph avait dû s'abstenir d'aller à son bureau et depuis ce temps-là, il n'a pu quitter la maison. Sa mort est survenue à la suite d'une débilité générale.

M. EMILE JOSEPH, avocat, décédé, ce matin.

M. Emile Joseph naquit à Montréal en 1873. Il était le fils de feu M. J. O. Joseph, greffier de la cour d'Appel et de Virginie Terroux, sa mère qui lui survit. Il fit ses études classiques au collège Sainte-Marie, chez les PP. Jésuites. Admis à la pratique du droit en 1894, il quitta l'Université Laval pour s'associer avec son père. Cette société légale dura deux ans. Depuis ce temps-là, M. Joseph avait toujours pratiqué seul. Le défunt était l'administrateur de la succession de son père. A vrai dire, depuis son voyage d'Europe, il y a un an environ, M. Joseph ne se sentait pas bien et petit à petit il a commencé à faiblir.

Membre du Club Lafontaine, M. Emile Joseph, était aussi l'aviseur légal de la municipalité de Rosemount.

Le défunt laisse une veuve, née Patricia O'Leary, fille du Dr P. O'Leary, et deux fillettes en bas âge, Patricia et Cécile.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à Saint-Louis de France, à 8.30 hrs. Le cortège quittera la maison du défunt, au No 228 du Parc Lafontaine, à huit heures et quinze minutes.

IL VA MOURIR DANS UNE COUR

ON TROUVE, HIER SOIR, LE CADAVRE D'UN HOMME QUI AVAIT CHERCHE REFUGE DANS UNE COUR

Un nommé Ovila Paquet, âgé de 26 ans, demeurant au No. 341 Wolfe, a été trouvé mort, hier soir à 6.30 hrs, dans une cour, en arrière du No. 881 Logan. Le cadavre a été transporté à la morgue, où il y a eu enquête, ce matin. Le verdict a été celui de mort naturelle.

A bonne heure dans l'avant midi, Paquet fut vu dans cette cour en question. Il s'est probablement couché pour dormir, à l'endroit même où son corps a été trouvé plus tard. L'absence complète de marques de violence, confirme l'idée de mort naturelle.

LES BOUEES

M. Lebel, du département de la marine, a annoncé ce midi, que les principales Bouées en bois de Sorel à Trois-Rivières ont été placées hier.

LES SUCCES DES NOTRES

LES ATHLETES DE MONTREAL CAPTURENT TOUS LES PREMIERS PRIX AUX TOURNOIS DE BROCKVILLE, HIER.

LUKEMAN EGALE UN AUTRE RECORD

NOS "BOYS" A BROCKVILLE

Brockville, 22—La saison des courses à pied s'est inaugurée ici hier, par un grand tournoi athlétique auquel prirent part les meuleurs athlètes de la localité et d'ailleurs. Les Montréalais qui étaient une dizaine environ capturèrent toutes les épreuves sauf celle des 3 milles qui échoua à White de Brockville.

Suivent les résultats des diverses épreuves.

SOMMAIRE

1-2 mille, enfants d'école — 1, C. G. Davidson, St-Alban's ; 2, G. Earl, B. B.C. ; 3, F. Sherman, B.G.I. ; 4, G. Anderson, St-Alban's. Temps, 2.38.

1ère épreuve, 40 verges—F. Lukeman, M.A.A.A. ; 2, W. A. McKay, M.A.A.A. 3, E. Chester, Brockville. Temps, 4 2-5 secondes.

2ème épreuve—1, J. Speak, M.A.A.A. 2, D. Buddo, M.A.A.A. ; 3, W. Vidal, National ; 4, J. P. Edwards, St-Alban's. Temps, 5 secondes.

40 verges, finale — 1, Lukeman ; 2, Speak ; 3, Buddo ; 4, McKay. Temps, 4 4-5 secondes.

1ère épreuve, 220 verges—L. Buddo ; 2, Easton ; 3, L. Cree, Brockville. Temps 31 secondes.

2ème épreuve—1, Lukeman ; 2, Speak ; 3, McKay. Temps, 29 1-5 secondes.

220 verges finale — 1, Lukeman ; 2, Buddo ; 3, Mc—ay ; 4, Easton. Temps, 29 3-5 secondes.

1 mille, garçons 17 ans— 1, B. Lee, M.A.A.A. ; 2, K. Serviss, Brockville ; 3, C. Edgar, Brockville ; 4, H. Morphy, St-Alban's.

Course à relais, 4 hommes par équipe—1, M.A.A.A., Speak, Roughton, Buddo ; 2, Nationals, Vidal, Pourier, Hébert ; 3, Brockville, Cuthbertson, J. Cree, L. Cree, Davidson. Temps, 5.46.

Obstacles 300 verges— 1, Buddo ; 2, Pourier ; 3, Anderson. Temps, 1.48 4-5.

3 milles—1, E. White, Brockville ; 2, T. Baker, M.A.A.A. ; 3, Hébert, National ; 4, J. Cree, Brockville. Huit partants. Temps, 17.18.

Les officiers étaient—Referee, R. Gomery, Montréal ; starter, R. M. Gray, chron. F. I. Ritchie, F. B. Stracy, juges, W. C. Maclaren, Rev. F. G. Orchard, G. A. Wright, C. C. McCulley.

LUKEMAN EGALE UN RECORD

Brockville, 23—Frank Lukeman, de la M.A.A.A., a égalé le record du monde dans l'épreuve d'intérieur de 40 verges disputée hier soir au patinoir de cette ville. Le record mondial est de 4 2-5 secondes.

La Lutte

C'est ce soir que commenceront les tournois de luttes pour les championnats amateurs de cette ville.

Ces tournois auront lieu à la M. A. A. A.

LES RHUMES CAUSENT LE MAL DE TETE.

Le Laxatif Bromo Quinine, le remède universellement connu pour le rhume et la grippe détruit la cause. Exigez le nom en entier. Vérifiez la signature E. W. Grove. 25c. 13-j-jno

LA PISTE DU PARC LAFONTAINE

La piste circulaire du Parc Lafontaine a été ouverte ce matin.

Cette heureuse nouvelle sera sans doute accueillie avec grande satisfaction par tous les amateurs de chevaux de courses, qui, depuis plusieurs années, vont entraîner leurs coursiers à cet endroit pour les grandes épreuves hippiques.

Nous sommes informé cependant, que des ordres très sévères ont été donnés aux agents, par le surintendant du Parc Lafontaine, de sévir contre ceux qui enfreindraient les règlements municipaux, en conduisant leurs bêtes à une allure immodérée.

Nous ne nous opposons pas aux ordres de M. le Surintendant, mais nous réclamons pour les amateurs de chevaux, à Montréal, le privilège dont ils jouissent dans les grandes villes américaines, de faire courir sur certaines routes publiques à certaines heures du jour. De 7 heures à 10 heures du matin, le parc est virtuellement désert ; cela donnerait trois heures pour l'entraînement, et le public n'en serait nullement incommodé.

Nous espérons que le président de la Commission des parcs, M. l'échevin Lévesque, comprendra la légitimité de cette requête, et qu'il prendra les moyens de le faire agréer par ses collègues.

La Raquette

LES ST-JACQUES AU SUCRE

Dimanche le 18 courant avait lieu à la Cabane-Ronde, de St-Henri de Mascouche, le 38me parti de sucre organisé par le club de raquetteurs St-Jacques. Inutile de dire qu'on s'est royalement amusé.

Après la sortie du bois tous se sont rendus au village chez Melles Dugas, où un succulent souper leur fut servi. Il y eut chant, musique et danse.

Tous sont unanimes à présenter leurs remerciements à M. et Mme Dugas, pour leur gracieuse hospitalité et tous conserveront un bon souvenir de ce joyeux parti de sucre.

Etaient présents : Melles A. Labonté, R. Dugas, L. Rivet, E. Chaput, D. Brassard, L. Chaput, C. Dugas, N. Dugas, Mme C. Chaput, Mme C. Barrette ; Messieurs N. Dugas, C. O. Molley, J. N. Drapeau, Alb. Dugas, Henri Dumont, A. Pelland, Jos. Laforce, E. Peefontaine, J. Brodeur, D. Phaneuf, A. Rodier, J. E. Boisvert, O. Chaput, C. Chaput, Alb. Barrette, M. Fauvelle, L. Gorrie, J. W. Clermont, P. Dugas, C. H. Cyr.

La Crosse

POUR LE 15 MAI

Le club de crosse Shamrock a décidé à son assemblée d'hier soir, de jouer une partie d'exhibition avec les Montréal, le 15 mai prochaun, au terrain de la M.A.A.A. Les recettes de cette partie seront données pour aider l'hôpital Western.

—Pourquoi ne te maries-tu pas ? demandait, l'autre jour, Taupin à Boireau.

—Parce que je veux faire mes conditions.

—Tes conditions ?

—Oui, il faut que ma femme soit belle, riche et bête. Si elle n'est pas riche et belle, je ne la prends pas ; et si elle n'est pas bête, elle ne me prendra pas !

UNE AUTRE DEFAITE

LES MONTREAL SUBISSENT UNE AUTRE DEFAITE HIER APRES-MIDI, EN JOUANT CONTRE LES LYNN

L'OUVERTURE DE LA LIGUE DE L'EST

LES MONTREAL NE FONT PAS FUREUR

Le club de Jimmy Casey n'a pas fait fureur dans ses parties d'exhibition contre des clubs qui sont censés être inférieurs à ceux de la ligue de l'Est.

Les Montréal ont en effet perdu presqu'autant de parties qu'ils en ont gagnées. Hier encore ils se sont fait battre par les Lynn. Il est vrai que la partie fut suspendue à la sixième inning, mais peu importe à cette phase, les Lynn avaient un point et les Montréal n'en avaient pas.

Doyle eut le malheur de fléchir au cours de la troisième inning et c'est précisément à ce temps-là que ses adversaires comptèrent leur unique point.

MONTREAL

	R.	B.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	0	1	0	0	0	
Yeager, s.s.	0	0	2	3	0	
O'Neil, r.f.	0	2	0	0	0	
Janes, c.f.	0	0	0	0	0	
Corkill, 3b.	0	0	4	0	0	
Cockill, 1b.	0	0	4	0	0	
Corcoran, 2b.	0	0	5	2	0	
Clark, c.	0	0	3	0	1	
Doyle, p.	0	1	1	1	0	
Totaux	0	4	15	7	1	

LYNN

	R.	B.	H.	P.O.	A.	E.
Lynch, l.f.	0	1	2	0	0	
Clemens, r.f.	0	0	2	0	0	
Page, 2b.	0	0	3	1	0	
Wallace, c.f.	0	0	2	1	0	
Daum, 1b.	0	0	3	0	0	
Weeden, c.	0	0	5	1	0	
Fullerton, 3b.	0	0	0	2	0	
Wagner, s.s.	1	2	1	0	0	
Herbst, p.	0	1	0	1	0	
Totaux	1	4	18	6	0	

Innings :

Lynn ..... 00180x—1

Montréal ..... 00000—0

SOMMAIRE

Deux buts, Wagner, O'Neil, Doyle ; doubles jeux, Adams à Cockill ; struck out, par Doyle 3, par Herbst, 4 ; premier but sur balles, par Doyle 3, par Herbst 0 ; buts sacrifiés, Clemens, Daum.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland-St-Louis : Pluie.

	R.	H.	E.
Boston ..... 00000010x—6	0	1	
Philadelphie ..... 00000002—2	5	7	

Chech et Spencer, Plank, Schlitzer et Lappe. Umpires, Egan et Connolly.

New-York-Washington : Pluie.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
Détroit	5	1	.825
New-York	4	2	.667
Boston	4	2	.667
Cleveland	3	3	.500
St-Louis	2	3	.400
Philadelphie	2	4	.333
Washington	2	4	.333
Chicago	1	2	.200

LIGUE NATIONALE

Philadelphie-Boston : Pluie.

A Cincinnati —	R.	H.	E.
St-Louis ..... 10125000—9	7	3	
Cincinnati ..... 00032000—5	11	1	

Rhodes, Beebe et Bresnahan, Karger, Dubec, Ragon, Gasper et Roth et McLean. Umpires, O'Day et Emslie.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
Boston	4	1	.800
Cincinnati	5	2	.714
New-York	3	2	.600
St-Louis	3	4	.429
Chicago	2	3	.400
Pittsburg	2	3	.400
Brooklyn	2	3	.400
Philadelphie	1	3	.250

LES RECOMMANDATIONS DE PAT

New-York, 22—La saison de la ligue de l'Est s'ouvrira cet après-midi. Les Royals joueront à Providence, les Bisons à Jersey City, les Leafs à Newark et les Bronchos à Baltimore. Le président Powers a réuni tous les arbitres et les gérants des clubs à son bureau hier après-midi et leur a recommandé d'être très sévères dans l'application des règlements pendant la saison qui va s'ouvrir. Il a ensuite nommé les arbitres pour les joutes d'aujourd'hui. Kelley officiera à Jersey City ; Fenneran à Providence ; Stafford à Baltimore et Byron et Murray à Newark.

LE CLUB DE BASEBALL DES COMMIS DE BAR DE MONTREAL

Tous les joueurs sont priés de se réunir chez M. Henri Masse, gérant, au numéro 99 rue St-Laurent, à 8 heures précises, vendredi, le 23 du courant, pour faire le choix des joueurs, et ceux qui désirent faire partie de ce club seront les bienvenus.

Hippisme

Les entrées pour le concours qui s'ouvrira le 12 mai à l'Arena seront closes samedi, le 29 courant. La correspondance volumineuse que M. Northey a reçue témoigne de l'intérêt que les exposants portent à notre dixième concours. Les propriétaires de pursang, kockneys, chevaux de route, Clydesdale, Shires, chevaux de trait, de selle, de chasse, etc., ont 91 classes à leur disposition pour enrégistrer leurs représentants.

Un montant de $7,450 sera distribué en prix et les trophées offerts représenteront une valeur de $1,060. Comme la clôture des enrégistrements se fera samedi, le comité du concours a décidé de tenir ses bureaux de l'Arena ouverts toute la semaine, de 8 à 10 p. m. pour recevoir les entrées des exposants. Toute entrée qui sera mise à la poste samedi sera reçue comme officielle. Le rapport des enrégistrements sera rendu public mardi ou mercredi de la semaine prochaine.

M. LEDOUX EST CHOISI

A UNE ASSEMBLEE DES DIRECTEURS DU NATIONAL, M. LEDOUX EST APPELE A REMPLACER M. LECOURS DANS LE COMITE DE CROSSE

PAS ENCORE DE NOUVEAU DIRECTEUR

AU NATIONAL.

Nous avons appris, ce matin, que les directeurs de l'Association Le National s.étaient assemblés, avant-hier, et qu'ils avaient choisi M. Ovila Ledoux comme successeur de M.

M. OVILA LEDOUX

Adolphe Lecours dans le comité de crosse. C'est une bonne nomination, attendu que M. Ledoux possède à un haut degré toute la compétence voulue pour remplir dignement les fonctions de directeur de cet important comité. Il est probable, cependant, que M. Brouillette sera nommé président du comité.

Quant au remplaçant de M. Lecour comme directeur de l'association, il n'a pas encore été choisi, et ne le sera probablement pas avant le mois de mai.

Le Yacht

REGATES INTERNATIONALES

Londres, 23—Plusieurs amateurs travaillent actuellement à l'organisation de grandes régates internationales, pour être disputées en 1910 sur le Zambèse. Des équipes Anglaises, Américaines, Canadiennes et Belges seront invitées à y participer.

Le Billard

A L'UNION

Suivent les résultats en détails des parties jouées hier et avant-hier à l'Union des Commis-Marchands.

M. ARCHAMBAULT — 2 0 2 2 1 4 1 2
0 2 0 0 1 1 0 0 2 2 0 0 0 0 1 1 0 1 1 0 4 0 1 0
1 0 0 2 0 0 1 0 1 1 4 0 0 3 1 0 0 8 0 3 0 0 0 0 3
2 0 0 1 0 1 0 0 2 2 0 1 0 0 0 0 4 1 0 0 3 1 0 0 1
0 2 0 0 0 0 0 1 0 1 2 6 0 1 3 0 0 1 1 0 0 1 0 1 4
4 0 4 0 0 0 0 0.—Total 104.

Plus forte série blanche—8-4-4.

M. OUIMET — 1 8 2 0 0 3 0 1 2 0 0 2 2 3
6 1 3 1 5 0 0 0 1 2 0 3 4 0 3 0 6 1 4 5 0 0 3 0 2
4 2 2 0 1 1 1 0 3 0 2 0 2 4 1 1 4 1 1 1 1 1 0 0 0 2
3 0 3 3 2 3 1 2 0 1 1 0 0 1 4 1 0 3 1 3 2 6 0 0 1
4 1 0 3 1 3 2 6 0 0 0 9 0 1 1 0 2 0 1 1 1 0 1 0 0
0 5.—Total 200.

Plus forte série noire—14-9-9.

M. LAFONTAINE — 0 0 1 1 1 0 4 0 1
0 2 0 1 0 4 1 1 2 0 6 2 3 0 0 1 4 1 5 1 2 1 1 1
3 0 0 0 0 8 2 0 4 1 1 0 0 1 1 4 8 0 0 0 1 0 2 0 0
1 0 2 1 0 0 1 5 4 1 0 0 1 1 0 0 1 1 1 0 1 0 1 0 1 0
3 4 6 2 0 0 0 0 0 0 3 6 2 0 1 5 0 0 2 1 1 1 0 5 3
2 1.—Total 139

M. ROBILLARD — 1 1 3 0 1 0 2 1 0 2 0
3 0 3 0 4 2 6 2 0 1 0 0 0 1 1 0 4 1 9 0 6 1 0 3 1
3 0 1 0 0 3 5 1 2 0 6 1 1 0 0 0 3 0 6 0 0 0 3 2 7
4 4 5 0 1 0 2 0 1 0 1 5 0 1 2 1 2 0 1 6 9 3 0 0 2
0 1 0 0 1 0 8 3 0 1 6 9 4 0 5 1 0 1 3 2 0 2 0 0 3
Total 206.

AU CLUB ST-JACQUES

Un tournoi handicap au billard commencera ce soir, dans les salles du club St-Jacques. Plusieurs concurrents s'y sont inscrits. Le maximum des points est de 150. Les parties se joueront au cadre de 14.2.

La première partie sera jouée par MM. Sauvé (110) et Rochon (160).

L'APRES-MIDI

C. F. Conklin—0 4 9 13 4 4 23 19 39 2 1 0
17 4 6 4 0 0 3 5 0 2 6 11 20 7 46 7 9 20 0 3 1
20 0 3 18 7 1 5 10 14 30.—Total 400. Moyenne 9 4-44. Plus forte série, 46.

Clarence Jackson—0 2 0 0 2 5 1 7 0 5 20
0 18 2 0 1 2 0 2 7 0 0 11 20 2 1 0 1 1 0 0 9 0 1
2 1 1 3 0 4 18 24 0 5. Total, 212. Moyenne, 4 40-43. Plus forte série, 25.

LE SOIR

Joseph Meyer—0 31 0 4 2 31 5 18 5 2 3 12
23 2 18 0 20 53 4 2 1 2 6 6 10 1 20 3 0 8 2 6 12
1 1 23 18 6 0 0 12 8 0 23 1. Total, 400. Moyenne 53. Plus forte série, 8 32-46.

Dr L. L. Miah—9 2 0 0 16 12 2 1 3 4 0 6 53
0 2 0 10 1 1 25 0 10 24 14 1 0 12 8 7 2 2 0 2 0 1
0 20 6 22 0 0 9 1 12 7 30 25. Total, 559. Moyenne 8 11-46. Plus forte série, 53.

EST-CE UN CAS D'EMPOISONNEMENT

QUEBEC, 22. — Il y a quelques jours l'épouse du Dr Samson, de la Grande-Rivière, Gaspé, est morte empoisonnée, dit-on, et le fait a été rapporté au département du Procureur-Général, qui, immédiatement a ordonné une enquête complète du coroner. Cette enquête a eu lieu, mais il n'y a pas encore d'arrestation d'opérée. Sur recommandation du coroner, un détective de la force provinciale, est parti pour se rendre sur les lieux.

CHANGEMENT D'HORAIRE

La compagnie du Pacifique Canadien est à préparer un nouvel horaire pour tous ses trains qui quittent la gare Viger.

Parmi les principaux changements nous avons remarqué celui du train de Québec : A partir du 2 mai le train entre Québec et Montréal quittera Québec à 1.30 heures de l'après-midi et quittera Montréal également à 1.30 de l'après-midi. Le train arrivera à 6.30 heures du soir.

On va ajouter un train au service entre Montréal et Ste-Agathe, qui partira tous les vendredis à 4.00 heures de l'après-midi de la gare Viger et arrivera à 7.15 heures du soir à Ste-Agathe.

Un char parloir sera attaché à ce train. C'est là une heureuse innovation pour les personnes qui ont choisi le coquet village de Ste-Agathe comme endroit de villégiature.

TRAMWAY VS AUTOMOBILE

Hier, sur le Chemin de la Côte des Neiges, à l'endroit le plus raide, un tramway, déraillé vint en collision avec une automobile qui allait en sens contraire. Le char frappa l'auto sur la partie de derrière, brisant une des roues et projetant les occupants sur le pavé. Heureusement ils ne furent pas blessés dans leur chute.

Les passagers du tramway furent vivement secoués. Une femme en reçut un choc nerveux qui l'obligea à se faire conduire chez elle en voiture de place.

LES ECHEVINS DISQUALIFIES

LETTRE OUVERTE A L'HONORABLE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Montréal, 21 avril 1909.

Monsieur le Procureur général,

Mon client, Monsieur Henri Larin, a obtenu, samedi dernier, un jugement qui a été porté à votre connaissance contre les sept échevins qui formaient l'ancienne Commission des Finances de la Cité de Montréal. Ce jugement sans appel tombe dans le domaine des droits acquis, et il ne saurait y avoir de justes lois pour y contrevenir.

Comme contribuable de la Cité de Montréal, mon client a droit au remboursement des argents payés si inconsidérément par les échevins en cause ; comme tel aussi il a droit à la disqualification de ces mêmes échevins ; et, comme plaideur, il a droit à ses frais judiciaires. Il ne peut y avoir de justes raisons de la priver de ces biens qui lui appartiennent aujourd'hui au même titre que les meubles ou que les biens qu'il possède.

Vous avez donné audience à une délégation qui a imploré de votre Gouvernement une loi rémédiatrice. L'on ne saurait appliquer un remède où il n'y a pas de mal ; et le jugement rendu samedi ne cause aucun mal à la Cité. Que le Conseil municipal soit relevé de sept échevins durant quelques jours, quand on réclame à grands fracas et que le principal Comité de la Législature a même voté la réduction de leur nombre, il n'y a pas de mal à cela. D'ailleurs des élections prochaines pourraient désigner des remplaçants aux déchus.

Que ces sept échevins soient indispensables aux intérêts de la Cité de Montréal, c'est une erreur volontaire et à tout le moins une grave exagération de le proclamer. Car il a, certes, à Montréal, et à foison, des hommes aussi honnêtes et plus aptes à administrer les affaires publiques que les ci-devant sept échevins dont l'incapacité, pour ne servir d'un terme parlementaire, a conduit la métropole au déplorable état de chose actuel et a même provoqué l'institution d'une Commission Royale, à la demande unanime des contribuables, afin d'éclairer — si possible —les nombreux mystères que des échevins intelligents et consciencieux auraient pu éviter ou éclaircir.

La Cour de Révision ayant, par son arrêt, rendu justice aux intérêts publics, il n'y a plus en jeu, dans la demande de clémence qui vous est adressée, que des intérêts personnels : intérêts de gens au pouvoir, de dispensateurs de faveurs à des entrepreneurs aussi intéressés à combattre la déchéance de leurs protecteurs.

Il est faux que tout Montréal réclame la réinstallation de ces messieurs. J'ai reçu des centaines de messages téléphoniques me remerciant du travail qu'il m'a fallu faire dans la voie de la justice pour préparer convenablement une cause d'un genre que le public est habitué à considérer comme perdu d'avance, tant les individus que j'attaquais poussent de profondes racines dans le domaine de la spéculation et des entreprises financières. J'ai reçu des milliers de poignées de mains, et, depuis ce jugement, je ne puis faire deux pas sans rencontrer des bras tendus et des figures remplies de joie et de reconnaissance. Voilà le sentiment populaire, le vrai sentiment de la ville de Montréal.

On a grossièrement insulté—et contre toute raison — deux juges qui ont pourtant eu en cette affaire l'approbation de la magistrature et du barreau. L'honorable juge Martineau (dont la connaissance si approfondie de la charte le rendait si utile à la cause que l'on pourrait dire qu'une providence toute spéciale l'a désigné ; et c'était d'ailleurs l'avis des avocats de nos adversaires qui ont eux-mêmes insisté pour être jugés par lui) a rédigé un jugement que l'on devrait au moins lire avant de le critiquer et de le réprouver. L'honnête juge Monet, dont la vie publique est sans tache comme sans ombre, sur qui n'a jamais plané le moindre soupçon de malhonnêteté ou d'incapacité d'administration, dont la conscience fut toujours inabordable aux faveurs corruptrices, était un précieux auxiliaire dont la décision mérite le plus grand respect. Et ce ne serait certainement pas les insulteurs de ces honorables magistrats qui pourraient leur être comparés, ni sous le rapport de la science, ni sous celui de la vertu.

On dit que c'est le hasard qui nous a favorisés. C'est là un argument spécieux et qui comporte une condamnation radicale de notre système judiciaire dont cette même délégation qui proteste contre le jugement ne voudrait cependant voir annuler les verdicts qu'en faveur des sept échevins qui viennent d'être condamnés. Si, au lieu de ces messieurs, c'était mon client ou tout autre simple contribuable qui offrirait un pareil argument, n'est-ce pas qu'on lui rirait bellement au nez ?

Si le juge Martineau avait jugé en première instance et que le juge Charbonneau se fut trouvé à sa place sur le banc de révision, il est plus que probable que les échevins accusés n'auraient pas eu à s'en féliciter davantage comme ils le prétendent. Nous aurions obtenu en première instance un jugement qui aurait sûrement tracé leur ligne de conduite aux juges de révision ; et l'hésitation de l'honorable juge Charbonneau, qui prit six semaines à juger la cause des échevins, aurait ainsi pu sans miracle tourner contre les accusés.

Enfin l'on oublie que l'honorable juge Mathieu, en accordant aux préliminaires du procès le bref de Quo Warranto, n'a pas trouvé cette procédure injuste, absurde ou hors de propos puisqu'il l'a autorisée après que de longs arguments lui eussent été soumis de part et d'autre.

Il y eut donc trois juges plutôt que deux contre les échevins en faute.

Si vous permettez que soient annulés les effets du jugement de la Cour de Révision, Monsieur le Procureur Général, vous commettrez une injustice à notre égard, et, de plus, vous ferez adopter une loi que je considère d'avance, avec plusieurs de mes confrères que j'ai consultés, inconstitutionnelle.

La cause des échevins n'a été plaidée devant vous, hier, que par un seul groupe, que par un clan ; vous y avez cependant entendu une voix discordante, celle de l'éminent journaliste, Monsieur J. C. Walsh, rédacteur en chef du "Herald", qui s'occupe des choses municipales depuis nombre d'années et qui était le plus qualifié de tous les citoyens qui se sont présentés devant vous pour vous faire connaître leur appréciation du jugement de la Cour de Révision.

Deux principales raisons m'ont empêché de suivre cette délégation : je n'y ai pas été invité et je ne pouvais pas croire que votre Gouvernement pût faire un cas extrême d'une pareille demande.

J'aurais pu vous écrire la présente lettre dans les termes plus amers. J'ai préféré le calme, si contraire à la tactique de nos adversaires, sachant cette méthode plus digne de moi et plus en rapport avec votre haute personnalité et avec la position que vous occupez.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'assurance de ma sincère et bien franche considération.

CHARLEMAGNE RODIER,
Avocat de M. Henri Larin, requérant du Quo Warranto.

HORAIRE D'ETE

Le changement d'horaire de la compagnie G. T. R. pour le service des campagnes avoisinantes, sera mis en vigueur dimanche prochain, le 25. Cet horaire comporte beaucoup de changements quant aux heures des trains, à destination de Vaudreuil, Laprairie et Saint-Paul. Afin de mieux faire connaître ces changements, la compagnie fournira des horaires à ceux qui en feront la demande à M. W.-H. Clancy, agent de billets au No 130 rue St-Jacques.

Notes Sportives en quelques lignes

Gunner Moir est revenu dans l'arène à Londres, après une absence prolongée de plusieurs mois. Le pauvre Gunner a fait face à Ivan Hoque qui l'a envoyé au pays des rêves en moins de 3 minutes. Ceci se passa avant-hier.

Alfred De Oro, jouera contre Thomas Hueston, trois parties de billard à 3 bandes, pour le championnat du monde. Ces parties seront jouées à Chicago les 20, 21 et 22 mai prochain.

L'association athlétique Northwestern de New-York, organise pour le 1er mai prochain, une course de Marathon dans laquelle courra le désormais célèbre Henri Renaud, vainqueur de la Marathon de 1909 à Boston.

Les membres de la ligue canadienne de Croquet sont priés de se réunir mardi soir le 20 avril chez M. J. Gagnon, 324 rue Saint-Patrice, où il y aura une importante assemblée.

Les anciens et nouveaux directeurs de l'association Shamrock se sont assemblés hier et ont discuté le projet de construction d'un "club house" au centre de la ville.

Non contents d'avoir avec eux Shea Powers et Gorman, les Régina, ont fait des tentatives auprès de Bobby Pringle des Capital pour qu'il se joigne au club de l'ouest. La réponse est attendue d'une minute à l'autre.

Tom Longboat, ne semble pas s'occuper des foudres menaçantes de Pat Powers à son égard. Il lui a télégraphié hier de Toronto qu'il était maître de ses actes et qu'il ne voulait plus transiger avec lui.

Jack Johnson ne craint pas Jeffries. Au contraire, il se réjouit du fait que le fameux pugiliste a manifesté le désir de le rencontrer. Je consentirai même, a ajouté Johnson, à accepter toutes les conditions de Jeffries.

Le club des raquetteurs Montréal a fait l'élection de ses officiers hier soir et a choisi comme son président pour l'année courante M. T. R. Fulton. Le secrétaire sera M. F. Dalby.

Les joueurs de quilles du club National, ont remporté cette année, le championnat de la ligue canadienne.

A cette occasion, une magnifique coupe leur fut présentée au cours de l'assemblée qui eut lieu hier soir.

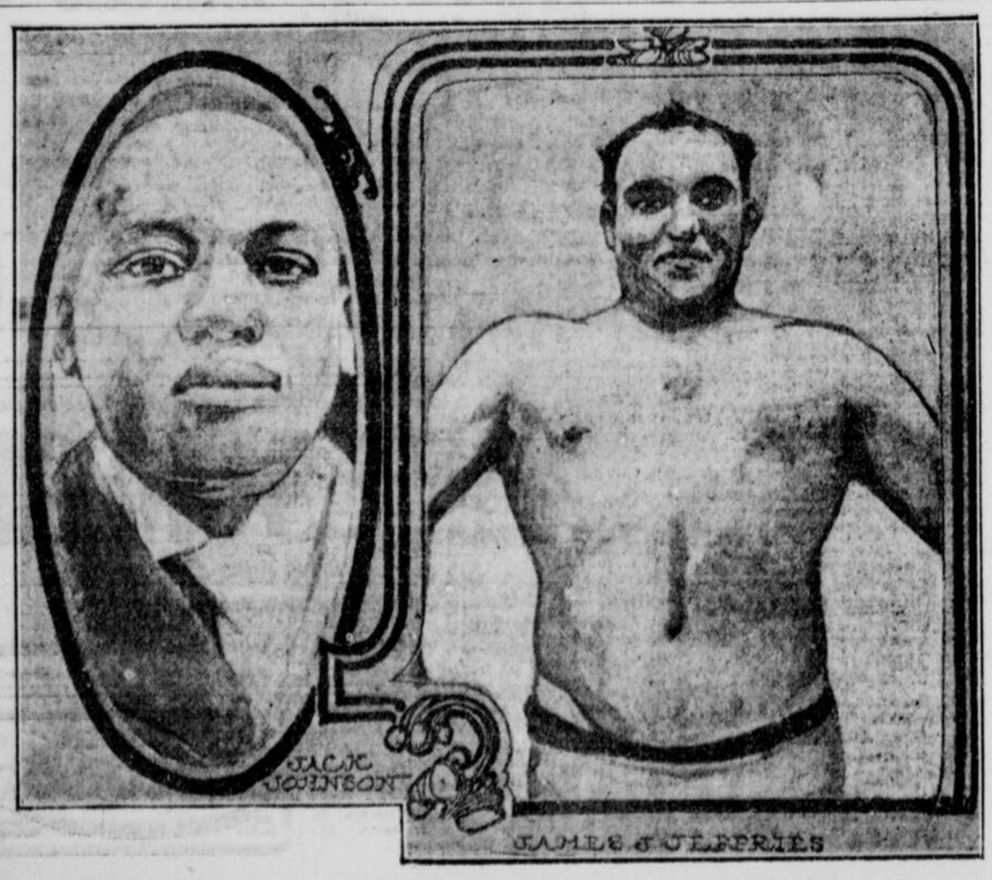

AMUSEMENTS

BENNETT'S THEATRE
SEMAINE DU 19 AVRIL 1909
Charmion. The Devil & Tom Walker. Chas. F. Semon. Rogers & Macintosh. Monroe & Mack. Harry Breen. Swam & Bambard. Laura Buckly.
Prix, Mat. 15, 25c Soirée 15 à 75c
45-5

Concours Musical et Dramatique pour le trophée de LORD GREY,
au Théâtre His Majesty's
CE SOIR
The University Dramatic Club, of Montreal
"A RUSSIAN HONEYMOON"
The Walters Dramatic Co.
"THE EYES OF THE HEART"
and "OP-O-MY-THUMB"
Billets maintenant en vente au théâtre.
Prix—Orchestre, $1.00 ; Parquet, 75c ; Family Circle, 50c ; Galerie, 25c.

READOSCOPE MAISONNEUVE
TOUS LES SOIRS A 8.15

HIS MAJESTY'S Six Soirées Seulement
Concours Musical et Dramatique pour le Trophée de Lord Grey
Prix : 25c, 50c, 75c et $1.00.

FRANCAIS Matinée tous les Jours
CUMMINGS STOCK COMPANY
NORTHERN LIGHTS
Prix : 10, 20, 30 et 50 cents.

HIS MAJESTY'S MATINEES Mercredi et Samedi
Semaine commençant le 26 Avril. Par arrangement avec le Promoteur et Referee
HUGH D. McINTOSH :
A Trip Through Australia Illustré
Comprenant les vues de la lutte Johnson-Burns
Tel que représenté dans les théâtres de première classe d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada.
PRIX : Soirées et Mat de Sam. de 25c à $1.00 Un bon marché spécial à la mat. de Mer. 10 et 25 SIEGES A 10c.
48-2

PRINCESS Toute cette semaine Matinée tous les jours
HARRY BRYANT'S SHOW
Prix : SOIREES, 10c, 20c, 30c et 50c MATINEES, 10c et 25c.
Sem. Prochaine GAY NEW-YORK
45-6

THEATRE NATIONAL P. Cazeneuve Directeur
Matinées tous les jours. Prix populaires
Cette Semaine 'Le Maitre de Forges'
Semaine prochaine — Ohé ! Ohé ! Françoise.
45-5

NATIONOSCOPE
NUMERO SPECIAL
"THE RATELLES"
Vues animées et concert ouvert tous les jours.
45-jno.

Académie, Mats Mercredi et Samedi
Manhattan Opera Co.
Pirates of Penzance
Prix : 15c, 25c, 35c, 50c.

ROYAL MATINEE TOUS LES JOURS
The Tiger Lillies
Prix : 10c, 20c, 30c et 50c.
45-6

CRYSTAL PALACE
Théatre de Vues Animées. Boulevard Saint-Laurent.
JEUDI : les Productions de Choix les plus Nouvelles.
LE HASARD DE LA LUTTE
LA GRANDE ATTRACTION
LE COWBOY DE L'OUEST
AUSSI :
The Motor Car Dash for Life
Ne manquez pas de venir voir ces deux superbes représentations.

LA ROULETTE **STADIUM** LA ROULETTE
Le PATINOIR ou L'ON S'AMUSE
CETTE SEMAINE
ATTRACTION EXTRAORDINAIRE SILVERN et EMERIE ARTISTES SUR TRAPEZE VOLANTE
ADMISSION - - - 10 cents. 22 24

Le grand bain est ouvert tous les jours de 7 a.m. à 9.30 p.m.
L'eau y est toujours maintenue à la température d'été.
Le département des Bains Turcs est ouvert jour et nuit, depuis 7 a.m. le lundi, jusqu'à midi le dimanche,
Bains Laurentiens Turcs et de Natation
Angle des rues CRAIG et BEAUDRY
Les tramways du Beaver Hall passent à la porte.
31-j-jno.

HOTEL RIENDEAU
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer, 58, 60 Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR TANGUAY, propriétaire.
175-j-s-jno

EXPOSITION d'Art Canadien
Du 3 Avril au 24
Entrée à la Galerie des Arts 25c
Soirs du Lundi et Jeudi ... 10c.
18.16.17.20.22.24

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Section Saint-Joseph

Ce soir, à 8 heures, dans le soubassement de l'église St-Joseph, il y aura une grande assemblée de la section Saint-Joseph de l'Association St-Jean-Baptiste. Tous les Canadiens-Français sont invités à y assister.

Les différents comités d'organisation y feront leurs rapports.

UNE LOI NECESSAIRE

Contre le port d'armes dangereuse, les cartes postales indécentes, la littérature immorale, etc.

(Dép. spéciale à La Patrie)

OTTAWA, 23. — L'honorable M. Aylesworth, a donné avis d'un bill amendant le code criminel, rendant plus sévères la condamnation des personnes portant des armes dangereuses sans permis.

Le bill concerne aussi les personnes qui vendent de la littérature immorale, des cartes postales indécentes.

La nouvelle loi s'appliquera également aux personnes qui possèdent des cartes ou littérature immorales, même sans les offrir en vente.

PELERINAGE A STE-ANNE de BEAUPRE

Le samedi, 5 juin 1909, se fera un pèlerinage mixte au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, par la Congrégation de l'Immaculée Conception, Gésu. Départ de Montréal, gare Viger, le 5 juin à 10 hrs p.m. Départ de Ste-Anne le 6 à 10.30 a.m. Départ de Québec, le 6 à 2.30 p.m.

Billets bons pour revenir jusqu'au mardi sur tous les trains, excepté le train rapide.

BILLETS :
Adultes $2.50. Enfants $1.25.

Les billets sont maintenant en vente au collège Ste-Marie, 202 Bleury et à la Bibliothèque Gratuite 206 Bleury.
22A-15-29M.

CHRONIQUE OUVRIERE

Après l'agitation le calme.

L'agitation si habilement créée dans les colonies, afin de faire naître un sentiment de sympathie exagérée pour l'Angleterre, dans le but de leur arracher une contribution quelconque pour la défense militaire de l'Empire, semble devoir se calmer aussi vite qu'elle a surgie.

Il paraît maintenant que les colonies de l'Australie ne sont pas aussi pressées qu'on nous l'avait fait accroire d'offrir des Dreadnoughts à la mère-patrie, et nous ne serions pas surpris d'apprendre d'ici à quelques jours que les chauvins de ces pays aient fait répéter partout que le Canada avait résolu, lui, d'offrir pas moins d'une douzaine de ces monstres de destruction à Sa Gracieuse Majesté Edouard VII, afin de décider nos compatriotes de l'autre côté du globe à faire eux aussi des sacrifices.

Cette manœuvre faite en vue de pousser les colonies à s'emballer, a été plus hardie qu'habile, car elle va créer une réaction peu favorable au plan qu'on a imaginé.

—o—

Dans l'intérêt des peintres du Canada.

M. Thomas Fisher, de l'Union locale de la Fraternité des peintres et des décorateurs, et vice-président-général de ce syndicat international, arrive de Lafayette (Indiana), où il était allé assister à une réunion de l'exécutif de cette Fraternité. M. Fisher a été assez heureux d'obtenir pour sa locale tout ce qu'il a demandé. L'exécutif lui a aussi donné instruction de visiter toutes les locales de la Fraternité au Canada, des provinces maritimes à la Colombie anglaise inclusivement.

M. Fisher commencera sa tournée par la locale de Québec, cette semaine. Il sera accompagné par MM. H. Bernier, de l'union des briqueteurs de Montréal ; Gustave Francq, président de l'exécutif provincial du Congrès des métiers et du travail du Canada, et Louis Beuloin, vice-président de l'union internationale des machinistes.

—o—

Les fileurs attendent une réponse.

L'union des fileurs de la Fraternité des ouvriers textiles du Canada attend avec confiance la réponse de la Dominion Textile Company, à la demande d'augmentation de salaire de dix pour cent qu'elle lui a adressée pour les fileurs à son emploi, c'est-à-dire le rétablissement du taux en vigueur avant la réduction opérée l'année dernière.

Les fileurs ont demandé une réponse pour d'ici à samedi prochain.

On ne dit pas cependant à quelle action ils auront recours au cas où un refus leur serait apposé.

—o—

Avis aux joueurs de dames de la B. S. W. U.

Les inscrits dans le tournoi du jeu de dames organisé par le conseil mixte de la Boot and Shoe Workers Union, qui doivent jouer dimanche, sont prévenus par le présent avis que ceux d'entre eux qui ne se rendront pas à la salle pour jouer leur partie, leurs adversaires seront proclamés vainqueurs par le comité du tournoi. — Par ordre du comité.

—o—

Vote de condoléances.

L'union des ferblantiers-couvreurs a voté une proposition offrant ses douloureuses condoléances à deux de ses membres, MM. Alfred et Alphonse Paquette, à l'occasion de la mort de leur père survenue la semaine dernière.

—o—

Comité de la fête du travail.

Le comité du Conseil des métiers et du travail, chargé d'organiser la fête du travail, se réunira dimanche avant-midi, à dix heures, à la Bourse du Travail.

—o—

L'élection des commissaires d'écoles par les propriétaires.

La Fédération canadienne des employés civiques, à sa réunion de dimanche dernier, tenue sous la présidence de M. E. Larivière, il a été résolu d'accepter l'invitation de la section Saint-Jean-Baptiste de la paroisse Saint-Vincent de Paul, relative à la fête nationale.

Il a été résolu de féliciter le Conseil des métiers et du travail de son opposition au projet de faire élire les commissaires d'école par les propriétaires.

Un blâme a été voté à l'adresse des échevins qui ont tenté de faire réduire les salaires des journaliers à l'emploi de la municipalité.

La nomination des candidats pour le renouvellement du bureau aura lieu dimanche prochain. Les travailleurs à l'emploi de la ville, désireux de profiter de la réduction de la cotisation d'initiation pour adhérer à ce syndicat, sont priés de se présenter à la prochaine assemblée. A la dernière réunion, dix nouveaux adhérents ont été admis membres.

—o—

Avis aux ouvriers en bois.

Les ouvriers en bois de toutes les catégories, charpentiers, menuisiers, meubliers, travailleurs des scieries mécaniques, etc., sont invités à assister — non-unionistes comme unionistes — à une assemblée corporative qui aura lieu dimanche prochain, à la Bourse du Travail, à deux heures et demie de l'après-midi.

Plusieurs orateurs y adresseront la parole sur les bienfaits de l'unionisme.

—o—

Avis aux charpentiers.

L'union 134 des charpentiers-menuisiers aura une assemblée spéciale qui sera tenue le lundi, 26 avril, au lieu habituel de réunions, 303 rue Saint-Dominique, Temple du Travail, à 8 heures du soir.

Objet : Vote sur les amendements concernant l'élection du secrétaire-permanent par voie de referendum.

Tous les membres sont priés d'y assister d'urgence.

—o—

Caisse populaire de Montréal.

Une assemblée conférence aura lieu, dimanche, 25 avril, à 2 heures de l'après-midi, salle Saint-Joseph, 127a rue Sainte-Elisabeth, par M. L. Lefèvre, gérant de la Caisse Populaire.

Le but de cette assemblée est l'organisation d'une société coopérative de consommation.

Il sera fait un rapport de la Caisse Populaire et du rôle qu'elle est destinée à jouer dans la coopération.

Tous les salariés sont invités. !

Les dames le sont spécialement.

Venez tous, car c'est dans l'intérêt du travailleur que sont fondées ces sociétés coopératives ; et, tout le monde doit en connaître le fonctionnement et les résultats qu'elles donnent.

J.-A. RODIER.

—o—

Réunions, demain, 4me vendredi du mois :

Union No 249 des coupeurs de cuir, No 784, rue Sainte-Catherine est.—Sec., James O'Reilly, No 252a, rue Rivard.

—Union No 359 des peintres et des décorateurs (section anglaise) No 3, rue Craig est.

—Union des briquetiers, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. Tél. Bell, Est 5633.

—United Steam Engineers of the province of Quebec, Monument National. — Secrétaire, E. Valiquette.

—Union des plâtriers, No 134, Bourse du Travail. — Sec., I. Tremblay, No 31a, rue Buller.

—Union No 178 des charpentiers de navire, No 137a, rue Sainte-Elisabeth.

LE POSAGE DES BOUEES

Le département de la Marine a donné ce matin au représentant de la PATRIE la liste des bouées posées hier par le "Shamrock" entre Montréal et Sorel. Ces bouées sont les suivantes:

5—M. 7-M, 9-M, 11-M., 14-M. de la Traverse de Saint-Ours;

16-M., 19-M., 20-M., 23-M., 24-M. Courbe Bellmouth;

25-M, 27-M, 29-M, Petite Traverse ;

31-M, 32-M, Contrecœur Bend ;

33-M, 35-M, 37-M, 39-M, 41-M, 43-M, Cours de Contrecœur;

45.M, 46-M, Jonction de Contrecœur;

49-M, Traverse de Contrecœur; 76-M, Ile Bouchard.

79-M, Ile au Bœuf: 82-M, Ile aux Prunes; 89-M, Verchères.

96-M, Pouillier Mayrand; 103-M, Pouillier des Trois Bouées;

117-M, Cap Saint-Michel; 124-M, Ile Délorimier;

129-M, 131-M, 133-M, 135-M, 137-M, Courbe de Varennes.

147-M, 149-M, 150-M, 155-M, 157-M, 159-M, 163-M, 167-M, Pointe aux Trembles;

174-M, Longue-Pointe; 177-M, Pouillier Gagnon et

181-M, Longueuil.

"Une histoire délicieuse". La théière la raconte quand vous faites usage du thé "Salada". Délicieux, hygiénique et rafraîchissant, "Salada" est la perfection du thé. 48-1-r

MORT DU SEIGNEUR DAVID MORRSI

(Spécial à la PATRIE)

SAINTE-THERESE, 22.—Un des plus anciens et des plus estimés citoyens de Sainte-Thérèse, M. David Morris, seigneur de Sainte-Thérèse, vient de mourir.

Ce respectable vieillard, qui était âgé de 86 ans, naquit en 1823, à Coupar Angus, en Ecosse.

En 1827, il alla à Montréal, où il demeura cinq ans.

M. Morris reçut son instruction au collège Bruce, à Montréal, puis plus tard, compléta ses études en Ecosse.

La famille Morris arriva à Sainte-Thérèse en 1832. C'est alors que M. David Morris s'associa avec son père pour l'administration d'une brasserie qu'ils y avaient établie.

Le défunt était très bien connu par tous les gens des campagnes avoisinant Sainte-Thérèse, qui l'admiraient pour sa grande intégrité de caractère.

En 1873, Morris succéda à son père, comme seigneur de Sainte-Thérèse.

Tous ceux qui ont connu M. Morris l'ont admiré, car sans la moindre ostentation il faisait beaucoup de bien aux pauvres de sa seigneurie.

Sa veuve, un fils et quatre filles lui survivent. Il était le père de Mmes A.-F. Riddel, Albert Garth, R. Skaine et L. McEwen, ainsi que M. Willie Morris.

M. Morris était le frère de Mme James Robertson.

LE GENERAL SNARSKEI

A la tête d'une expédition de répression en Perse.

TIFLIS, 22. — On vient se désigner comme chef de l'expédition de répression russe en Perse le général Snarkei, qui commanda une expédition de ce genre, en 1908, à Julfa. Cette expédition a été organisée, sur l'avis de la Grande-Bretagne, pour secourir les étrangers habitant Tabris.

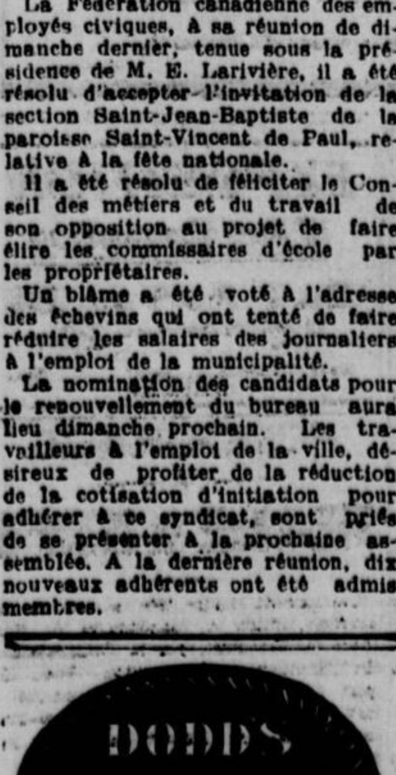

LE VIN ST MICHEL

ET LA LUTTE POUR LA VIE

¶ La Lutte pour le Vie n'a jamais été plus intense qu'à notre époque. Nous dépensons sans compter nos forces et notre énergie au service de notre ambition de parvenir, d'obtenir de l'avancement, de conquérir l'aisance sinon la fortune. C'est une tension perpétuelle du cerveau, des muscles et des nerfs, dans cette course affolée et déprimante qui s'appelle la lutte pour la vie et qui réclame d'énergiques reconstituants et un régime tonique incessant.

LE VIN ST-MICHEL

répond à toutes les exigences de notre organisme surmené à l'excès et qui réclame impérieusement des réconfortants puissants, actifs, immédiats, capables de soutenir l'effort en régénérant le liquide nourricier, le Sang, principe de vie, source d'énergie.

¶ L'usage régulier du VIN ST-MICHEL donne des forces et soutient l'énergie sans laquelle il n'y a pas de succès possible dans la vie.

Le VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, AGENTS GENERAUX, MONTREAL

EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ETATS-UNIS, BOSTON, U.S.A.

L'ILE STE-HELENE

INTERESSANTE SUGGESTION FAITE PAR UN CITOYEN IMPORTANT DE CETTE VILLE, EN VUE DE FACILITER LES COMMUNICATIONS AVEC LE NOUVEAU PARC PUBLIC.

En vue de l'établissement de communications plus faciles avec l'Ile Ste-Hélène un citoyen important fait la suggestion intéressante suivante dans une lettre qu'il adresse au Directeur de la "Patrie":

Montréal, le 19 avril 1909.

Mon cher monsieur:

Je vois par votre journal, que la ville se propose d'améliorer grandement l'Ile Ste-Hélène, et d'en faire le délicieux parc qu'il peut facilement devenir. Comment y arriver ! Voilà:

Que la compagnie des tramways électriques de Montréal jette un pont entre le bout de la jetée, (autrement dit, l'Ile aux Millions) jusqu'à l'Ile à la Pierre, et de là à l'Ile Ste-Hélène. Il devra être assez haut pour laisser passer le bateau de Laprairie et les autres bateaux qui descendent les rapides.

Si la compagnie ne se déclare pas en moyens de construire ce pont, à elle seule, la ville pourrait aider.

Je demeure, monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

"UN VIEUX CITOYEN."

NOUVELLES DE LA VIEILLE CAPITALE

Nouveaux mariés en auto. —Hartmann. — Conférence.

(Spécial à la "PATRIE"

QUEBEC, 22. — Lundi matin, un superbe automobile stationnait devant l'église Saint-Jean-Baptiste. Un couple sortit de l'église et prit place dans l'automobile. C'était M. Louis Deslauriers, qui venait d'épouser Mme veuve S. Rochette et qui prenait ce moyen moderne de locomotion pour se rendre à la résidence de la mariée, où eut lieu le déjeûner de noces.

— A peine trois cents personnes sont allées au récital Hartmann, lundi soir, à l'Auditorium. Le grand violoniste hongrois n'en a pas moins reçu un sympathique accueil de son auditoire, de même que le pianiste Calzin. Il y a eu des rappels à tous les numéros, et les deux artistes s'y sont prêtés de bonne grâce.

Le succès artistique du récital a été complet. Il n'en a pas été ainsi du succès financier. Le déficit énorme que les organisateurs ont supporté n'est pas de nature à encourager la visite des grands artistes en notre ville.

—L'abbé Camille Roy, notre littérateur bien connu, donnera une conférence à l'Institut Canadien, vendredi soir prochain. Sujet : "Le portrait du colon par Jean Rivard."

—Harry Lemieux, jeune homme bien connu, de Québec, est décédé mardi, à la résidence de ses parents, rue Saint-Jean. Il était âgé de 35 ans.

COURRIER DE ST-JEROME

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEROME, 22. — L'épouse de M. Isidore St-Germain, voiturier de notre ville, est décédée dimanche, après une longue maladie. Les funérailles ont été faites mardi matin. Bon nombre de parents et d'amis composaient le cortège funèbre.

—Est aussi décédée, mardi matin, Madame Ovila Gascon. La défunte laisse son mari et une jeune famille. Nos sympathies aux familles éprouvées.

—La corporation de la ville de St-Jérôme vient de publier un très utile fascicule, étant le rapport financier de la ville pour 1908.

COURS DE DESSIN A ST-HYACINTHE

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-HYACINTHE, 22. — On nous informe que la fermeture officielle des cours de dessin et de peinture aura lieu dans la salle du marché, probablement le 3 mai prochain, à 8 heures, p. m. Tous les travaux faits dans le cours de l'hiver seront exposés, et le public aura l'avantage de voir un grand nombre de dessins et de peintures des plus intéressants. La date définitive de cette séance sera annoncée aux deux églises le dimanche précédent.

GREVE IMMINENTE

DES EMPLOYES DE CHEMINS DE FER A PITTSBURG.

PITTSBURG, 22. — Les employés de la "Pittsburg Railways Co." ont voté ce matin, presque à l'unanimité, la résolution de se mettre en grève si la compagnie ne leur accorde pas une augmentation de salaire d'un centin et demi par heure.

A ST-LAURENT

L'église Saint-Laurent (Jacques-Cartier), était pleine de fidèles, dimanche dernier, lors des deux réunions organisées par le R. P. Crevier, curé, qui a résumé d'abord dans la journée, devant les enfants, les principales leçons du catéchisme et la "Vie de Notre-Seigneur" avec des projections lumineuses.

Le soir, les paroissiens entendaient, avec des cantiques pieux illustrés, M. l'abbé Ph. Perrier, visiteur des écoles, dont le sermon sur la "Vie de la Sainte-Vierge" était accompagné des belles vues artistiques en couleurs de la Société Coopérative des Conférenciers projectionnistes Canadiens. (S. C.C.P.C.)

Le prédicateur n'a pas manqué d'insister aussi, au point de vue religieux, sur les conclusions des deux conférences faites, le même jour, devant les mêmes auditoires, par M. le Dr Jos. Edm. Dubé, au nom de la Société pour l'avancement des Sciences, des Lettres et des Arts au Canada. L'orateur avait démontré les terribles effets physiques de l'alcoolisme et les conséquences morales désastreuses de ce fléau national, et M. l'abbé Perrier a voulu faire remarquer que la religion catholique défend, en effet, de détruire la vie, de donner la mort, et par conséquent de s'empoisonner lentement au moyen des boissons alcooliques.

Après avoir rappelé à l'assistance que les paroissiens peuvent toujours faire réduire le nombre des licences d'hôtel par un vote, M. le docteur Dubé a adressé aux jeunes filles, un patriotique appel qui a produit une grande impression.

Devant une projection représentant un superbe bébé, enfant d'un buveur d'eau, le docteur s'est écrié :

"Mesdemoiselles, formez au nom de la patrie, une ligue empêchant tout projet de mariage avec les jeunes gens reconnus comme ne pouvant pas se passer de boire, ne serait-ce qu'un verre d'alcool par jour, et vous, les futures mères de famille, vous échapperez alors aux affreuses conséquences résultant plus tard, pour votre descendance, du développement presque forcément inévitable de leur abominable vice !"

Nos belles filles peuvent donc travailler à sauvegarder l'avenir de la race canadienne-française et contribuer ainsi à l'œuvre de la Société St-Jean-Baptiste, comité de Tempérance, Section des Dames, qui avait pris l'initiative des réunions de Saint-Laurent.

"BALMORAL" HARNAIS DE QUALITE

HARNAIS D'EXPRESS

Simple, de $18 à $45

Double, de $33 à $75

HARNAIS DE BOGHIE

de

$8 à $45.00

☞ Nous vous garantissons pleine et entière satisfaction sous tous rapport.

Lamontagne Limitée.

Edifice Balmoral, Rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

19-22

Venez, Ecrivez ou Téléphonez vos Commandes pour

BOIS DE SCIAGE

à J. H. REDFERN, 920 Rue Charlevoix

PHONE MAIN 56. MONTREAL, QUE.

Et vous le recevrez au plus bas prix. Livraison Prompte et exacte.

MISE A POINT

Le nommé Raoul Demers, qui a été condamné à six mois de prison pour recel, n'est pas M. Raoul Demers, du département de la commission des Chemins de Fer, à Ottawa.

CE SOIR

La Patrie

MONTREAL, 22 AVRIL 1909

Montréal à Québec

Décidément, il se fait de la bonne besogne à Québec et si les amendements à la charte sortent de la Législature dans la forme que lui aura donnée le Comité des Bills privés de l'Assemblée législative, Montréal n'aura pas à se plaindre des députés provinciaux.

La lutte est ardente ; les intérêts privés, représentés par des avocats habiles, luttent âprement pour ne pas laisser entamer les privilèges dont ils jouissent,

Pour obtenir justice, Montréal avait besoin d'être fortement appuyé, soutenu, défendu, et ce n'est pas diminuer le travail fait par nombre de députés, que dire qu'ils ont dans le premier ministre, un guide très informé des affaires de Montréal.

La part active que Sir Lomer Gouin prend à la discussion du bill de Montréal, la connaissance qu'il a de nos affaires municipales jusque dans leurs plus petits détails, feraient croire qu'il n'a jamais cessé d'être échevin, bien qu'il n'est fait au Conseil qu'une trop courte apparition, en l'an 1900.

De la discussion qui a eu lieu hier, nous ne signalerons que deux faits saillants, ou plutôt deux résolutions, prises à la suggestion du premier ministre et qui, bien que semblant se contredire, sont justes et sages toutes deux.

Nous voulons parler du referendum accordé pour permettre au peuple de se prononcer sur la création d'un bureau de contrôle, et du refus de soumettre l'emprunt de $5,000,000, pour les conduits souterrains, au vote des propriétaires.

La création d'un bureau de contrôle apportera dans notre administration municipale des changements profonds comportant une certaine abdication du contrôle populaire, si le projet L. A. Lapointe est soumis et apportera un élément nouveau, une complication sérieuse dans les élections, si c'est le projet du Board of Trade qui est mis devant les électeurs. Pour toutes ces raisons il n'était que juste de renvoyer au peuple, pour qu'il l'approuve ou la rejette, l'idée de la création d'un bureau de contrôle.

Toute autre était la question de l'emprunt de $5,000,000. Ici il s'agit de travaux nécessaires, d'un intérêt général pour la ville et les citoyens, dont on ne saurait laisser l'exécution à la seule volonté des propriétaires. Les propriétaires, comme propriétaires, ne sont intéressés à la construction des conduits souterrains qu'en tant que la disparition des poteaux et des fils diminuera le prix des primes d'assurance contre le feu.

Les locataires ont un double intérêt ; la diminution possible des primes d'assurance et celle du coût de l'énergie électrique dans tous ses emplois : lumière, chaleur, force motrice.

La diminution du coût de l'éclairage intéresse tout particulièrement les classes ouvrières. La cuisine au gaz et l'éclairage électrique sont les deux améliorations qu'il faut réaliser le plus tôt possible dans les maisons ouvrières.

La cuisine au gaz facilite les travaux de la ménagère, les rend moins pénibles et l'éclairage électrique contribue à l'assainissement des logements en supprimant les inconvénients de l'éclairage à l'air libre par le gaz ou le pétrole.

Pour toutes ces raisons, il eut été injuste de laisser les seuls propriétaires se prononcer sur l'opportunité, la nécessaité de la construction des conduites.

Après tout, avec les dispositions de la charte, cette dépense de $5,000,000 ne pèsera pas sur le revenu de la ville: l'intérêt et l'amortissement du capital investi devant être payés par les compagnies.

Du reste, elle ne repose sur rien de sérieux tout au moins d'important, cette prétention des propriétaires au contrôle absolu des emprunts ; il suffit de lire les dispositions de la charte pour reconnaitre qu'avant que les propriétaires soient appelés à payer les intérêts des emprunts que le trésor civique ne pourrait acquitter, les locataires auraient été saignés à blanc. Ce sont donc ces derniers qui sont les premiers intéressés à ce que les emprunts soient aussi limités que possible et bien employés.

Maintenant pourquoi restreindrait-on le référendum du bureau de contrôle à tel ou tel projet ? D'autres que ceux devant la Législature ont été proposés ; les écarter du "concours" serait peut-être exclure des propositions pratiques et utiles.

On connait les idées de la PATRIE sur le sujet; elle les a formulées en un projet qui, s'il s'écarte de celui du Board of Trade, se rapproche de celui de l'échevin L. A. Lapointe. Ce n'est pas un bureau de contrôle, mais un bureau exécutif dont les actes, tous les actes sont contrôlés par le Conseil-de-Ville.

Il laisse le pouvoir législatif, le pouvoir suprême aux représentants du peuple, dont il exécute les volontés, les décisions basées, quant aux travaux, aux contrats et au personnel, sur les propositions de l'exécutif.

Il est malheureux que dans une affaire aussi importante, les réformateurs s'attachent exclusivement au triomphe de leurs idées et refusent de prendre en considération, de discuter en commun, tous les projets présentés, afin d'en arriver à un plan définitif, accepté ou même subi par tous et présenté au peuple avec le concours, l'appui de tous les hommes de bonne volonté. L'union fait la force, et le gâchis municipal au milieu duquel nous nous débattons, est autant le résultat d'un manque d'entente entre les citoyens sur les affaires municipales qu'aux fautes du système et aux erreurs commises par ceux qui l'appliquent.

LETTRE PROVINCIALE

QUEBEC, 21 avril.

Les émotions ne nous ont pas manqué cette semaine. Depuis lundi, les séances de la Chambre ont eu un ragoût particulièrement piquant, mais celle d'aujourd'hui a encore dépassé le diapason ordinaire.

C'est encore la colonisation qui a fourni la matière du principal débat cet après-midi. M. Sauvé a commencé, ajoutant son petit scandale aux trente autres qui ont déjà été dénoncés, avec quelle vigueur vous le savez.

Il s'agit d'un nommé Pharand, de Saint-André Avellin, un cultivateur de longue date, qui voulait émigrer vers le nord, et qui, après s'être rendu au Nominingue, s'est vu refuser un lot boisé, parce que, dit une lettre du département des terres, on l'on prie pour un spéculateur plutôt que pour un colon.

M. Sauvé demande pourquoi le département n'a pas pris la peine très simple de s'informer à Saint-André Avellin. Il aurait appris que M. Pharand cultivait depuis trente ans et n'était pas un spéculateur. C'est le département des terres qui est de mauvaise foi et non pas le colon. Le gouvernement a peur du colon, comme on a horreur d'un criminel.

L'honorable M. Caron ne connait pas des raisons précises pour lesquelles on a refusé ce lot à Pharand, mais il approuve l'agent des terres d'avoir pris ses précautions contre le spéculateur. C'est toujours la même doctrine que le colon est présumé de mauvaise foi.

Mais l'honorable M. Prévost ne pouvait manquer, lui aussi, d'entrer en scène, du moment que la colonisation était en cause. Il demandait la production d'une déposition de M. William Williamson au sujet du lot 15 du 7me rang du canton Howard. Ce M. Williamson est le même marchand de bois dont il a été parlé et à qui le départementides terres adressait des blancs-seings lui permettant d'appliquer sur les lots de son choix la prime de $50 qui devait être payée aux pères de 12 enfants. M. Prévost, on se le rappelle, prétendait qu'un lot, après avoir été vendu à un colon, avait été repris au même colon, parce qu'à l'insu du département, et grâce au blanc-seing qu'il possédait, la compagnie de M. Williamson s'était déjà approprié dans l'intervalle. L'hon. M. Caron affirmait que la prime de $50 n'avait pas été appliquée au dit lot et l'hon. M. Prévost affirmait le contraire. C'était une question de savoir qui disait la vérité.

L'hon. M. Prévost se dit capable aujourd'hui de prouver la vérité de son assertion au moyen d'abord de la déposition assermentée de M. Williamson, dont il demande la production, et au moyen d'une lettre du département adressée à M. Denis Donovan, son secrétaire, lorsqu'il était ministre. Cette dernière lettre n'est pas produite au dossier, mais, malheureusement pour les officiers du département, M. Prévost la possède.

Le député de Terrebonne se demande ce qu'il adviendrait si le département, au lieu d'envoyer des blancs-seings aux marchands de bois, envoyait des billets de location en blanc aux colons. Ce serait un tollé, une clameur générale.

(Suite à la 11e page).

LA PERCEPTION DES DROITS DE COUPE

Sous ce titre retentissant: "Les marchands de bois de l'Ontario sont accusés de frauder l'Etat; un comptable, congédié, déclare à l'enquête que plusieurs établissements ont fait des rapports faux concernant leurs coupes," le "Telegraph" de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick publie dans son numéro du 20 avril une dépêche spéciale qui se lit ainsi:

"Toronto, 19 avril.— A l'enquête qui se tient actuellement à Fort-Frances sur l'accusation portée contre la compagnie forestière de Fort-Frances d'avoir fait des rapports faux concernant ses coupes de bois et d'avoir ainsi volé des sommes considérables à la province, James Johnson, le comptable congédié, a maintenu ses accusations. Il a déclaré que tous les établissements forestiers pratiquaient le même truc, qu'ils volaient l'Etat depuis des années et que, pour sa part, il avait cru de son devoir de dévoiler le système de vol en usage. La témoignage de Johnson a créé beaucoup d'émoi. W. A. Preston, président de la compagnie, et député à l'Assemblée législative, a nié l'accusation."

Cette dépêche a un intérêt particulier pour la province de Québec, où l'on soupçonne précisément les marchands de bois de ne pas payer à la Couronne tout ce qui lui revient.

Dans l'Ontario, le gouvernement retire deux millions et demi de piastres par année pour des concessions forestières d'une superficie totale de seize à dix-huit mille milles.

Dans notre province,, soixante-dix mille milles de concessions rapportent un peu plus d'un million et quart.

Il est vrai que l'Ontario est plus riche en pin, mais tout de même, la disproportion est trop grande pour ne pas frapper un esprit impartial.

Si l'Ontario ne retire de ses concessions qu'une partie de ce qu'elle devrait, quel est donc le cas de la province de Québec ?

Chose certaine, c'est que dans notre province, comme dans l'Ontario, et encore plus que dans l'Ontario, le gouvernement s'en est toujours rapporté à la déclaration des marchands de bois, sans exercer aucun contrôle personnel.

Pourquoi la commission parlementaire des Comptes publics, à Québec, ne ferait-elle pas une enquête sérieuse sur le système de perception des droits de coupe ?

Un million de plus au budget de l'enseignement primaire, cela ferait bien l'affaire de notre province et de notre race !

LA QUESTION DES PECHERIES

L'hon. A. B. Aylesworth et M. J. . Ewart, Conseil du Roi, d'Ottawa, partiront au commencement de mai pour l'Angleterre, où ils rencontreront le ministre de la justice de Terreneuve, l'hon. M. Hunt, et ils prépareront ensemble, au ministère des affaires étrangères, la cause du Canada et de Terreneuve, relativement au différend des pêcheries de l'Atlantique, qui sera soumise au tribunal de La Haye durant le cours de l'été prochain, conformément aux termes du traité conclu en février dernier.

M. Aylesworth sera probablement absent du Canada tout l'été. Durant son séjour en Europe, se fera de nouveau traiter par des spécialtes de Vienne pour son mal d'oreilles.

MINISTERE DU TRAVAIL

Dans quelques jours, Sir Wilfrid Laurier déposera devant la Chambre des Communes un projet de loi créant un portefeuille du travail.

Le ministre désigné pour ce portefeuille, M. Mackenzie King, est encore en Chine, où il complète sa mission comme représentant spécial du Canada à la conférence internationale pour la suppression du trafic de l'opium, par une enquête générale sur les problèmes de l'immigration orientale en ce pays. Il est attendu dans la capitale vers le milieu du mois prochain.

Nous accusons réception d'une plaquette contenant le récit du dernier voyage en Europe, de Mgr Emard, évêque de Valleyfield, ainsi qu'une vie de St-Thomas d'Aquin, par l'abbé J. B. A. Allaire.

La contestation des élections de l'hon. L. McDonald et M. McLean, le premier libéral et le second conservateur, élus pour le même district, est commencée depuis mardi, à Souris, Ile du Prince Edouard. On a assigné pour ce procès plus de 200 témoins.

Le gouvernement de la Saskatchewan a acheté toutes les lignes de longue distance, les bureaux locaux et l'outillage de la compagnie de téléphone Bell dans les limites de cette province, et assumera le contrôle du réseau le 1er mai prochain. On ne connait pas encore les conditions de la vente.

Le conseil municipal de St-Jean, N.B., par suite des dernières élections, sera maintenant composé de neuf libéraux et de huit conservateurs, les libéraux étant en majorité pour la première fois depuis longtemps.

Un plébiscite a eu lieu en même temps dans quatre quartiers, sur la question des licences; et, dans trois quartiers, la majorité a été pour la prohibition. Dans ces trois quartiers, il n'y aura pas de licence, à partir de 1910, pendant trois ans.

Un rapport déposé à la Chambre des Communes indique que depuis le 1er janvier 1896, le Canada a dépensé $1,932,708 pour la construction de nouvelles salles d'exercices et d'arsenaux. La valeur des salles d'exercices et des arsenaux en voie de construction est de $707,824.

Que pensent de ces déboursés considérables ceux qui dénonçaient autrefois l'achat de quelques milliers de fusils?

THE S. CARSLEY Co. LIMITED

LE MAGASIN FERME A 6 HEURES. JEUDI, 22 AVRIL 1909

Tout un Mouveau Stock de Marchandises pour notre Magasin du Haut de la Ville

Comme nous le disions il y a quelque temps, notre magasin du haut de la ville ouvrira avec un stock entier de nouvelles marchandises. Quelques-unes des marchandises attendent maintenant ici, d'autres sont en route, et tout le stock sera ici, prêt pour l'ouverture vers le 1er juin.

LE "HOMESTRETCH" DE LA GRANDE VENTE DE SIX SEMAINES

CETTE grande vente, commencée il y a cinq semaines, finira avec le mois. Il reste encore sept jours pour réduire nos stocks dans de justes proportions pour le 1er mai. Il est clair que nous voulons briser tous les records durant cette semaine, quand on consulte cette grande liste de bargains. Rappelez-vous que les meilleures valeurs partent toujours les premières, ainsi donc venez le matin.

20 CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES, VALANT $4.75

Très jolis chapeaux garnis pour dames — quelques-uns sont en tresse de paille satin, garnis de chiffon de soie, de fruits et de feuillage, d'autres en mohair fantaisie de la meilleure qualité avec ruban de satin liberty, roses françaises et feuillage, dans les principales couleurs : brûlé, marine, mousse paon, blanc, noir, etc., chapeaux valant régulièrement $4.75. Vendredi **$2.59**

LES PLUS NOUVEAUX ARTICLES EN CHEVEUX Bourrures "Yama"

Seulement 150 bourrures "Yama", qui font fureur actuellement en Europe seront certainement les styles prédominants de cette saison — viennent directement de notre bureau de Paris ; cheveux de première qualité seulement, en brun pâle, médium et foncé seulement; ce sont les premiers du genre à Montréal. Le prix régulier de ces articles à Paris est de $6.00. Prix de vente ici vendredi **$2.69**

Voyez la vitrine de la rue Notre-Dame.

Châlis de 35c pour 23c

Châlis fantaisie dans une grande variété de rayures et dessins floraux sur fonds pâles ou foncés. Prix régulier 35c la verge. Prix de vente **23c**

Soie Japonaise de 49c

Soie japonaise blanche de belle qualité, 36 pouces de largeur. Prix régulier 49c la verge. Prix de vente **39c**

Soie Taffetas de 90c

Soie taffetas noire de superbe qualité, beau fini brillant, 36 pouces de largeur. Rég. 90c la verge. Prix de vente **69c**

VENTE SENSATIONNELLE DE DENTELLES !

1600 verges de nouvelle imitation de bordures en dentelle Val. et torchon, et insertions pour appareiller, grande variété de dessins tout à fait nouveaux, 1-2, 1 et 1 1-2 pouces de largeur. Régulier 3c, 5c 7c. Prix de vente ..... **1½c et 2c**

500 verges d'insertions en dentelle guipure très épaisse, patrons nouveaux et très jolis, en blanc, ivoire et Paris, 2 pouces de largeur. Vendues régulièrement à 15c. Prix de vente **8½c**

200 verges de tulle allover en blanc et ivoire, 18 pouces de largeur. Régulier 35c. Prix de vente **15c**

Manteaux et Pelisses pour Enfants

Le stock complet des échantillons d'un manufacturier en manteaux et pélisses en serge et cachemire crême, pour enfants, à d'énormes réductions. Prix de vente $1.00 à **$4.00**

Gants en Chevreau de 75c pour Dames

25 doz. de gants en chevreau pour dames, bonne fabrication, nuances de tan, brun, gris, mode, blanc et noir, 2 boutons - pression ; grandeurs 5 3-4 à 7. Pour écouler à **69c**

Robes de $1.50 pour Fillettes

Robes de fillettes en guingan, de belle qualité, à carreaux bleus et blancs, styles Buster Brown et Français, toutes joliment garnies et confectionnées très amples; grandeurs pour les âges de 1 à 7 ans. Régulier $1.50. Prix de vente **99c**

Jupes de $4.00 pour Demoiselles

Seulement 44 élégantes jupes de robes pour demoiselles, en beaux panama et worsted en bleu-marin, vert et gris, toutes à lés, avec rang de boutons de même tissu en avant. Grandeurs 32 à 36 pouces. Rég. $4.50. Prix de vente **$2.99**

Autre Lot de Pantalons d'Hommes

Pantalons à rayures gris pâle et foncé, pour hommes, bien finis, très appropriés pour porter tous les jours, grandeurs 30 à 44 pouces de mesure à la taille. Régulier $2.25. Vendredi, la paire **$1.49**

MANTEAUX DE DAMES DE $10 à $15.00 POUR $6.49

Environ 25 manteaux de printemps pour dames, grandeurs et styles désassortis, en covert et drap fin de belle qualité, en noir, bleu-marin, fauve et brun, tous bien taillés et d'ajustement parfait. Les anciens prix étaient de $10.00 à $15.00, mais le lot sera écoulé vendredi à un seul prix **$6.49**

Blouses de $1.25

Blouses de dames, en linon blanc avec devant en broderie ajourée et groupes de plis, longues manches mousquetaire. Rég. $1.25 chacune. Prix de vente ... **79c**

Prélarts et Nattes en Caoutchouc

500 verges de prélarts de qualité splendide, 2 verges de largeur, patrons de bloc et de tapis, bien préparés. Prix régulier : 50c. Vendredi, la verge carrée **21c**

Seulement 100 nattes épaisses en caoutchouc goudronné, dimension de 10 x 30 pouces, de qualité supérieure. Régulièrement vendues à 95 cts chacune. Vendredi **68c**

Corsets Directoire de $1.75 pour Dames

Cinquante corsets seulement, balance d'un lot de fabricant — corsets Directoire du dernier modèle, pour dames, dos très long, quatre jarretelles à même, en véritable batiste française. Régulier, $1.75. Prix de vente, le corset **98c**

Articles de Toilette

	Rég.	Vend.
Restaurateur des cheveux de Brighton	50c	40c
Renovateur des cheveux de Hall	50c	45c
Lotion Avenel	75c	59c
Eau à la violette de Taylor	50c	40c
Danderine	25c	19c
Savon de toilette au petit-lait, 3 morceaux...		10c

Liste de Marchandises Régulières à Bon Marché

Serviettes en coton, 22 x 40 pouces	14c
Toile Crash pour serviettes à rouleau, 18 pouces	6 1-2c
Serviettes de bain blanches	10c
Coton à draps gris, 2 verges	15c
Coton Bengale, 40 pouces	9c
Coton blanc anglais, 36 pouces	10c
Draps tout faits, 2 1-2 verges	41c
Taies d'oreillers toutes faites	9c
Cotons à draps anglais blancs, 2 verges	22 1-2c
Mousseline rayée blanche	8c
Toilettes d'oreillers suisses	20c

Remèdes de Printemps

	Rég.	Vend.
Huile de foie de Morue	90c	69c
Sels de fruits d'Enos	60c	40c
Abbey's Salt	50c	34c
Vin de Kola, celeri et pepsine	$1.00	69c
Cascara, de Carsley	25c	17c
Poudres Seidlitz	25c	19 1-2c
Le meilleur camphre anglais la livre	$1.50	95c

Stores à Rouleaux

Stores à rouleaux spéciaux en tissu opaque crême et vert, rouleau à ressort solide. Complets, vendredi, pour ... **29c**

Comptes de $2.95 pour Garçonnets

100 complets Norfolk de 2 morceaux, en tweed, pour garçonnets, patrons pâles ou foncés, doublure en farmer satin, forte confection, grandeurs 25 à 29 pouces à la poitrine. Régulier, $2.95. Prix de vente **$1.99**

BARGAINS DU VENDREDI EN EPICERIES PURES

Le Meilleur Beurre de Crémerie, tant que la loi durera **24½c la livre.**

	Rég.	Vend.
20 lbs sucre granulé	$1.00	97c
Les plus belles amandes écaillées	45c	35c
Soupe au poulet, 2 boites	30c	25c
Harengs dans la sauce aux tomates	17c	15c
Thé anglais pour le déjeuner, 5 lbs.	$1.20	98c
Noix de cacao en filaments	20c	17c
3 boites de glace à gâteaux au chocolat	30c	25c
Figues fraîchement cueillies, 2 lbs	30c	25c
Noix mélangées	20c	17c
Fleur Hongroise, 9 lbs	35c	28c
Avoines roulées, 7 lbs	30c	25c
Figues confites, 1 lb.	25c	12c
Crême évaporée, grande boîte	20c	10c
Cacao de Cowan, 1-2 lb.	25c	23c
3 bouteilles de sauce Worcestershire	30c	25c
Savon de Buanderie, 10 morceaux	30c	25c
Poudre à pâte, 2 lbs	30c	25c
1 gallon de bon sirop d'érable pur		42c
Water Glass, 3 lbs	30c	25c
Fromage canadien	20c	17c
Biscuits au soda	30c	24c
Olives, à la pinte	35c	30c

Voyez ce que vous pouvez acheter en fait d'Epiceries avec 20c

3 lbs de sucre Crystal pour le café 30c
2 boites de sardines importées 25c
6 lbs de fleur de sarrasin pure 25c
2 paquets de raisins épépinés 25c
3 lbs de pois écalilés 25c
3 bout. de catsup aux tomates pures 25c
4 lbs de farine de blé-d'Inde. 25c
3 boîtes de 1 1-2 de fèves au lard 25c
Confitures de C. & B. (assorties) 20c
2 lbs de pois verts fendus 25c
3 paquets d'allumettes allemandes de sûreté 25c
2 lbs de sucre pulvérisé 25c

LE S. CARSLEY, Ltée. LE S. CARSLEY, Ltée LE S. CARSLEY Ltée

LES PETITS VENDEURS DE JOURNAUX

Ils assisteront à la représentation de demain soir, à l'Académie

Le gérant de l'Académie de Musique a invité M. Pete Murphy, président de l'Association des Vendeurs de Journaux, et tous les petits vendeurs de journaux de Montréal à assister à la représentation de demain soir. Des tramways suéciaux, mis à la disposition de l'Association, quitteront le Bureau de Poste à 7 heures 30 p.m. pour se rendre au coin des rues Sainte-Catherine et Université.

Registres de Graphophone COLUMBIA

CYLINDRES INDESTRUCTIBLES

Ce nouveau régistre prend de la vogue tous les jours, car la demande est grande. Ce n'est pas surprenant, car il ne s'use pas et ne se casse pas. Ce qui veut dire grande économie pour l'acheteur. Prix 25c chacun. Ce régistre peut s'expédier par la malle.

Foley Frères Coin Ste-Catherine et Sanguinet.

N.B.—Catalogue envoyé sur demande.

Voitures

Directement de Notre Manufacture

Voyez notre Exhibition de 1909 de

Surreys, Runabouts et Traps,

100 Styles Différents à choisir aux Prix de la Manufacture.

HARNAIS

POUR

RUNABOUT, COUPE, TOMBERAU ET EXPRESS

Il nous fait plaisir de montrer les marchandises. Venez les examiner.

E. N. HENEY CO., Ltd, 333-35 St-Paul,

MANUFACTURIERS EN GROS, MONTREAL

L'Epargne à deux, dans un Compte Conjoint

permet au mari et à la femme d'opérer dans un même compte leurs dépots ou retraits d'argent en tout temps. Ces dépots portent intérêt et assurent toute sécurité contre la perte et le vol.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital Payé : $2,500,000. Fonds de Réserve : $2,150,000.

9-13-17-21-25-29

AUBAINE INESPEREE

Les temps sont durs et les marchandises très chères, mais si vous savez mettre à profit les offres alléchantes de

La Maison

L. M. LEFEBVRE,

516 rue Rachel

ANCIEN No 268

ce sera une occasion favorable de faire face à cet état de chose.

Le grand succès et la renommée qu'elle s'est acquis nous dispensera d'en faire l'éloge. Mais qu'il nous suffise de dire que demain vendredi, sera la vente la plus remarquable que nous n'ayions encore faite. A cette occasion nous avons préparé des réductions sensationnelles et des avantages qui seront de nature à vous faire apprécier nos bons marchés.

Demain, à chaque personne qui achètera à nos comptoirs pour 50 centins ou plus, nous donnerons une boîte de chocolat valant 15c pour la somme de un centin, à condition qu'elle nous apporte cette colonne d'annonce. Outre cela nous donnerons un beau cadeau à chaque acheteur au montant de $1.50 et $3.00.

LISTE DE PRIX

1 lb amandes Grenoble pour	21c
et	25c
3 paq. gelée McClaren, Khovah ou Pure Gold pour	25c
3 morceaux savon Castille pour	25c
1 pinte huile olive pour	27c
1 pinte huile foie morue 75c pour	47c
500 boites saumon valant 8c pour	5c
3 boites condensé Canada First, pour	25c
1 douz. boites sardines pour	47c
1 douz. savon Queen's Laundry Bar pour	47c
1 douz. savon Comfort pour	47c
3 bout. ammonia pour	25c
1 boite citrouille pour	9c
2 btes mine grasse pour	15c
1 grande boîte mine grasse 15c pour	8c
1 boite poudre à pâte 1 lb. 15c pour	9c
1 bte empois Reay, valant 12c pour	9 1-2c
1 bout. eau Apollinaris pour	12c
2 lbs chandelles pour	25c
1 brique à couteau pour	9 1-2c
6 paq. poudre Raeso pour	25c
8 morceaux savon enveloppés pour	25c
2 bout. huile olive pour	15c
2 bout. huile Castor pour	5c
1 morceau savon Cuticura, pour	20c
2 lbs biscuits 3ème Centenaire pour	15c
1 lb beurre crémerie	29 1-2c
8 lbs tapioca pour	25c
20 lbs sucre granulé pour	99c
10 lbs cassonade pour	45c
6 lbs beau riz pour	25c
6 lbs riz chinois pour	25c
2 lbs caustique pour	9c
3 pintes fèves blanches pour	25c
1 brosse à peinture pour	5c
3 boîtes prunes pour	25c
1 lb pommes évaporées pour	10c
12 paq. poudre Barsalou pour	45c
12 savon Barsalou pour	45c
2 morceaux savon Williams pour	15c
5 boîtes allumettes pour	19c
1 lb blanc céruse pour	1c
2 lbs size pour	5c
6 lbs fleur avoine pour	25c
2 douz. boîtes tomates pour	25c
1 douz. boîtes blé-d'Inde pour	25c
1 douz. boîtes pois pour	25c
3 pintes pois pour	25c

GRANDE EXPOSITION

de tapisseries demain, vendredi.

L'aspect que présentait notre rayon des papiers à tentures mardi dernier était des plus encourageant. L'activité qui n'a cessé de régner durant toute la journée nous présage que l'année 1909 sera la plus fructueuse de toutes les années précédentes. Si vous voulez avoir de belles tapisseries pour embellir votre demeure et la rendre plus gaie, il faut venir voir notre exposition de tapisseries qui sera la plus attrayante de toute la saison.

Nous avons un assortiment des plus belles et des plus nouvelles tapisseries des manufactures canadiennes et américaines. Vous êtes cordialement invité à venir voir nos milliers de patrons qui sont les meilleurs marchés de toute la ville. Nous en avons de 2 1-2 jusqu'à $1.00 la pièce.

LIQUEURS

Gin De Kuyper pour	53c et 82c
Gin Melcher pour	53c et 82c
1 pinte whisky en esprit pour	$1.19
1 pinte brandy pour	99c et $1.35
1 pinte vin canadien pour	23c
1 pinte vin Sherry ou Porto pour	25c et 75c
Vin RR. PP. Oka pour	71c
Vin Chevrier pour	77c
Vin Byrrh pour	89c
Vin St-Michel pour	69c
1 bouteille brandy valant 75c pour	44c
1 bout. Scotch, valant 75c pour	49c
Brandy Hennessey pour	$1.09
Brandy Médecinal pour	$1.24
Pilules Rouges ou Moro pour	23c
Sirop Grand Mère et Vignette, Pilules Dodd, Doan ou Milburn	34c
Emulsion Scott	39c et 69c
2 bout. Sirop ou cachets Demers pour	25c
Lydia E. Pinkham pour	71c
Tablettes Fruit-a-tives, pour	19c et 38c
2 bout. sirop Anis Gauvin ou Baume Rhumal pour	25c
1 paq. Garfield Tea pour	19c
1 paq. Celery King pour	17c
Chevelure de Paris ou Lait des Dames Romaines, pour	38c
Huile Electrique Briggs 25c pour	14c
Burdock Blood Bitters pour	67c
Ferrozone pour	37c
Dr Chase Nerve Food pour	37c
Dr Chase Kidney Pills pour	16c
Pepto Mangan pour	33c
Cascarettes pour	9c et 18c
Tablettes Rivales pour	69c
Allensbury No 1 ou 2 pour	39c
Pilules Hamilton ou Beecham pour	23c
Onguent Chase ou Zam-Buk pour	45c
Wampole pour	67c
Sirop Yellow pour	69c
Salsepareille Hood pour	69c
Extrait Fraises Fowler pour	39c
Abbey Salt pour	19c et 69c
Sirop Lambert pour	39c
Sirop Mathieu pour	39c
Sirop Shiloh pour	19c et 34c
Castoria Fletcher pour	39c

Nous donnons une attention toute spéciale aux commandes reçues par malle ou téléphone.

Tel. Bell Est 2113.

La ville de Toronto, va établir une nouvelle école technique. Le "World" demande à ce propos que l'enseignement qu'on y donnera soit conçu sur des bases plus pratiques que l'enseignement qui a été donné jusqu'ici par l'école actuellement existante.

On se plaint, paraît-il, que nombre d'élèves sortant de l'école technique de Toronto, ne soient pas en mesure de remplir les positions auxquelles ils sont censés avoir été préparés.

Le "World" cite comme un modèle à suivre, l'enseignement qui se donne dans les écoles techniques allemandes qui forment des contremaîtres, des dessinateurs industriels, des chefs d'atelier connaissant à fond la technique de leur métier.

LA REQUETE DU SULTAN

TERRIFIE, LE SOUVERAIN TURC DEMANDE A N'AVOIR PLUS QU'UN POUVOIR CONSTITUTIONNEL AVEC LES PREROGATIVES DU CALIFAT.—LES EXIGENCES DU COMITE D'"UNION ET DE PROGRES"

PERU, 22. — Toute la question turque roule en ce moment sur ce point : quel sera le sort du sultan ? Abdul Hamid II est dans un état d'énervement extrême : il ne sait que résoudre et passe toutes ses journées à consulter ses ministres. Il ne peut plus dormir et ordonne à ses soldats de marcher toute la nuit le long des allées sablées du parc d'Yildiz Kiosk sous la septième fenêtre, de façon à ce que le bruit cadencé de leurs pas le rassure. Son horreur des ténèbres s'est accrue à tel point que le palais Yildiz est éblouissant de lumière toutes les nuits. Nombre de ses serviteurs l'ont abandonné.

Des milliers de télégrammes, remplis de menaces, lui parviennent chaque jour. Son chambellan, Ghalib Bey, a pris la fuite. Tout le quartier environnant le palais est désert. Le fils favori d'Abdul Hamid a écrit aux journaux que malgré les bruits qui courent, il est faux qu'il soit complice des mutins.

CONSTANTINOPLE, 22. — Le conflit entre la piété musulmane et les idées politiques de l'Occident a amené le peuple turc à deux doigts de la guerre civile. Le comité de l'union et du progrès ne fera probablement que retarder la lutte à main armée entre ceux qui croient aux enseignements du Prophète et ceux qui veulent introduire les principes de l'Europe occidentale.

Le cabinet a discuté la situation aujourd'hui, s'occupant principalement des négociations entre les ministres et les membres militaires du comité.

Le sultan demande à rester le souverain constitutionnel, avec tous les pouvoirs spirituels du califat, et une liste civile modérée. Le comité de l'union et du progrès, de son côté, demande que le sultan n'offre aucune résistance et se soumette sans condition.

Le grand visir et ses collègues sont prêts à démissionner si le comité le désire. Ils ne sont restés au pouvoir que parce qu'ils croyaient pouvoir ainsi éviter une guerre civile ou empêcher des actes de violence qui auraient amené une intervention des puissances.

Le comité, ne s'accorde pas sur ce qu'il faut dire. Les radicaux ne veulent pas de compromis, ils demandent que le sultan soit déposé et un prince raisonnable mis sur le trône, disant qu'on ne peut se fier aux promesses d'Abdul Hamid et que le rétablissemet du régime d'il y a dix jours ne règlerait rien. Les conservateurs, d'autre part, disent que la déposition du sultan ne serait possible qu'à la suite d'une bataille acharnée dont l'issue est douteuse.

"Le sultan les a amenés à se quereller entre eux, dit un ambassadeur, et il finira par arranger les choses à son gré."

La majorité des députés veut transporter le siège du parlement à San Stefano.

UNE PENSION POUR MME PETROSINO

ALBANY, N.-Y., 22. — Le projet de loi autorisant les commissaires de police de la ville de New-York à accorder une pension à la veuve du lieutenant de police Petrosino, a été adoptée par l'Assemblée hier.

TOUTE FEMME QUI SOUFFRE

Peut trouver un soulagement sûr avec les pilules de Dodd pour les Reins

Mme J. Oliver raconte comment elle s'est débarrassé de souffrances et de sa faiblesse quand elle employa le vieux remède digne de confiance pour les Reins.

ELGIN, Ont., 21 avril (spécial). —Les femmes qui souffrent, et il y en a des milliers au Canada, apprendront avec intérêt l'expérience faite par Mme J. Oliver, de cet endroit. Elle a souffert et trouvé un remède ; elle n'a pas d'hésitation à déclarer que les Pilules de Dodds pour les Reins sont le remède.

"Je souffrais depuis près d'un an de douleur au dos et de moments de défaillance, déclare Mme Oliver." "J'étais fatiguée et nerveuse tout le temps et le moindre effort me faisait abondamment transpirer. Les pieds et les chevilles des pieds enflaient et j'avais une sensation de tiraillement dans les reins. Je vis l'annonce des Pilules de Dodd pour les Reins et j'en achetai. Douze boîtes m'ont guérie."

Toutes les femmes qui souffrent devraient employer les Pilules de Dodds pour les Reins.

Elles donnent la santé aux Reins et les Reins bien portants sont la première règle de la santé pour la femme. Les organes féminins dépendent presqu'entièrement des Reins pour leur santé. Aucune femme ne peut espérer d'être en bonne santé et heureuse à moins que les Reins ne soient en parfait état.

Les Reins demandent de temps à autre de l'aide ou autrement ils devront devenir fatigués et malades. Et presque toute femme peut vous dire d'après sa propre expérience que les Pilules de Dodd pour les Reins sont l'aide dont elles ont besoin.

Ne Faites pas Voir votre Age à votre Teint

PAR DOROTHY VENN

(DU "San Francisco Examiner.")

Il est assez triste de vieillir chaque année sans faire de votre visage un calendrier qui dit exactement le temps que vous avez vécu. Quelle est la femme qui ne paraîtrait pas jeune si elle avait un teint clair et velouté ?

Le traitement le plus merveilleux peut-être pour la peau est l'un des plus simples.

Le Dr Takita Quoido, le fameux spécialiste japonais, pour la peau, donne aux femmes de San Francisco, le conseil suivant :

Oui, nous ne vieillissons jamais au Japon—je veux dire que le visage des femmes ne révèle jamais leur âge. Toutes les femmes japonaises emploient le mayatone discus dans du "witchhasel" et s'appliquent la solution sur le visage, le cou et les bras une ou deux fois par jour. Ce traitement est absolument inoffensif même pour la peau d'un bébé et donne de merveilleux résultats, en enrayant toutes taches du visage. Il prévient aussi la croissance des poils follets. Vous n'avez jamais vu une Japonaise dont le visage fut couvert de poils follets.

"Prenez un petit paquet de mayatone et dissolvez le contenu dans huit onces de "witchhasel", et vous aurez ainsi ce talisman de jeunesse." 22-27

PARLEMENT PROVINCIAL

LES BIBLIOTHEQUES POPULAIRES. — COLONISATION.—ETUDIANTS EN NOTARIAT, ETC., ETC.

(Correspondance spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 22. — En prenant son siège, l'orateur a rendu sa décision sur les points d'ordre soulevés par MM. Bourassa et Prévost, contre les réponses de Sir Lomer Gouin et de l'hon. Weir, à des interpellations. Les points d'ordre sont renvoyés et les réponses données, maintenues.

BIBLIOTHEQUES POPULAIRES

M. Létourneau, Québec-Est, parle des bibliothèques populaires. Il rappelle que M. Mercier avait fait voter une allocation de $2,000 à ce sujet, mais les conservateurs la supprimèrent en 1892. Il croit que le gouvernement qui a tant fait pour l'instruction publique, devrait s'occuper de cette question et rendre, comme il l'a toujours fait, justice aux ouvriers.

L'honorable M. Roy dit qu'il existe actuellement des bibliothèques publiques dans différentes municipalités. Le gouvernement ne leur accorde pas d'allocations mais il est heureux de leur donner des exemplaires de tous les livres achetés par lui. Le gouvernement verra à encourager davantage ces œuvres utiles. En attendant, il a créé pour la classe ouvrière, les écoles du soir, et bientôt, il leur donnera les Ecoles Techniques.

M. Plante croit que le gouvernement devrait prendre sur lui de voter des allocations et toute la Chambre l'approuvera.

COLONISATION

M. Sauvé, député des Deux-Montagnes, se plaint du système de colonisation. Il prétend qu'on a refusé, à un M. Pharand, un lot, sans raison suffisante.

L'hon. M. Caron, M. Prévost et M. Bourassa prennent part au débat. (Voir lettre provinciale).

La chambre se forme en comité général et étudie le bill permettant aux étudiants en notariat de se présenter autant de fois qu'ils voudront.

M. Lévesque, député de Laval, s'y objecte et demande le renvoi.

M. Daignault dit qu'on doit accorder aux étudiants en notariat le même droit qu'aux autres étudiants. On vote et le bill est adopté à l'unanimité.

M. Bourassa demande certains documents sur l'affaire de l'Abbitibi. Le gouvernement promet de les produire.

A 6 heures, la chambre s'ajourne.

DEBACLE SUR LA RIVIERE CHAUDIERE

(Spécial à la PATRIE.)

STE-MARIE, Beauce, 22.—La glace n'a pas encore bougé d'ici; elle est toute amoncelée sur le pont du village; l'eau est très haute entre Beauce Jonction et St-Georges. Le Québec Central a cancellé ses trains, car tout le long de cette voie, qui est de 30 milles, l'eau couvre toute la voie de plusieurs pieds, et à plusieurs places la glace est sur la voie.

Tous les villages de St-Joseph, Beauceville et St-Georges sont inondés, et la glace est bien proche des habitations.

La glace est toute partie de Scotts vendredi. Grande a été notre peur de voir partir notre pont avec la glace, car toute la glace était amoncelée sur le pont. Heureusement que l'eau a un peu baissé.

IL EN COUTE CHER D'ETRE MALPROPRE

La cour de la maison portant le No 29 rue Sanguinet, n'est pas propre. C'est du moins ce qu'ont constaté les officiers du bureau d'hygiène. Mais elle n'en rapporte pas moins de jolis revenus à la Ville. Partant du principe posé par Vespassien que l'argent est inodore, le Recorder a infligé une amende de cinq dollars à chacun des onze locataires israélites de cette maison. Si on y ajoute les frais qui s'élèvent à une vingtaine de piastres on voit que la ville s'est fait un joli denier par la négligence crasseuse des délinquants. Nettoyez vos cours.

DEVELOPPEMENT, IMPRESSIONS ET AGRANDISSEMENT POUR LES PHOTOGRAPHES AMATEURS

Henry Morgan & Co. Limited

COLONIAL HOUSE MONTREAL

ANNONCENT QU'UNE

TAPIS NETTOYES ET RENOUVELES PAR LES PROCEDES LES PLUS MODERNES

Vente Spéciale aura lieu Vendredi et Samedi

A LAQUELLE PRENDRONT PART LES RAYONS SUIVANTS :

Indiennes, Etoffes à Robes, Filets et Dentelles, Menus Articles, Articles de Cou, Broderies et Marchandises de Fantaisie, Chaussures pour Dames, Articles pour Electricité, Meubles, Quincailleries, Valises, Chaussures pour Hommes, Chapeaux pour Hommes, Parapluies, Merceries pour Hommes, Romans enregistrés, etc., toutes les marchandises seront vendues à des Escomptes Spéciaux.

Une des principales caractéristiques de la vente que feront Henry Morgan & Co, consiste dans le fait que la qualité des marchandises offertes est toujours loyalement établie ; aucune fausse déclaration n'est donnée soit sur le prix antérieur ou sur la valeur actuelle de l'article offert en vente, ce qui fournit au public l'occasion d'acheter des marchandises à une grande réduction et à avoir, en même temps, le nom de Henry Morgan & Co, Ltd, comme garantie.

Collets Ecossais et Jabots

Un assortiment considérable de collets écossais en mousseline, dentelle et piqué, à des prix variant de 85c à $2.75.

Jabots en mousseline, broderie, dentelle et soie, à des prix variant de 60c à $1.50.

Serge Cachemire à 35c

Pour vendredi et samedi seulement, des serges de cachemire tout laine, 42 pouces de large, couleurs bleu-marin, brun, vert et grenat. Prix spécial, 35c la verge. Valeur régulière 55c.

Tweeds à Costumes à 49c

Tweeds à costumes d'été, 54 pouces de large ; régulier $1.25 la vg pour deux jours seulement, 49c la verge.

RUBANS DE 7 PCS DE LARGE 39c

Vente spéciale d'une ligne de rubans, tous de 7 pouces de large, dans toutes les couleurs en vogue, à 39c la vrg ; rég. 50c.

Abat-jour pour lampes électriques à 25c

Lignes désassorties d'abat-jour pour lampes électriques. Quelques abat-jour très jolis dans le lot. Vu que ce sont des lignes désassorties, on les vendra à 25c chacun ; les prix rég sont de 50c à $1.00.

(4ème Etage.)

Rayon de Menus Articles

Cordons pour coussins, de toutes les couleurs, depuis 17c en montant.

Franges à rideaux, un assortiment considérable depuis 20c en montant.

Franges à boule en coton, depuis 12c en montant.

Guimpes et galons de couleur, depuis 10c la vrg. en montant.

Articles en Broderie et de Fantaisie

Doylies, faits à la main en dentelle Cluny et toiles, 6, 8 et 12 pouces, depuis 40c à $1.75 chacun.

Centres, 20 à 28 pouces, de $2.00 à $10.50.

Tapis de table, 36, 45 et 54 pouces, de $8.50 à $18.50

Runners, 20 x 36, 20 x 45, 20 x 54, de $3.50 à $13.50.

Blouses en zéphir estampé de couleur, dans toutes les principales nuances. Prix $1.00.

(Voyez la vitrine.)

Rez-de-chaussée.

GUINGANS A 11c

Ligne spéciale de guingan uni, 27 pouces de largeur, en nuances unies de bleu-pâle, rose et gris. Spécial, 11c la verge.

Ligne spéciale de ginghams écossais, 27 pouces de largeur, à jolis carreaux dans les couleurs suivantes : rose, bleu-marin et rouge. 11c la verge.

Crépon de couleur, 29 pouces de largeur ; un très joli tissu pour blouses, corsage, etc., en grande demande pour l'été. Dans les couleurs de rose, bleu, vert, mauve, blanc, vieux rose et crème. Spécial, 25c la verge.

MERCERIES POUR HOMMES

Collets pour hommes, échantillons de manufacturiers, (repassés mous), en blanc avec rayures de couleur fantaisie ; aussi en flanelle Ceylan avec rayures de couleur ; points 15½ et 16 seulement. 20c chacun moins 33⅓ p.c.

Chemises pour hommes. plastron mou, en batiste anglaise de belle qualité ; beau choix de patrons, coupe ample. Confectionnées à notre fabrique. Prix $1.00 chacune.

Chemises pour hommes, plastron mou, en madras blanc avec rayures fantaisie, de très belle qualité. Longs poignets. Prix $2.00 chacune.

ENCORE DES CHAPEAUX D'HOMMES A $1.50

Par suite de la grande demande pour ces chapeaux, à $1.50, nous avons résolu de ne les mettre en vente que vendrediet samedi seulement. Il y a un grand nombre de formes nouvelles dans les nouveaux styles de printemps.

Chapeaux Derby noirs et bruns pour hommes, bord plat ou relevé ; aussi à bord carré avec calotte plate pour hommes d'affaires. Prix $1.50. Régulier $2.00 à $3.50.

Chapeaux mous pour hommes, style Fedora et "flat leaf," dans toutes les principales nuances. Prix $1.50 chacun. Régulier $2.50 à $3.50.

Imperméables de Dames

NOTRE stock d'imperméables de dames est au complet. Nous avons les dernières productions de Londres et New-York en fait de modèles faits par tailleur et modèles fantaisie. Ils sont confectionnés en velours-moire, rayé et uni, satin, drap covert et peirane, dans les nuances de gris, brun, vert, bleu-marin et noir, non doublés ou doublés en caoutchouc vulcanisée. Les prix varient de $12.50 en montant.

Manteaux en caoutchouc vulcanisé et cravenette pour enfants de 4 à 16 ans, à des prix variant de $4.50 à $7.50.

Offres Opportunes au Rayon de la Quincaillerie

Glacières avec intérieur en porcelaine et toutes les dernières améliorations ; très faciles à nettoyer. Prix depuis $18.50 en montant.

Chaufferettes à huile, sans fumée ; ce qu'il faut pour ces soirées froides. Prix depuis $3.75 en montant.

Peintures liquides anglaises et prêtes à employer. De toutes couleurs, en boites de toutes dimensions et garanties. Toutes à Moitié prix.

Aussi une collection complète d'articles pour le nettoyage de maison, tels que poli à planchers, époussettes en plumes pour planchers cirés, plafonds et murs ; escabeaux, peintures d'or lavables, etc., et une variété complète d'outils de jardins et accessoires — rateaux, houes, pelles, bêches, boyaux d'arrosage de 7 plis, brouettes, etc.

La vente extraordinaire de trois jours en fait de porcelaine, lampes, articles en argent sterling, services à diner, articles en verre taillé, chandeliers en cuivre, coutellerie, articles d'optique et de pyrographie, se termine demain (vendredi) soir.

Chaussures de Dames à $2.00

Bottines et souliers de dames, en poulin verni et chevreau, lacées et boutonnées, de fabrication américaine de première classe. Pointures brisées. Prix de vente $2.00 la paire. Valeurs régulières de $3.25 à $7.00.

Pantoufles de dames en prunelle et chevreau ; pointures brisées. Prix de vente 75c la paire. Valeurs régulières de $1.50 et $1.75.

NOUVEAUX ROMANS ENREGISTRES A 50c

Comprenant quelques-unes des œuvres les plus récentes de roman populaire.

Aussi collection d'œuvres classiques de Nelson, en papier mince, à 15c le volume. Nous venons de recevoir une consignation de ces commodes petites éditions de poche d'œuvres populaires et nous les mettrons en vente à 15c chacune.

BELLES SACOCHES A MAIN, A $5.00.— Une belle ligne de sacoches à main dont les anciens prix étaient de $7.00 et $8.00. Elles seront mises en vente demain au prix remarquablement bas de $5.00.

SOULIERS D'HOMMES A $2.00

Souliers d'hommes, en poulin verni, fabrication américaine, dans les pointures brisées. Pour écouler à $2.00 la paire. Prix rég. $5.00 à $6.50.

Bottines et souliers tan pour hommes, fabrication américaine. Prix pour écouler $4.00 la paire ; valeurs régulières $5.50 et $6.00.

La bottine "Hurley" pour hommes. Prix de vente d'écoulement $5.85. Prix réguliers $7.00 et $750.

Offres Spéciales de Meubles

Seulement trois mobiliers de chambre à coucher en acajou solide, comprenant bureau, chiffonnier, table de toilette et psyché. Tous moins 20 p. c.

Seulement un mobilier de salle à manger, en chêne doré, comprenant buffet, table à extension, étagère de service et chaises. Moins 25 p. c.

Seulement deux mobiliers de salon de trois pièces, en acajou solide, rembourrés en denim vert. Moins 20 p. c.

SACOCHES "KIT" ET "CLUB" POUR HOMMES, MOINS 25 p.c.

Afin de faire de la place au stock régulier du printemps, le Rayon des Valises et Sacoches mettra en vente un lot de sacoches "Kit" anglaises, tannées au chêne, dans les grandeurs de 18 à 24 pouces. Toutes moins 25 p. c.

EXPLOSION D'UNE ENORME CHAUDIERE

A Bracendale, près de Toronto.— Deux blessés. — Les pertes s'élèvent à $50,000

TORONTO, 22. — Une des quatre énormes chaudières des grands dépôts de Miller and Son, à Bracendale, a fait explosion hier après-midi à 1.30 heures. La force de l'explosion fut telle qu'on l'entendit à une très grande distance. Tout l'édifice fut détruit ainsi que les trois autres chaudières. Quatre-vingt étuves furent également détruites.

Vingt-trois ouvriers étaient au travail dans les dépôts, et bien que les vitres, les briques et les débris des machines aient été projetés en l'air et soient tombés de tous côtés autour d'eux, aucun d'eux n'a été grièvement blessé.

M. Miller estime que ses pertes s'élèvent à plus de $50,000.

Les plus sérieusement blessés sont : M. Joseph Woodliffe, qui a une blessure assez grave à la main, et M. Charles Stoller, coupé à la figure et aux mains.

LA PRESSION FUT INSUFFISANTE

(Spécial à La Patrie)

SAINT-JEAN, Qué., 22— L'enquête tenue en notre ville par M. le coroner A. E. N. Chevalier sur l'incendie qui a eu lieu dernièrement à la manufacture de M. J. B. Molleur, s'est terminée mardi soir dernier. Le verdict a été que l'origine de l'incendie était inconnue et les jurés ont recommandé aux autorités de prendre à l'avenir des mesures pour que la pression soit suffisante pour protéger efficacement contre les incendies. Il avait été prouvé, au cours de l'enquête, que lors du feu en question, la pression de l'eau a manqué.

Par leur verdict les jurés n'ont rejeté la responsabilité ni sur la ville ni sur les propriétaires de l'aqueduc, mais ils ont exprimé l'espoir que, dorénavant, la même chose ne se répètera pas.

BLESSE PAR UNE AUTO

Un jeune homme nommé Léopold Demers, âgé de 21 ans, et demeurant au No 141 rue Sanguinet, a été frappé par une automobile à l'angle des rues Sainte-Catherine et Ste-Elisabeth, à huit heures ½ hier soir.

Le docteur Chempoux, chef interne de l'hôpital Notre-Dame, où Demers a été transporté, constata après un examen judicieux, que le patient souffrait de graves lésions internes.

HISTOIRE TOUCHANTE

CONSOLATIONS APPORTEES PAR UN MISSIONNAIRE CATHOLIQUE A UNE FAMILLE HONGROISE REFUGIEE AU NORD-OUEST

Sous le titre de : "Une bluette de la Saskatchewan, un missionnaire a écrit comme suit à Mgr Langevin :

"Une bluette pour votre fête : qu'elle vous porte bonheur !

"Oui, dans nos pays perdus, les pauvres catholiques n'ont qu'un désir : rencontrer le prêtre, parler avec lui des choses du ciel, recevoir de sa main Jésus dans la sainte Hostie.

"Il y a trois ans, je me rendais à 42 milles de Kaposvar, et j'eus connaissance de quelques familles hongroises établies un peu hors du chemin que je suivais d'ordinaire pour visiter les missions de l'ouest. J'allai à leur recherche ; et mon bon ange me conduisant, j'arrivai à une chaumière que de loin je n'aurais pas vue, car c'était tout simplement un trou creusé en terre sur lequel on avait jeté un toit de foin. Sur le seuil de la porte, une pauvre vieille était accroupie ; et près d'elle, un gros garçon caressait son chien. Comme je m'approchais, la vieille regardait, indifférente. "Loué soit Jésus-Christ !" lui criais-je dans sa langue. Elle eut un sursaut ; je la vis pâlir ; et comme je sautais de mon buggy, apercevant ma soutane, elle joignit les mains: "Mon Dieu, cria-t-elle, c'est le prêtre !—Oui, vieille maman !—Catholique ?—Catholique comme toi !" Elle m'arracha les deux mains pour les baiser, et elle se mit à sangloter pour tout l'abandon du passé et pour tout le bonheur du moment présent.—Alors, tandis que son fils courait avertir les voisins, la vieille me conta ses peines. "Non, Père de mon âme, disait-elle, jamais je ne serais venue, si j'avais su ce que je sais. En Hongrie, j'allais à la messe tous les jours, j'étais de la société du Rosaire, et notre prêtre,—que le bon Dieu bénisse le dernier de ses pas! —notre prêtre venait souvent chez nous. Alors les agents nous ont dit qu'ici, au Canada, il y avait aussi des églises et des prêtres, même des prêtres hongrois...mais, croyez-moi, Père de mon âme, voici deux ans qu'on m'a amenée dans cette grande prairie, et c'est maintenant la première fois que je vois un prêtre, et que je puis penser à mon âme!" Bientôt les voisins accoururent, et ce fut une fête, comme lorsque l'enfant prodigue revint chez son père, sinon qu'ici c'était le père qui revenait chez les enfants. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo.

"Que Votre Grandeur me bénisse, et la pauvre vieille, et le gros garçon, car, grâces à Dieu, nous vivons encore tous."

Kaposvar, 18 mars 1909."

ECHOS DE BEAUHARNOIS

(Spécial à La Patrie)

BEAUHARNOIS, 22—Le club de Pêche et de Chasse du lac St-Louis organisait dimanche après-midi, un parti de sucre à la maison du club située sur la propriété de M. Joseph Hébert. On s'amusa bien et l'on revint fort tard dans la veillée.

—Dimanche dernier, il y avait réception par Mlle Georgina Laurendeau, chez son grand'père, L. A. Seers, avocat, de Beauharnois. Assistaient à cette intime réunion : Mlles Eveline Leclerc, Adrienne Mayer, Charlotte Tassé, M. A. Huot et MM. Ferdinand Leduc, David Manny.

Mardi soir, il y aura un récital de musique chez Albert Contant, pour ses élèves.

Maux de Gorge Catarrhe

Apérès avoir essayé tant de remèdes, vous devez certainement savoir maintenant qu'aucune médecine liquide peut guérir votre gorge ou votre nez. Même un gargarisme ne fait qu'humecter l'entrée de la gorge — il ne peut se rendre à l'intérieur, ni atteindre les tubes bronchiaux qui sont enflammés.

Catarrhozone diffère totalement de toute autre médecine à prendre — vous ne faites qu'aspirer sa vapeur curative, respirer ses fumées balsamiques qui guérissent et soulagent les cellules les plus exiguës qui se trouvent dans les poumons, le nez, la gorge et les tubes bronchiaux.

Par cette manière scientifique, le mal et l'inflammation diminuent rapidement, les cordes qui sont lâches sont rendues à leur état normal et les muqueuses obtiennent une nouvelle vigueur. Toute trace de catarrhe disparait, mucosités dans la gorge, graillonnement, expectoration, narines bouchées—tous ces symptômes certains du catarrhe et de bronchite sont guéris d'une manière permanente par Catarrhozone.

Catarrhozone

est garanti devoir guérir

Il est recommandé par la profession médicale contre la toux, les rhumes, la bronchite, maux de gorge, laryngite, maux de gorge propres à ceux qui parlent en public, à ceux qui fument, toux provenant des bronches, faiblesse de poitrine, inflammation de poitrine, enrouement, rhumes, graillonnement, chatouillement, toux propre aux personnes âgées, asthme, douleurs et crampes dans la poitrine, croup, coqueluche, faiblesse de la gorge et de la poitrine chez les enfants et toutes les maladies de gorge et des poumons chez les adultes.

Prenez garde au marchand peu scrupuleux qui vous offre un substitut quelconque meilleur marché ; demandez seulement Catarrhozone. Traitement de deux mois, $1.00, plus petit, 50c; chez tous les marchands recommandables ou par la poste de la Catarrhozone Co., Kingston, Ont.

AU MOYEN D'EXPLOSIFS

ON VA TENTER DE BRISER LA GLACE QUI OBSTRUE LA RIVIERE, A NIAGARA.

ALBANY, 22 — Le surintendant Stevens, a reçu hier les rapports redigés par H. Henry A. Kunz, de Rochester, surintendant des travaux publics dans la division ouest de l'Etat, et par Charles L. Tuttle, un expert dans l'emploi des explosifs, qui ont été envoyés faire un examen de la rivière Niagara, déclarent que les conditions sont sérieuses, que la masse de glace a douze milles de longueur et une épaisseur de soixante pieds, que des dommages considérables sont inévitables et qu'il recommandent l'emploi de la dynamite.

Le surintendant Stevens a transmis ces rapports au gouverneur Hughes, qui a immédiatement téléphoné au ministère de la guerre à Washington, la rivière étant un cours d'eau international. Le département a répondu qu'il ne pouvait pas agir aussi promptement que l'Etat, et a acquiescé à tous les arrangements que l'Etat pourra faire pour remédier à la situation.

Le gouverneur Hughes et le surintendant Stevens ont conféré avec le sénateur Alds, président du comité des finances du sénat, et M, Merritt président du comité des voies et moyens de la chambre d'Assemblée, et il a été décidé que tout l'argent dépensé par le département des travaux publics serait remboursé. On estime qu'il faudra à peu près $3,000.

M. Stevens a été avisé par M. Kuntz que la dynamite serait transportée immédiatement, dans un wagon spécial et des automobiles, de Buffalo à la rivière Niagara, et que les opérations seraient commencées de bonne heure ce matin. On emploiera cinq cents charges de dynamite.

Lewiston, New-York, 22 — La panique s'est répandue parmi les habitants et les propriétaires le long de la rivière, de Queenstown au lac Ontario. Il ne craignent pas la crue de la rivière autant qu'une rupture subite de la masse de glace.

La partie basse de Niagara-on-the-Lake est couverte de deux pieds d'eau, les caves sont inondées et la station de pompes est paralysée. A Lewiston, plusieurs caves sont inondées et les hôtels sont en danger. — Les deux berges de la rivière vont être surveillées toute la nuit.

Cachets du Dr Fred Demers

contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. N'en acceptez aucun autre. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet. J.v-jno

LE TROPHEE DE LORD GREY

Succès de la représentation d'hier soir.—Fin du concours musical.

Le public montréalais manifeste pour le concours dramatique et musical de Lord Grey un intérêt de plus en plus grandissant à mesure qu'il approche de sa fin. Ainsi malgré l'inclémence de la température, hier soir, la vaste salle du Majesté était remplie plus que d'habitude d'un monde distingué et élégant.

Le Gouverneur-Général n'assistait point à la représentation, parce qu'il dut aller présider, à Ottawa, le banquet des vétérans du premier parlement confédératif. Cependant, Lady Grey et sa suite occupaient une loge.

Le concours musical se trouve maintenant terminé, puisque la First Baptist Choral Society, qui venait en dernier sur le programme, s'est fait entendre, hier soir. Le chœur, que dirigeait M. Charles P. Rice, n'a exécuté que des ariettes, et aucune œuvre nécessitant un long travail d'interprétation. Un orchestre, composé d'un nombre insuffisant de musiciens, accompagnait le chœur.

Le jury devra donc décider maintenant laquelle, ou de la chorale de Saint-Louis de France, ou de l'orchestre du conservatoire d'Ottawa, ou de la First Baptist Choral Society, mérite le plus le trophée de Lord Grey. Les points de comparaison entre un orchestre et un chœur sont toujours difficiles, et l'on se demande comment les juges du concours vont procéder.

Puis, nous avons entendu une pièce, tirte d'une nouvelle de Charles Dickens, et intitulée "Little Nell." Le club d'amateurs Dicken's Fellowship, qui nous a donné cette pièce intéressante, se compose de jeunes artistes, chez qui l'on déhote certaines qualités dramatiques remarquables. Mlle Dugmas Prints, dans le rôle de "Little Nell," et M. T. G. Watson se sont montrés très à l'aise sur la scène. L'auditoire a d'ailleurs applaudi chaleureusement tous les interprètes de cette pièce, qui valent bien certains acteurs professionnels américains.

Ce soir, c'est au tour du "University Honeymoon Dramatic Club," de Montréal, et de l'Association Walter, d'Ottawa, de prendre part au concours.

VICTOR HUGO ET LA PEINE DE MORT

Au moment où l'on discute tant la peine de mort, veut-on savoir l'avis de Victor Hugo sur la question? L'illustre poète était l'adversaire acharné de la peine de mort. M. Emile Bergerat, un jour, lui demanda :

"Si l'on vous tuait vos deux petits enfants, et si vous faisiez partie du jury chargé de juger l'assassin, qu'est-ce que vous feriez ?"

Victor Hugo trouva sa réponse chez son ancêtre Corneille.

Il répondit très simplement : "Je mourrais."

FEU M. MARSOLAIS

La Chambre de Commerce, à sa réunion d'hier après-midi, a voté des condoléances à l'occasion de la mort de feu l'ex-échevin Marsolais.

Meublez votre Maison

Ou votre Salon, Salle à manger, Chambre à coucher, Librairie, Boudoir, Passage, là où il y a un des plus beaux choix de Meubles, Literie, Tapis, Rideaux, Prélart, Poêles, Glacières, Miroirs etc., au plus bas prix de toute la ville, soit au comptant ou à 30, 60, 90 jours et plus si vous le désirez.

Chez F. Lapointe

625 Ste-Catherine Est, près Montcalm

OUVERT LE SOIR

LA GAZETTE MUNICIPALE

EN DEPIT DU CONTRAT D'AFFERMAGE UN COMPTE DE FRAIS ADDITIONNELS POUR SA PUBLICATION EST RECLAME DE LA VILLE

Les fermiers de la "Gazette Municipale", MM. Lionais et Cie, réclament de la ville $135, pour ouvrages additionnels, non pourvus au contrat d'affermage, en vertu duquel ils ont droit à une somme de $2,500, pour la publication du journal officiel municipal, en 1908, et les avocats de la ville recommendent le paiement des "extras" en question. Cette réclamation a fait le sujet d'une longue et acerbe discussion, hier après-midi, à la séance de la commission de l'hôtel de ville, et l'échevin Lévy s'est insurgé contre la prétention de MM. Lionais. Il allègue que la soumission de ces messieurs couvrait les extras possibles et que le contrat passé subséquemment, n'est pas conforme à la soumission adoptée par le conseil. Il a fait une charge à fond contre la transaction et a accusé MM. Lionais de vouloir tirer parti d'une erreur commise dans la préparation du contrat. Ses objections ont eu pour effet d'empêcher le règlement de la réclamation, conformément à l'opinion des avocats et la question fut différée à la prochaine séance.

TELEPHONE DES MARCHANDS

Ordre ayant été donné à la compagnie des téléphones des Marchands d'avoir à enlever ses appareils de tous les édifices municipaux la compagnie a écrit, hier, à la commission pour se plaindre de l'injustice qui était faite à ses clients, et solliciter un délai, afin d'en arriver à un arrangement à l'amiable, mais l'échevin Prud'homme a insisté pour qu'un protêt fut signifié à la compagnie d'avoir à enlever ses appareils sous quarante-huit heures d'avis de la signification du dit protêt, sans quoi la ville ferait elle-même enlever les dits appareils aux frais de la compagnie. Une résolution a été adoptée en ce sens.

L'échevin Lespérance, président de la commission, a soumis les devis pour la confection d'un plancher en tuiles de marbre, pour le corridor du premier étage de l'hôtel de ville et il fut résolu de demander des soumissions et pour la confection d'un plancher en tuiles et d'un plancher en mosaïques.

UNE IMMENSE ETENDUE DE TERRAIN CHANGE DE MAINS EN AUSTRALIE

La nouvelle Compagnie "Bovril Australian Estates" vient de faire l'acquisition de pâturages ayant une étendue de 9,261,400 acres, dans la partie nord de l'Australie-Sud et dans le district de Kimberley, Australie-Ouest, en même temps que de 100,000 bêtes à cornes. Même en notre pays, ces propriétés sembleraient très vastes, puisque les deux ensembles feraient plus qu'égaler le Nouveau-Brunswick, tout entier, et qu'elles couvriraient presque la Nouvelle-Ecosse. En divisant les plus grandes provinoes du Canada en propriétés de la dimension de celle de la "Bovril Australian Estates", le

Manitoba en donnerait cinq,
Alberta en donnerait seize,
Saskatchewan en donnerait dix-sept
Ontario en donnerait dix-huit,
Québec en donnerait vingt-quatre,
Colombie-Anglaise en donnerait vingt-cinq.

Le but de cette compagnie est de travailler de concert avec la "Argentine Estates of Bovril, Limited" qui a acquis tout récemment, dans les mêmes conditions 437,076 acres afin d'assurer à la Compagnie "Bovril" une ample provision de bœuf.

Lord Brassey est le président de cette nouvelle compagnie et M. Sydney Kidman, connu en Australie comme le "Cattle King", est un des directeurs.

Cette nouvelle compagnie débute avec un capital de $1,241,850 (£255,000.) 48-1

CONDOLEANCES

A une réunion des membres du conseil de l'école polytechnique il a été résolu : que les élèves ont appris avec regret la mort de M. Emile Balète, fondateur et ancien directeur de cette institution ; 2o qu'ils offrent leurs sincères sympathies à la famille éplorée ; 3e que copie des présentes soit envoyée à la famille et aux journaux.

Les anciens élèves de l'Ecole Polytechnique réunis en grand nombre dans les salles de leur Alma Mater, ont appris avec un profond sentiment de tristesse, la mort de leur ancien professeur et directeur des études, Monsieur Emile Balète.

En conséquence, il est proposé par J. Emile Vanier, secondé par Marcel Beulac, et adopté unanimement :

Que les anciens élèves désirent exprimer par la présente résolution leurs sympathiques regrets d'avoir perdu, dans la personne de feu Monsieur Emile Balète, non seulement un bienfaiteur inoubliable, mais aussi un des fondateurs reconnus des études scientifiques professionnelles, dans cette province ; que leurs sincères condoléances soient transmises en cette douloureuse occasion à la famille du défunt et que copie soit envoyée au journaux

LONDRES, ANGLETERRE

L'HOTEL CECIL, LONDRES

SITUE dans la partie la plus pittoresque et la plus centrale de Londres, à proximité des théâtres, du district des magasins et des places d'intérêt.

Il offre des accommodations supérieures au voyageur canadien à Londres. Service rapide, traitement courtois et entourage agréable. Bien meublé, vaste aménagement et installation luxueuse.

Il plaît à la masse des voyageurs canadiens, parce que c'est l'hôtel qui répond aux désirs des Canadiens et aux exigences de la vie à l'hôtel. Le seul bar et salon de toilette américains parfaitement modernes de tout le continent. Garage sur les lieux, accommodation pour automobiles des visiteurs, automobiles à louer.

A l'hôtel Cecil vous pouvez vivre comme vous l'entendez, suivant l'étiquette ou non, menant une existence retirée ou vous mêlant à la foule.

TAUX :

Par jour.			
Chambres, simples, depuis	$1.25	Déjeûner	60c, 70c, 85c
Chambres, doubles, depuis	$2.25	Lunch	$1.00
Chambres, bain et boudoir	$6.25	Diner	$1.25, $1.50, $2.50
		Souper	$1.25

ON NE CHARGE RIEN POUR LES LUMIERES ET LE SERVICE.

LISEZ LA "BROCHURETTE SUR LE CECIL"

Elle vous donne tous les détails sur l'hôtel, vous fournit une carte clairement tracée de Londres, vous renseigne sur les places d'intérêt, vous dit quoi faire et où rester. Elle devrait être dans la poche de tout voyageur canadien. On peut l'avoir en la demandant soit personellement ou par la poste du

BUREAU DE L'HOTEL CECIL

Town and Country Gravel Bureau, 389, 5ième avenue, Cité de New-York, Dorland Agency, Atlantic City, N. J., ou en s'adressant à l'hôtel Cecil, Londres, Angleterre.

AU COLLEGE NOTRE-DAME

UNE JOLIE SOIREE RECREATIVE A L'OCCASION DE LA FETE DU REV. PERE SUPERIEUR

A l'occasion de la Saint-Georges, fête patronale du Rév. P. G. A. Dion, Provincial de la Congrégation de Sainte-Croix au Canada et directeur du Collège Notre-Dame, Côte des Neiges, les jeunes élèves de l'institution ont donné hier soir une brillante soirée dramatique et musicale à laquelle assistaient de nombreux membres du clergé et une foule de parents des écoliers. Comme pièce de résistance au programme, figurait une jolie opérette, "Le marchand d'Aumates", que MM. A. Beaulieu, P. Aimé Valois, H. Labelle, A. Saint-Charles, H. Hamelin, W. Gagnon, M. Hudon, R. Germain, R. Meunier, P. Hamelin, Z. Resther E. Gariépy, G. E. Poirier, H. Meunier, A. Papin, M. Delfausse et Jos. Monette, âgés de sept à douze ans, ont interprété de la plus gentille façon.

L'orchestre du collège Saint-Laurent, sous l'habile direction du Rév. Père Clémebt, avait prêté son concours et a donné de la belle musique.

Le jeune F. McNamee a très bien dit un monologue, et le tout petit C. Ed. Roy, a exécuté avec une remarquable habileté un solo de piano. Enfin deux bambins, L. Lamarche et A. Roach, ont soulevé l'admiration, par le talent oratoire qu'ils ont montré dans la lecture des adresses de circonstance au héros de la fête.

Le Rev. Père Dion, dans une courte allocution qui a terminé cette soirée charmante s'est montré touché de la filiade affection qui lui était manifestée par les jeunes élèves qu'il a remerciés de leurs bons sentiments.

LES AGENCES DE COLLECTIONS

Le Board of Trade s'oppose à l'abolition des agences de collections.—Nouveaux comités formés.

Le conseil du Board of Trade, s'est déclaré, hier, opposé au projet de loi qui sera bientôt introduit à la Législature ayant pour objet l'abolition des agences de collections, en limitant le privilège aux seuls avocats.

On a lu à ce sujet un certain nombre de lettres des diverses agences protestant également contre ce projet de loi. La Chambre enverra une requête au premier ministre lui demandant de bien vouloir le faire retirer.

Sir Lomer Gouin, a répondu au Board of Trade au sujet des contrats d'annonces, des compagnies mises en liquidation, qu'il est à étudier cette question et qu'il compte y donner sous peu une solution satisfaisante.

En l'absence de M. Farquhar Robertson qui est à la Législature de Québec avec la délégation des citoyens au sujet des amendements à la chartre de la cité de Montréal, M. G. L. Cains, occupait le fauteuil présidentiel.

M. R. A. Ballentyne et M. Jos. Ethier ont fait rapport au sujet de la fédération des Chambres de Commerce de cette province, tenue mercredi dernier, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Montréal.

Le bureau des examinateurs des peseurs et mesureurs publics a été nommé hier. Il sera formé comme suit : MM. Chs Chaput, Jos. Ethier, A. J. Hodgson, E. McDougall, R. P. McLea.

Nouveaux membres : M. Williams J. Stuart, M. N. G. Valliquette, M. P. Girard, M. O. Lemire.

COURRIER DE VALLEYFIELD

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 22. — M. Oscar Langevin, inspecteur des chemins, est à faire nettoyer nos rues, ce n'était pas sans besoin et nous l'en remercions.

—Le promoteur de la "Canadian Light, Heat & Power Co.", M. Robert, était de passage ici dimanche dernier, accompagné de deux ingénieurs de la compagnie. Ces derniers sont encore ici, où ils s'occupent à étudier les moyens à prendre pour augmenter le volume d'eau qui s'écoule dans le canal de Beauharnois et qui devra alimenter les grandes usines électriques de ce puissant syndicat.

Les travaux commenceront sous peu.

—Le vapeur "Chaffey" a commencé ses traverses quotidiennes entre Valleyfield et Lancaster.

Nos autres bateaux faisant le service entre notre ville et Montréal se mettront aussi en marche aussitôt les canaux ouverts.

—L'affaire Robert, de St-Louis de Gonzague, est encore remise à samedi le 24 du courant. M. J. A. St-Julien, avocat, de Montréal, défend l'accusé.

—Le passage ici de Houle, de St-Etienne, sous la garde de plusieurs détectives de Montréal, fait le sujet de toutes les conversations, et les commentaires sur ce triste drame vont leur train.

L'"ECONOMISER" OXFORD GURNEY

Adapté à notre Fournaise à Eau Chaude

Est une merveilleuse invention qui épargne en moyenne 20 pour cent de combustible. Il est impossible, grâce à lui, que le gaz de fournaise se répande dans la maison.

Il maintient frais le tuyau de fumée, il n'est pas besoin d'ouvrir la porte d'alimentation pour diminuer l'intensité du feu, de même qu'il n'est pas besoin d'air frais pour refroidir les sections à eau.

Breveté pour s'adapter aux fournaises Oxford Gurney seulement.

Venez et nous vous renseignerons plus au long à ce sujet.

The Gurney Massey Co., LIMITED

385-387 Rue Saint-Paul

MONTREAL.

"Argenterie qui dure"

Aucune autre n'est aussi bonne

Demandez l'argenterie qui porte la marque

"1847 ROGERS BROS."

Sur les couteaux, fourchettes, cuillers, etc., elle est remarquable pour la beauté artistique et ses qualités de durée.

Vendue par les principaux marchands.

Les plats et assiettes d'argent qui donnent de l'égance à la table sont faits par la

MERIDEN BRITA CO.

LOUIS F. PAYAN ELU ECHEVIN

(Spécial à la PATRIE)

SAINT - HYACINTHE, 22. — M. Louis-F. Payan, manufacturier, vient d'être élu échevin de la cité de Saint-Hyacinthe, pour le quartier No 1, pour remplacer l'échevin Ulric Robert, qui a donné sa démission.

HOTEL RIENDEAU — John F. Linton, T. F. Gleany, Boston, Mass ; J. T. Gravel et dame, St-Tite ; J. L. Sanschagrin, Trois-Rivières ; A. G. H. Béique, M.D., Magog ; E. P. Bédard, Sherbrooke ; P. P. Chaussé, Bedford ; D. E. Bessette, St-Malo ; D. Soucy et dame, Rivière du Loup ; J. E. O. Demers, N.P., Farnham ; J. Renois, Belœil; La. Normandeau et fils, East Douglas ; A. Lassonde, St-Hyacinthe ; W. Poirier, South Roxton ; J. E. Latourelle, J. R. Lafrenière, J. H. Doré, Ottawa ; J. B. Bergeron, Québec; Jos. Dupré, St-Ours ; Jos. Côté, J. O. Auger, S. O. Riverin, Québec ; J. G. Héroux, Terrebonne ; Ovide Destrempe, St-Cuthbert ; A. Collette, St-Jean-Baptiste ; M. et Mme C. H. Beauchemin, Mlle Paula Trudeau, St-Jean ; P. R. Chouinard, Québec ; J. E. Lauzé, Lotbinière ; Alfred Blanchet, L. A. Tourigny et dame, Victoriaville ; C. Ouellet, —amouraska ; Alp. A. Laberge, Québec ; J. W. Plante, St-Guillaume ; Cap. N. Bourgeois, St-Angèle de Laval ; L. O. Dauray, St-Denis ; Alfred Dion, Sherbrooke ; Agenord St-Cyr, Victoriaville ; L. P. Labrosse, St-Eugène.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursion des Chercheurs-de-Homes au Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Des billets de colons pour un voyage aller et retour seront vendus de Montréal à

Brandon, Man.	$33.55	Lethbridge, Al.	39.60
Calgary, Alt.	40.50	Macleod, Alta.	40.00
Deloraine, Man.	33.50	Medecine H. Al.	38.60
Edmonton, Al.	42.50	Moosomin, S.	34.20
Estevan, Sas.	35.00	Regina, Sas.	35.75
Lacombe, Alt.	41.50	Winnipeg, Man.	32.00

Et plusieurs autres endroits à des taux réduits correspondants.

Bons pour partir le 4 et 18 mai, le 1er, le 15 et le 29 juin, 1909. Billets bons pour retour dans un délai de 60 jours.

LES WAGONS POUR TOURISTES

quittent Montréal tous les jours, dimanches compris, à 10.30 p. m., pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix d'un lit— Winnipeg, $4.00 ; Calgary, $6.50 ; Vancouver et Seattle, $9.00.

LIGNE COURTE POUR ST-JEAN, N. B., HALIFAX, ETC.

L'express rapide quitte la gare Windsor à 7.25 p.m., tous les jours, excepté le samedi. Accommodations de première classe. Wagons-dortoirs et de première. Le service du wagon-réfectoire est insurpassé.

EXCURSION DE FIN DE SEMAINE A QUEBEC. . . . **$4.90**

Billets bons pour départ samedi et dimanche, et retour jusqu'au lundi.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE : 129 Rue St-Jacques, près du Bureau de poste. 48-jno.

NAVIGATION

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

LIGNE DU ST-LAURENT

STEAMER "CAMPANA"

Premier départ de Montréal (QUAI VICTORIA)

LUNDI, 26 AVRIL, A 4 P. M.

(si la glace le permet) et dans la suite tous les deux lundis durant la saison, quittant Québec le jour suivant, à midi, pour le

Bassin de Gaspé, la Malbaie, Percé, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour passagers.

On ne reçoit pas de cargaison après 2 p.m., le jour du départ.

Pour fret, passage et cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents, 211 rue des Commissaires, Montréal. 38-jno

LIGNE ALLAN

Paquebots de la malle Royale, voyages d'été. Service de Liverpool: Victorian 30 avril, 28 mai 25 juin; Corsican, 7 mai, 4 juin, 2 juillet; Virginian, 14 mai, 11 juin, 9 juillet; Tunisian, 21 mai, 18 juin 16 juillet. Cabine de première—$77.50 et $87.50 et plus. Cab. de sec. $45.00 et $47.50; Troisième $30.00 et $31.25.—Montréal à Glasgow: Ionian, 8 mai, 5 juin, 3 juillet; Grampian, 15 mai, 12 juin, 10 juillet; Pretorian 22 mai, 19 juin, 17 juillet; Hesperian 29 mai, 26 juin, 24 juillet, Hesperian et Grampian Cab. de première, $67.50; Cab. de sec. $45.00. Ionian et Pretorian: Cab. d'une seule classe, $42.50 à $65.00, appelée cab. de seconde.—Londres et le Havre: Corinthian 3 mai, 19 juin, 31 juillet, Sicilian 13 mai 26 juin, 14 août; Sardinian, 22 mai, 3 juillet, 21 août; Pomeranian, 5 juin 17 juillet, 28 août. Cab. d'une seule classe appelée cabine de seconde. Prix: Londres $40.00 et plus; Le Hâvre $45.00 et $50.00 et plus suivant le paquebot. Les listes des cabines sont maintenant ouvertes. H. & A. ALLAN, 55 rue Common, Montréal. 25-jno

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, France
DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs. a. m.

LA BRETAGNE	29 Avril
xCHICAGO	4 Mai
xLA LORRAINE	6 mai
LA GASCOGNE	8 Mai
xLA PROVENCE	13 mai
xLA SAVOIE	20 Mai

xPaquebots à deux hélices.

Renseignements : **Genin, Trudeau & Cie,** agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 48—jno

Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—160 acres, plus ou moins — de terre de l'Etat, disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIRS—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix : $3.00 l'acre. Devoir : — Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption, pourra prendre un homestead acheté dans certain district. Prix : $3. l'acre. On pourra faire l'acquisition d'homesteads achetés sur n'importe quelle terre disponible, section de nombre pair ou impair, au sud du canton 45, à l'est du chemin de fer Calgary et Edmonton, et de la ligne ouest du rang 26, et à l'ouest du troisième méridien et de la ligne du chemin de fer du Sault. Devoirs :—Devra résider six mois chacune des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant $300.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être loués pour vingt-et-un ans, à un taux annuel de $1.00 l'acre. Pas plus de 2,560 acres ne peuvent être loués à un seul postulant. Royauté : cinq cents la tonne.

QUARTZ—Une personne de dix-huit ans ou plus, ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds. Prix d'enregistrement : $5.00. On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra acheter le claim à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

PLACERS MINIERS, généralement 100 pieds carrés. Droit d'entrée : $5.00.

DRAGAGE—Deux baux de cinq milles chacun d'une rivière pourront être émis à un postulant pour un terme de 20 ans. Prix de location : $10 le mille par année. Royauté : 2 1-2 pour cent dès que la production excède $1,000.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 48-jno

CHEMINS DES COMTES DU SUD

MM. Stack et Brogan ont obtenu le contrat de la compagnie de chemin de fer des comtés du sud, pour la pavage des rues Cannon et Mill.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service de Trains Suburbains

En vigueur le 25 Avril 1909

DE LA GARE BONAVENTURE

POUR VAUDREUIL—a6.20 a.m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., c1.30 p.m., d1.36 p.m., d2.15 p.m., a3.40 p.m., a4.21 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c7.30 p.m., c9.00 p.m., e11.20 p.m., d11.55 p.m.

STE-ANNE DE BELLEVUE — a6.20 a. m., c8.30 a. m., b9.10 a. m., c9.45 a. m., c1.30 p. m., d1.36 p. m., d2 15 p.m., a3.40 p. m., a4.21 p. m., a5.15 p.m., a5.45 p. m., a6.15 p. m., c7.30 p. m., c9.00 p. m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

BAIE D'URFE—a6.20 a.m., c9.45 a.m., c1.30 p.m., d1.36 p.m., d2.15 p.m., a4.21 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

BEAUREPAIRE ET BEACONSFIELD — a6.20 a.m., b9.10 a. m., c9.45 a.m., c1.30 p.m., d2.15 p.m., a4.21 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c9.00 p.m., a11.25 p.m., d11.55 p.m.

POINTE CLAIRE—a5.00 a. m., a6.20 a.m., a7.15 a.m., b9.10 am., c9.45 a.m., a12.10 p.m., c1.30 p.m., f2.15 p.m., a3.57 p.m., a4.15 p.m., a4.21 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c7.30 p.m., c9.00 p. m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

LAKESIDE—a6.20 a. m., a7.15 a. m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., c1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a3.57 p.m., a4.15 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

VALOISVILLE — a6.20 a. m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., e1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a3.57 p.m., a4.21 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

STRATHMORE — a6.20 a. m., a7.15 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., e1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a4.15 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

DORVAL—a5.00 a.m., a6.20 a.m., a7.15 a.m., a7.24 a.m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., e1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a3.57 p.m., a4.15 p.m., a4.21 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c7.30 p.m., c9.00 p.m., e11 25 p.m., d11.55 p.m.

DIXIE—a6.20 a.m., a7.24 a.m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., e1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a3.57 p.m., a4.15 p.m., a5.15 p.m., a5.40 p.m., a6.15 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

LACHINE—a5.00 a. m., a6.20 a. m., a7.15 a.m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., d11.45 a. m., a12.10 p. m., e1.30 p. m., f2.15 p. m., a3.57 p. m., a4.21 p.m., a5.15 p. m., a5.45 p.m., c7.30 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

QUAI DE LACHINE. — a6.25 a. m., a8.01 a.m., d1.40 p.m., a5.00 p.m., a6.21 p. m.

Voyez les horaires suburbains pour les gares intermédiaires entre Montréal et Lachine.

MONTREAL - LAPRAIRIE. Laisse Montréal — a7.25 a. m., a12.11 p. m., a4.20 p.m., a6.10 p.m.— Laisse Laprairie — a8.08 a.m., a12.55 p.m., a4.30 p. m., a6.36 p.m.

MONTREAL - VALLEYFIELD. — Laisse Montréal — c8.30 a.m., c9.45 a. m., a3.40 p.m., a4.21 p.m., a5.15 p. m., c8.00 p. m.

Laisse Valleyfield — a8.00 a.m., a8.56 a.m., c10.10 a.m., c4.10 p.m., a5.10 p.m., c6.10 p. m.

c. Tous les jours. a. Excepté le dim. d. Le sam. seulement. e. Excepté le sam. f. Le sam. et le dim. à excepté le sam. et le dim. b. Le dimanche seulement.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE : 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la Gare Bonaventure. 48-jno.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

HORAIRE

7.30 a. m. Dimanche excepté.	St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Rivière du Loup.

EXPRESS MARITIME

MIDI Samedi excepté.	St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, St-Jean, Halifax et Sydney. Connections directes à Truro pour Sydney et l'Ile de Terreneuve avec le train laissant Montréal le vendredi.

Le samedi, ce train va jusqu'à Ste-Flavie.

4.00 p. m. Dimanche excepté.	St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard et Nicolet.

Le Samedi Seulement

MIDI	St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup et Ste-Flavie.

BUREAU DES BILLETS

130 rue St-Jacques. Tels. } Bell Main 615 / Marchands 202

H. A. PRICE, A.A.G. des Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets

39-jno

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef

CHAMBRE 113

Edifice de la Banque des Marchands

jno

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL

A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasin et bureaux, 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 35-m-j-s-jno

"ANTIKOR-LAURENCE"

CURE RADICALE DES CORS, VERRUES ET DURILLONS

Remède sûr, énergique, inoffensif et sans douleur. Garanti Envoyé par la poste sur réception du prix, 25c.

A. J. LAURENCE, Pharmacien, MONTREAL.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 394 rue St-Hubert.

SUNLIGHT SAVON

Le tissu le plus délicat n'est pas trop fin pour être lavé avec sûreté au Sunlight Savon. Quand les autres Savons ont endommagé vos toiles et ont gâté les articles de couleurs, rappelez-vous du mot Sunlight.

LE COMITE DES CITOYENS

UNE SOMME DE $10,000 A SOUSCRIRE POUR DEFRAYER SES DEPENSES A L'ENQUETE ROYALE

Le comité des citoyens qui s'est chargé de faire valoir auprès de la commission royale les plaintes que l'on aura à faire contre l'administration municipale, compte percevoir au moins $10,000 en souscriptions, afin de fare face aux dépenses légales. Les membres du comité estiment qu'ils sont forcés d'en venir là, par suite de la décision du gouvernement provincial, à l'effet que ceux qui auront des plaintes à faire devront payer les dépenses résultant de la préparation de leur cause.

Une assemblée de comité a eu lieu hier, et il fut décidé d'engager M. D. H. Snediker, en qualité d'agent, pour percevoir des souscriptions à cet effet.

Ceux qui font partie du comité des citoyens sont MM. H. Laporte, J. M. M. Duffy, B. M. Wilson, E.B. Greenshields, Geo. E. Drummond, L. J. Tarte, J. A. Vaillancourt, S. W. Ewing, G. W. Villeneuve et G. Desserres. M. Charles S. Phillips, est président et trésorier du comité.

UNE ATTAQUE A MAIN ARMEE

UN ECOLIER SE TROUVE FACE A FACE AVEC DEUX BANDITS. HEUREUSE INTERVENTION DES PASSANTS.

Hier soir, vers les huit heures, Victor Roberge, élève de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, s'en retournait à cette institution.

Selon son habitude, il s'engagea dans l'une des allées du Parc Lafontaine. Il n'avait pas fait quelques pas que deux individus surgirent de l'ombre, et l'abordèrent, revolver au poing, en criant: "Hands up!" "Lève tes mains!" Le jeune garçon, tout déconcerté, ne put qu'obéir; mais, heureusement, des passants charitables vinrent à son secours, et les deux voyous se sauvèrent du côté de la rue Rachel, sans laisser de traces.

TRAVAUX DE LA CANADIAN LIGHT

(Spécial à la PATRIE.)

SAINT-TIMOTHEE, 22.—La "Canadian Light and Power" est enfin décidée à faire bâtir ses usines hydrauliques.

C'est hier matin que les travaux ont commencé. On a installé des bureaux dans une des maisons de la compagnie. On est à faire de grandes réparations à l'ancienne maison seigneuriale où sont les bureaux. Dans un mois d'ici la lumière électrique sera installée dans tous les bureaux. On posera une dynamo temporaire au moulin Langevin, qui est la propriété de la compagnie.

Plusieurs hommes sont occupés à faire le sondage du terrain avec les ingénieurs. Le grand bassin d'alimentation aura deux milles de circonférence.

C'est à 10 arpents du village de Saint-Timothée que va se bâtir cette importante usine électrique.

L'ASSASSINAT D'RD. GREEN

La version de Tony Arosha au sujet du crime.

ANDOVER, Nouveau - Brunswick, 22.—Tony Arosha, le jeune italien condamné à être pendu à Andover, le 4 mai, et qui est le principal témoin de la Couronne dans le procès que vont subir ses trois compatriotes au sujet du meurtre de 'Paddy" Green, a fait sa déposition sous serment hier, malgré les objections des avocats de la défense qui prétendaient qu'étant condamné et ayant perdu ses droits civils, Arosha ne pouvait faire une déposition mais le juge McLeod passe outre, en remettant à plus tard la discussion de ce point de droit.

LE MEILLEUR STIMULANT

Une tasse fumante de délicieux

POSTUM

Il enraye les maux et douleurs causés par le café.

"Il y a une Raison"

Revue Mondaine

Mariage prochain.

On annonce pour le 18 mai le mariage de Mademoiselle Eugénie Dumesnil, fille de M. A. E. Dumesnil, avocat, ancien député protonotaire du Palais de Justice, à M. Wilfrid Laurin, fils de M. A. O. Laurin, entrepreneur.

Demers-Terroux.

Hier matin a eu lieu à l'église de St-Léon de Westmount, le mariage de Mlle Estelle Terroux, fille de M. Tancrède D. Terroux, avec M. Edmond Demers, fils de M. Pierre Demers. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Rév. O. P. Gauthier, curé. La mariée était charmante dans un costume vieux rose. Le chant a été exécuté par MM. Edouard Dufresne et A. Lebel. L'orgue était tenu par M. R. Pelletier.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie. Nous avons remarqué entr'autres : M. et Mme Pierre Demers, M. et Mme Tancrède D. Terroux, M. et Mme Aristide Demers, M. et Mme Alfred Demers, M. et Mme Alfred St-Cyr, M. et Mme J. R. Laurendeau, M. et Mme M. Marchand, Dr Gustave Demers, M. Adrien Terroux, Mlle Orphise Demers, M. et Mme Léon Rolland, M. et Mme A. Dubé, Mlles Rolland, M. et Mme F. H. Bruneau, M. et Mme Emile Côté, M. et Mme Louis Marchand, M. et Mme J. B. Picken, M. et Mme Raymond Beaudry, M. et Mme P. Bélque, Mlles E. de Grosbois, Deguise, McGowan, Ledoux, Orkin, Mignault, Charlton, Gagnon, Décarie, Marchand, Hurtubise, Boivin, Lionais, Berthiaume, Gallimard, Beaudin, Archambault, Merrill, Dubé, Cazelais, St-Syr, Racine, Terroux, Demers, MM. Hurtubise, St-Cyr, Berthiaume, Chevrier, Valiquette, Laurendeau, Terroux, de Grosbois, Charlton, Howard, MacDonald et plusieurs autres.

Les nouveaux époux sont partis pour voyage après la cérémonie. Ils visiteront New-York, Atlantic City et Philadelphie.

Gatien-Vallée.

A l'église de Lachie, le 21 avril, M. F. Henri Gatien, M.D., conduisait à l'autel Mlle Roselinda Vallée. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Père Dalgnault, recteur de l'Immaculée-Conception, oncle du marié. M. le chanoine Savariat assistait au choeur.

Les mariés étaient accompagnés de leur père respectif. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

M. et Mme Gatien sont partis pour un voyage à New-York.

Les cadeaux sont nombreux et magnifiques.

En voyage.

Madame Camille Lefebvre et ses deux enfants, de Montréal, sont à Ottawa, les invités de l'Orateur et Madame Marcil.

M. Henri Hamelin de Sainte-Anne de la Pérade, partira le 2 mai pour un voyage de trois semaines à New-York et à New-Haven.

De retour.

Mme A. P. Beauchemin et sa soeur, Mme Yve Jos. Gareau, sont revenues d'un voyage à New-York et à Atlantic City.

En ville.

M. E. Caron, de Québec, est en ville et loge au Viger.

—Mlle Réséda Lapalme, de St-Hugues, était de passage hier à Montréal.

Euchre et Bridge.

Les dames directrices de l'Ecole Ménagère ont organisé pour demain soir, dans les salons de la PATRIE un euchre qui remportera, nous n'en doutons pas, un beau succès.

L'on y donnera de magnifiques prix. Il y aura aussi plusieurs tables de "bridge."

Les officiers du 65e régiment, en grand uniforme, seront présents et ne contribueront pas peu à donner à ce euchre un cachet tout à fait brillant.

Concert de l'Académie Ste-Marie.

Les élèves de l'Académie Ste-Marie, sous la direction de Mlle Labelle, ont donné, mardi soir dernier, une séance littéraire et musicale qui a remporté un joli succès.

Le programme, des mieux choisis, a été exécuté par les élèves, d'une façon brillante et toutes méritent de sincères félicitations pour la manière dont elles se sont acquittées de leur rôle.

Elles ont prouvé, une fois de plus, de l'excellence de l'instruction qu'elles reçoivent dans cette académie qui occupe à bon droit une place enviable parmi nos maisons d'éducation.

LE 'KESTREL' TIRE SUR UN VAPEUR AMERICAIN

Dans les eaux canadiennes. — La goélette "Woodbury" des Etats-Unis ramenée de force à Vancouver. — Complications probables.

VANCOUVER, Colombie Anglaise, 22. — Pour la première fois depuis que le service de croiseurs de pêche canadiens a tenté de gêner la pêche de flétan par les bateaux des Etats-Unis, dans les eaux septentrionales contiguës au Canada, le vapeur "Kestrel", du gouvernement canadien est entré en action avec ses grosses mitrailleuses Nordenfeld.

L'équipage du vapeur tira, à quatre reprises, sur le vapeur "Charles Levi Woodbury", qui fait la pêche du flétan.

Les boulets éventrèrent la grande voile de la goélette et arrachèrent des fragments du grand mât. Néanmoins, le capitaine Sinclair, du Woodbury, ne voulut pas se rendre. Il refusa de faire attacher une mannière à bord de son vaisseau. Quelques minutes plus tard, un officier et trois matelots du "Kestrel" montèrent à bord du "Woodbury", et en prirent possession.

Il est tout probable que des complications internationales vont surgir de cet incident. Les deux vaisseaux sont arrivés à Vancouver hier.

LES PREMICES DE GRANDES FETES

LE PERSONNEL DE L'ECOLE ST-JEAN-BAPTISTE CELEBRENT D'UNE MANIERE INTIME LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE CETTE INSTITUTION. —DE GRANDES FETES EN PERSPECTIVE

Les élèves de l'Académie St-Jean-Baptiste, ont donné une jolie soirée dramatique et musicale, hier, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur école. M. le curé Auclair, de St-Jean-Baptiste, était à la place d'honneur dans l'auditoire, ayant à ses côtés le Révérend Père Ducharme, Provincial des Clercs St-Viateur; le R. P. Coly, son assistant; le R. P. M. Cadieux, MM. les abbés C. A. de Lamirande, Rasconi, Jos. Dupont, Desrochers, Corbeil, les Révérends Frères A. Martel, Archambault, Charbonneau, Bessette, Piché, Gareau, Denis, Olivier, Boucher, MM. J. A. Labelle, avocat, Venne, Lachance et Paquette, commissaires d'écoles, M. l'inspecteur McGown, MM. les échevins W. J. Proulx et Noé Leclaire, MM. Damien Lalonde, C. A. Millette, Albert Jolicœur, Arthur Boucher, etc.

Le programme était fort intéressant. Après un chant d'ouverture par les élèves de l'Académie, le Révérend Frère Croisetière, directeur de l'Académie, dont les talents d'éducateur et la paternelle bonté sont les sujets d'admiration de toute la paroisse, adressa la parole. Il souhaita la plus cordiale bienvenue aux distingués visiteurs de son Académie, paya un tribut d'éloges à M. le curé et remercia les élèves anciens et actuels du bon souvenir qu'ils gardaient de l'Académie St-Jean-Baptiste. M. le directeur se déclara satisfait de l'encouragement et du travail des élèves et il souhaita que le nombre en soit toujours croissant. Ses bonnes paroles furent chaleureusement applaudies.

Pendant la soirée, M. C. Albert Milette, un ancien élève, présenta au nom de ses confrères aux directeurs de l'Académie St-Jean-Baptiste ses meilleurs vœux à l'occasion de ce glorieux anniversaire. M. Milette fit l'éloge des directeurs de l'Académie.

Enfin, après ces messieurs, ce fut au tour de M. le curé Auclair. Il eut un bon mot pour tout le monde. Il présenta ses hommages aux Clercs Saint-Viateur pour l'œuvre remarquable qu'ils ont accompli depuis vingt-cinq ans qu'ils dirigent l'Académie. Le dévoué pasteur reprit son siège après avoir été applaudi par l'auditoire.

Les Révépends Frères Gervais et Lépine avaient exercé deux opérettes et une comédie bouffe, qui furent rendues avec beaucoup de succès Leurs artistes étaient en verve et très en voix, et ils furent applaudis.

"Les Enfants de Saint-Louis", c'est le titre de la première opérette, une charmante page d'histoire de la France chantés par de vrais petits artistes. Le jeune Morel dans le vaillant Philippe a été toute une révélation.

La comédie-bouffe a pour titre "Les petits jardiniers de la Reine". Elle amusa beaucoup les auditeurs. Puis ce fut le "Prince Charmant", une petite féerie. Tous nos compliments aux Révérends Frères Gervais et Lépine et à leurs gentils interprètes.

Deux numéros intéressants au programme étaient les exercices gymnastiques avec des "massues" et des "petites barres". Les chants par les chœurs d'élèves ont été admirablement rendus.

La fête d'hier soir n'est que le prélude de grandes fêtes qui auront lieu au commencement du mois de mai et où les anciens élèves de l'Académie Saint-Jean-Baptiste seront tous invités.

Nous ne pouvons terminer ce trop court compte-rendu d'une fête remarquablement belle, sans nous joindre aux orateurs d'hier soir, pour louer le zèle, le dévouement et la bonté du Révérend Frère Croisetière, le directeur de l'Académie, et de ses professeurs, pour les élèves de cette institution et les féliciter pour les succès qu'ils ont obtenu depuis vingt-cinq ans.

Les auditeurs garderont toujours un souvenir bien agréable de cette charmante soirée.

CONCERT ET AUDITION DE PIANO

Il nous fait plaisir d'annoncer l'audition que donnera, jeudi, le 29 avril, au cercle Ville-Marie, le jeune et distingué professeur organiste, M. Alphonse Martin.

Les nombreux amis de l'art et du talent tiendront à témoigner leur sympathie à notre jeune virtuose en assistant en nombre à cette soirée musicale. M. Martin produira ses élèves dans leur répertoire le plus complet ; le programme brillamment rempli promet un régal et un succès, de généreux concours se sont prêtés pour aider à l'éclat de la soirée ; mentionnons en marge, MM. Auguste Prud'homme, E.E.L., L. G. Depuis, H. Cousineau, qui nous feront entendre du beau chant accompagnés par Mlle Boisvert. Nous publierons le programme au complet dans notre édition de samedi.

Ne manquons pas cette occasion qui nous sera offerte d'applaudir au talent de jeunes artistes et de reconnaître en même temps le dévouement du maître qui les dirige. C'est en perspective une soirée charmante à passer. Comme nous le disions plus haut, cette audition aura lieu au Cercle Ville-Marie, 71 rue Notre-Dame Ouest, à 8 1-4 p. m., le 29 courant.

Les billets de 50c. seulement sont en vente au magasin de musique de Monsieur J. G. Yon, rue Sainte-Catherine Est, aussi chez Monsieur O. Labelle, 563 rue Mont-Royal, près Saint-Denis, et chez M. A. Martin, 465a rue Saint-André.

Maxime :

Donner la vie morale à ceux qui sont tombés, c'est plus beau que de faire sortir les morts de leurs tombeaux.

CHAMING.

SPECIAL :

5 Boites de nouvelles Fleurs du Printemps, valant 25c pour 15c

Magnifiques Chapeaux, dans les nouvelles formes, garnis de fleurs, ce qu'il y a de plus nouveau. Val. $8 vendredi $4.95

500 verges de SOIE TUSSARD, 22 pc de largeur. Valeur de 50c pour ... 39c

605 Vallières Ste. CATHERINE EST COIN MONTCALM.

Quelques Spécialités POUR VENDREDI de Marchandises en Vogue à cette Saison-ci :

SPECIAL :

BLOUSES en lawn blanc, garnies d'insertions de broderie avec manches longues. Prix rég. $1.50. Vendredi . 95c

PEIGNOIRS en lawn blanc, garnis d'insertion en dentelle, grandeurs assorties. Val. 75c p. 49c

COSTUMES en drap Vénitien, couleurs taupe, bleu, vert et noir. Prix rég. $20 et $22.50 Vendredi $14.95

1200 vgs TAFFETALINE de laine, couleurs assorties, 46 pouces de large. Valant 60 cents pour 49c

2500 verges de BELLE MOUSSELINE A ROBES, à fond blanc et fleuri, grands et petits patrons de couleurs. Valant 15c et 20c pour 9c

800 verges de CHALLIE ANGLAIS FLEURI, d'une valeur de 15c. Pour Vendredi 10c

27 doz de TAIES D'OREILLERS en coton blanc, très bien ourlé, largeur 40, 42, 44 pcs. Valant 15c, 18c et 20c, Vendredi 12½c

10 douzaines de COLLETS EN CHIFFON GENRE DIRECTOIRE, Valant 35 cents. Pour VENDREDI 9c

75 PIECES DE DENTELLE GUIPURE avec insertion Valencienne 1½, 2 et 2½ pouces. Valant 10c à 15c pour 5c

15 douzaines de CEINTURES EN CANEVAS BLANC, brodées de couleur, avec très jolies boucles blanches et dorées. Valant 40c pour 24c

MANTEAUX pour DAMES, en drap Covert, drab, grandeur ¾. Valeur de $7.50 pour $4.95

JUPES DE FILLETTES, en tweeds foncés et pâles, grandeurs de 10 ans à 15 ans. Prix variant de $2.50 à $3.00. VENDREDI $1.99

45 DOZ. BAS CACHEMIRE noir, grandeur pour Dames. Valeur de 30c et 35c. VENDREDI 22½c

25 DOZ. CORPS et CALECONS en balbriggan, pour Hommes, toutes les grandeurs. Valant 50c. VENDREDI 29c

10 DOUZAINES DE CHAUSSETTES en fil de couleurs. Valant 25c ..... VENDREDI. 14c

500 VERGES de RUBAN EN SOIE taffeta de couleurs assorties. Valant 25 cents. VENDREDI 15c

Maison VALLIERES, 605 rue Sainte-Catherine, COIN DE LA RUE MONTCALM.

L'ASSASSINAT D'UN COLPORTEUR

(Suite de la 1ère page)

la rivière était gelée, et comme le train de construction passe tous les jours, le cadavre aurait été vite découvert, et le meurtrier n'aurait pas pu s'esquiver aussi facilement qu'à l'heure actuelle.

LA VICTIME

mesure 5 pieds et six pouces, ne porte pas de barbe, n'a pas non plus de tatouage sur le corps comme la plupart des Syriens.

Il était très bien mis, et malgré les taches de sang qui recouvrent ses habits, on constate, que ses habits étaient très propres, et même élégants.

Le jury, après avoir délibéré pendant quelques heures, a rendu le verdict suivant:

EST-CE SON FRERE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LA TUQUE, 22. — Deux Syriens, qui n'ont pas voulu donner leurs noms, sont arrivés hier soir de Montréal, et après avoir conféré avec le constable Cloutier sont partis, ce matin, pour le Vermillion.

Les deux Syriens croient pouvoir identifier le cadavre.

D'après ce que nous avons pu saisir de leur conversation, un des frères des deux personnes serait disparu depuis la date du meurtre et n'aurait pas donné signe de vie.

De plus, une nouvelle reçue de Québec, nous informe que le procureur-général envoie un de ses détectives sur les lieux pour faire une enquête complète sur ce mystérieux assassinat.

LE VERDICT

"Mort assassiné et prière au procureur-général de faire rechercher le meurtrier, afin que justice soit faite."

LA FIEVRE APHTEUSE

WASHINGTON, 22. — En raison de la disparition du fléau, de la fièvre aphteuse qui décimait le bétail des Etats-Unis, le secrétaire de l'agriculture, M. Wilson, a publié un ordre exemptant de la quarantaine tout le territoire américain.

VOILA LE PAQUET

LE GRAND EMBELLISSEUR

Cette élégante et satisfaisante préparation pour la toilette embellira positivement votre figure et vos formes.

C'est un constructeur de chair qui remplit toutes les exigences des " cold cream ", qui nourrit et stimule la peau et les muscles par absorption.

LA NOURRITURE DE LA CHAIR DU DR CHARLES

est sans égale pour faire disparaitre les rides ; elles est préparée avec des ingrédients inoffensifs dans le but d'adoucir, blanchir et purifier la peau, enlever les rougeurs, la rudesse, la hâle et les rousseurs.

DEVELOPPEMENT DU BUSTE

Les bustes non développés ou ceux qui ne le sont plus par suite de la maladie ou de l'allaitement, peuvent être augmentés matériellement, rendus fermes, replets, et arrondis en un joli contour. Elle agit de la même façon sur les filles qui grandissent et les femmes d'un âge mûr.

Il se fait actuellement une "démonstration" de cet excellent produit chez Dupuis Frères et les dames sont particulièrement invitées à y assister.

DR. CHARLE'S FLESH FOOD CO.,
782 rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

49-1-jno

Cadeaux de Noces par la Poste

Durant que vous lisez ceci, des milliers de catalogues de Birks sont expédiés par la poste, portant avec eux en illustrations l'assortiment le plus considérable et le plus attrayant de

CADEAUX DE NOCES

qui ait jamais été réuni par un magasin qui expédie des commandes par la poste.

Envoyez votre nom et adresse aujourd'hui pour une copie.

Henry Birks & Sons, Limited
BIJOUTIERS SQUARE PHILIPPS ORFEVRES

Quand vous Pensez aux Couchettes, Pensez a Nous.

Si vous songez à acheter des

Couchettes en Cuivre OU EN FER

Vous ne pouvez acheter ce printemps sans tout d'abord voir les valeurs extraordinaires que nous offrons durant notre VENTE ANNUELLE D'ECOULEMENT qui a lieu actuellement. Les marchandises achetées seront mises en entrepôts et assurées gratis jusqu'à ce que vous les demandiez.

Le Magasin est ouvert tous les soirs.

The STODDARD BEDDING CO.
334 rue Ste-Catherine Ouest.

NOTRE TRAFIC AVEC L'ALLEMAGNE

LONDRES 22. — Le mauvais effet de la guerre de tarifs entre l'Allemagne et le Canada vient d'être constaté par la Chambre de Commerce de Berlin. Dans un rapport on lit : "Le commerce a de nouveau accusé une diminution en 1908, les importations du Canada diminuant de £481,667 en 1907 à £346,865 l'année dernière, et les exportations au Canada de £1,451,422 à £965,186 Un grand nombre d'articles autrefois achetés en Allemagne sont pris aujourd'hui en France en Autriche et dans d'autres pays notamment la porcelaine décorée, les jouets en caoutchouc, la contellerie, les articles en cuir, les cartes lithographiques de qualités supérieures les brosses et les albums.

Ce rapport est destiné à appuyer le gouvernement allemand dans les négociations qu'il conduit par l'intermédiaire de Herr Lang, le nouveau consul général d'Allemagne au Canada.

FABRIQUÉ AU CANADA

ROYAL YEAST CAKES

La Meilleure Levure du Monde

Employée et en Vente Partout

LE BILL DE MONTREAL

Le peuple dira s'il veut un bureau de contrôle et de quel genre. — Le "Power" et les anciens contrats. — Emprunt de $5,000,000 pour les conduits souterrains. — Les poteaux. — Une commission des services électriques, etc., etc.

(Correspondance spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 22.—A la séance du comité des Bills Privés hier soir, l'on a longuement discuté la question du bureau de contrôle. Deux bills sont en présence, celui des citoyens, présenté par M. Langlois, et celui du conseil municipal,.

M. Geoffrion explique la différence entre le projet du conseil et celui des citoyens. La ville demande un bureau inamovible, nommé par le conseil, parmi les chefs de départements. Les citoyens demandent des commissaires nommés par le peuple, pour quatre ans. Les citoyens sont prêts à faire un amendement statuant que la loi n'entrera en vigueur que si le peuple l'approuve.

M. Lapointe explique le projet de la ville.

M. Gouin demande si on ne pourrait pas faire un referendum et demander au peuple de choisir entre les deux projets.

L'échevin Dagenais se prononce contre le bureau de contrôle. Il est opposé au referendum, car l'opinion publique est faussée par les journaux. Sir Lomer Gouin répond que le peuple après tout, est le maître de se gouverner.

M. S.-D. Vallières appuie l'élection des commissaires par le peuple. M. Finnie dit que l'opinion générale est en faveur d'un bureau de contrôle.

M. Mercier ne croit pas que beaucoup aient signé les requêtes présentées sans connaissance de cause. Il a autant confiance en 42 échevins qu'en 5 personnes élues de la même façon. Quand elles débourseront $10,000 pour leurs élections, elles seront tentées de se refaire, comme on en accuse les échevins.

M. Walsh dit que les signatures des requêtes sont bona fide et que les dépenses d'élection ne seront pas considérables, comme le prouve l'expérience de Toronto.

M. Amédée Geoffrion croit qu'avec 21 échevins, la ville n'a pas besoin de bureau de contrôle.

M. Ward dit qu'un bureau de contrôle assurerait un esprit d'ensemble dans l'administration.

Sir Lomer Gouin croit que la ville pourrait retirer son projet et laisser adopter celui des citoyens, avec la clause qu'il entrera en vigueur que si les citoyens l'approuvent. S'ils votent contre, alors le conseil de ville établira un bureau de contrôle tel qu'il le propose.

M. Langlois déclare que tout Montréal veut un bureau de contrôle. Les électeurs au referendum choisiront le projet qu'ils préfèrent. La réduction du nombre des échevins ne diminue pas la nécessité d'un bureau.

M. Geoffrion demande combien coûte un referendum. M. Lapointe dit environ $5,000.

M. Gouin propose qu'on consulte le comité sur l'opportunité de soumettre la question au peuple.

M. W. Reid n'a pas confiance dans des signatures données sans connaissance de cause. On devrait forcer la ville à référer la question au peuple. L'échevin Giroux croit qu'il serait sage d'attendre le résultat de la commission avant d'agir, afin de savoir si le conseil a besoin d'un bureau de contrôle. L'administration n'a pas été si mauvaise. Qu'est-ce donc qu'on a à reprocher au conseil ? Il dit que les entrepreneurs préfèrent traiter avec un bureau de contrôle. M. Brunet a dit le contraire.

M. Gouin demande à M. Giroux. —"Avez-vous objection à soumettre la question au peuple ?"

M. Giroux—Le peuple n'est pas capable de donner un bon jugement sur la question.

M. Langlois—Ce n'est pas un compliment pour Montréal.,

M. Giroux—Je ne suis pas ici pour faire des compliments.

M. Brunet déclare qu'il a dit à M. Lemieux qu'il était contre la commission scolaire consultative, parce qu'elle ne représenterait pas la majorité. M. Mackay crie : Nous voulons justice et non le conseil de M. Brunet. Plusieurs parlent et le président crie à l'ordre. La discussion continue. M. Lapointe dit qu'un changement est certainement nécessaire.

M. Langlois propose que le comité vote sur l'opportunité de soumettre la question du bureau au peuple.

Par 20 contre 8, le comité est d'avis qu'on doit soumettre la question au peuple. Pour: MM. Taschereau, Weir, Roy, Langlois, Bissonnette, Cardin, Côté, Daignault, Danjou, Finnie, Gault, Giard, Godbout, Leclerc, Lemieux, Mackenzie, Nault, Reid, Vilas, Walsh, 20.

Contre: MM. Francœur, Geoffrion, Lafontaine (Berthier), Lévesque, Mercier, Patenaude, Séguin et Tourigny, 8.

Montréal pourra construire ses conduits souterrains et empêcher à l'avenir, l'érection de tous poteaux dans les rues. Telle est la décision du comité des bills privés. En dépit des compagnies, la ville est sortie victorieuse de la lutte. Grâce au premier ministre, l'amendement proposé par le Montréal Power pour rendre inefficace l'application de la loi, en liant la ville aux anciens contrats, a été balayé par le vote unanime du comité.

La ville obtient le droit d'emprunter $5,000,000, mais aussi le droit de faire contribuer les compagnies au fonds d'amortissement. Montréal a obtenu justice des députés.

Au début de la séance, M. Archer propose un amendement à l'effet que la présente loi de la charte ne s'applique pas au contrat existant entre Montréal et la compagnie des tramways. Ceci est adopté.

On continue l'étude de la clause des conduits souterrains.

L'article 5 interdisant à l'avenir à toute compagnie de poser des poteaux dans les rues, où la ville a des conduits souterrains est adopté.

On passe à l'article 6, accordant une indemnité pour la valeur réelle du matériel rendu inutile par l'enfouissement. M. Désaulniers propose un amendement, pour que la ville paye non seulement le matériel,mais aussi le coût de l'enlèvement. Cet amendement est retiré, aucun député ne le présentant.

L'article 7, donnant droit à la ville d'acquérir les conduits existants est adopté de même que l'article 8, réglant que les indemnités seront fixées par trois arbitres. L'article 9 accordant à la ville la direction des raccordements des lignes est accepté Arrive l'article 10. Il statue que la ville fixera les redevances que payeront les compagnies pour l'usage des conduits. Ces redevances seront fixées de manière à couvrir le coût de l'exploitation et de l'entretien, ainsi que l'intérêt et le fonds d'amortissement sur le capital engagé par la Cité, dans l'établissement des conduits et le montant des indemnités.

M. Aimée Geoffrion propose en amendement qu'on enlève l'obligation pour les compagnies de contribuer au fonds d'amortissement et à l'intérêt.

M. Prévost approuve cet amendement, disant qu'autrement les compagnies sont trop surchargées.

M. Amédée Geoffrion s'objecte à l'amendement, car les compagnies doivent payer les conduits qui sont construits pour elles.

M.Beaudry Léman dit qu'enlever la redevance au fonds d'amortissement, c'est faire cadeaux de $20,000,000 aux compagnies et les loger gratuitement. Il n'est que juste qu'elles paient pour l'usage.

M. R. C. Smith prétend qu'il est suffisant que les compagnies paient l'usage des conduits. Là-dessus, il s'élève une longue discussion, qui s'échauffe, au point que le président doit rappeler les orateurs à plus de calme.

M. Beaudry Leman dit que les conditions imposées sont celles imposées ailleurs et sont même moins rigides.

M. Etbier dit que si les compagnies construisaient leurs conduits, elles seraient obligées de les payer. Parce que c'est la ville qui les construit, ce n'est pas une raison pour la ville de ne pas payer.

M. Prévost prétend que les compagnies ne pourront trouver de fonds et seront accablées de dettes.

M. A. Geoffrion dit que les précédents ne manquent pas. Il n'est pas juste que la ville paie des conduits que les compagnies paieraient, si elles construisaient elles-mêmes.

On met aux voix l'amendement Prévost pour supprimer la contribution au fonds d'amortissement. L'amendement est rejeté par un vote de 16 à 15.

M. Prévost propose un autre amendement pour que les compagnies ne paient pas l'intérêt sur les indemnités. La ville refuse d'accepter l'amendement qui donne un vote de 15 à 10. Le président, M. Tessier vote pour l'amendement qui est accepté.

M. Prévost propose que les compagnies ne payeront que pour les parties qu'elles occuperont ou réserveront. La ville prétend que cela existe déjà dans la loi. Après une longue discussion un amendement commun est adopté.

L'article accordant à la ville le droit d'emprunter $5,000,000 pour construire les conduits est discuté. M. Prévost voudrait que l'on soumette l'emprunt au referendum.

M. Gouin soutient que c'est un retard inutile ; presque toute la ville le veut et c'est d'une absolue nécessité.

L'article est voté unanimement.

L'article établissant une Commission des "services électriques" dans la ville pour l'administration des conduits, etc., vient ensuite. Il est adopté, en accordant l'appel à la commission d'utilité publique. L'article réglant le salaire des commissaires et les règlements d'administration sont adoptés.

M. Désaulniers propose que la présente loi respectera tous les droits ou les contrats adoptés ou acceptés par la ville.

Sir Lomer Gouin dit qu'adopter cet amendement, c'est rendre inutile tout le bill, l'amendement est rejeté unanimement.

UN NOUVEL AQUEDUC

M. W. G. A. McDonald et M. Oscar Beaudoin, ont obtenu le contrat pour le système d'aqueduc de la Côte des Neiges. C'est à la dernière assemblée du conseil municipal que la chose a été accordée.

Après avoir examiné les soumissions, les conseillers ont accepté les conditions de MM. McDonald et Beaudoin.

Les travaux commenceront bientôt —Entre autres constructions le contrat comprend une conduite principale en fonte d'un mille de long et de huit pouces de diamètre pour haute pression. L'eau alimentant l'aqueduc doit être fournie par la Montréal Water & Power Company, qui placera un compteur, à l'angle des chemins Sainte-Catherine et Côte des Neiges.

Impossible de se bien Porter

Il est impossible de se bien porter, absolument impossible, si les fonctions [illegible] Les poisons du sang ne peuvent être expulsés convenablement quand [illegible] Impossible dans ces conditions de jouir de la santé. Il faut pour cela [illegible] Pilules Pi-Per, laxatives, végétales. Il suffit pour s'en convaincre d'essayer directement sur la foie.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

EAU MINERALE LAXATIVE

Hunyadi János

CONTRE LA CONSTIPATION

En Vente chez tous les Pharmaciens. | Guérit d'une façon douce, naturelle et certaine la constipation, la bile, l'engorgement du foie, l'indigestion et tous les malaises de l'estomac. Efficace et non dispendieuse. Essayez une petite bouteille et prenez un demi verre à votre lever. | Plusieurs Doses dans une Bouteille

ARTICLES POUR LA

PREMIERE COMMUNION

Tout ce dont vous pouvez avoir besoin à des prix populaires.

Chapelets, Médaillons, Livres de Messe avec ou sans étui, Images, Souvenirs etc. Menus objets artistiques, argenteries, montres, bijoux, bronzes, Livres de toutes sortes.

Examen de montres, pendules et tout mouvement d'horlogerie gratis. Réparations soignées et garanties à des prix défiant toute concurrence.

J. PONY, Horloger-Bijoutier,

374 Rue Ste-Catherine Est

PRIX SPECIAUX POUR MARCHANDS. 22-24

VERNIS ANGLAIS

William Harland & Son

Email et couleurs "sec"

— EN DEPOT CHEZ —

J. M. GUINDON,

Marchand de Ferronnerie, etc.

Agent Spécial, *988 rue Ste-Catherine Est.*

TEL. BELL E. 3610. m-j-s-jao

UN SOURIRE SI PERFIDE

LE CAMPAGNARD S'Y LAISSE PRENDRE ET SA BOURSE AUSSI

M. Eugène Gouin est arrivé, mardi, de Ste-Eléonore. Curieux depuis longtemps de visiter la ville, il s'est fait montrer les monuments dont nous sommes fiers ; l'hôtel de ville, le palais de justice, la colonne Nelson, la bouteille qui lui fait face et cent autres choses aussi diverses qu'intéressantes. Pour lui faire bien goûter les charmes de la métropole, Peter Eagan, 80 avenue Hôtel de Ville, lui avait proposé de l'accompagner, ce qu'il avait accepté. En chemin, on rencontra une jeune personne, amie d'Eagan, qui fut présentée à M. Gouin.

Le nom en imposait et la demoiselle mit son plus beau sourire pour dire à M. Gouin quel bonheur elle éprouvait de faire sa connaissance. Séance tenante, on alla "mouiller ça" dans un hôtel de la rue Craig. Les nouveaux amis de M. Gouin furent charmants. Celui-ci paya traites sur traites, et oublia ses bonnes résolutions, si bien qu'il se trouva tout à coup dehors, moins son parapluie et cinquante dollars. Le constable Valade retrouva Eagan et le parapluie, ensemble, mais la dame et les cinquante dollars demeurent introuvables. Eagan a été envoyé en prison pour dix jours en attendant qu'on retrouve son amie.

LES TROUBLES EN TURQUIE D'ASIE

Les grandes puissances envoient des navires de guerre pour protéger leurs nationaux.

CONSTANTINOPLE, 22. — Le gouvernement des Etats-Unis vient d'envoyer l'ordre aux croiseurs "Montana" et "North Carolina" de se diriger sur Alexandrette, pour y sauvegarder la vie et les biens des Américains. Cette nouvelle a causé une grande satisfaction et même un sentiment de sécurité aux citoyens des Etats-Unis qui habitent ici et dans les villes de Mersina, Beyrouth et Alexandrette. Les troubles seront peut-être finis quand les croiseurs arriveront, mais il y a aussi des chances d'une guerre civile d'ici deux ou trois semaines, et dans ce cas les navires seraient d'un grand secours pour la protection des Américains. Le Grande-Bretagne, le France et l'Italie ont déjà des navires de guerre sur les côtes d'Asie Mineure, l'Allemagne en envoie et toutes les grandes puissances maintiennent des navires à Constantinople.

Les consuls et les agents consulaires stationnés en Syrie ont télégraphié que les missionnaires sont sous la protection des autorités turques.

"La Favorite"

C'est la mine à poêle de toutes les ménagères économes qui ont tout essayé.

Agent Spécial :

J. E. TESSIER,

Tél. des Marchands 884

Si votre épicier en gros ne l'a pas, écrivez à

Uncle Sam Dressing Co.,

LANORAIE, P. Q.

NOUVELLE CHARTE POUR LACHINE

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE, 22.—Après une longue discussion à la dernière séance du conseil, l'échevin E. Sara Bournet proposa l'adoption de la nouvelle charte. M. Thos. White appuya la motion.

M. Alex. Laplante proposa en amendement que la nouvelle charte fut totalement rejetée et il fut secondé par M. J.-W. LePailleur. Le vote donna le résultat suivant. Ont voté pour l'amendement: MM. Ant. Gagné, Alex. Laplante, Thos. Charette, et Jos.-W. LePailleur. Ont voté contre l'amendement: MM.-Albert St-Onge, E. Sara Bournet, Chas. Smith, Thos. White et H.-Daoust. La motion principale a été adoptée sur la même division renversée.

NE FAITES PAS UN VOYAGE SUR LA MER

Sans avoir le Remède de Motherseill contre le mal de mer et de char. Il a été entièrement éprouvé dans les traversées sur la MANCHE et trouvé absolument recommandable. Il a été recommandé dans des articles de fond des journaux tels que London Daily Express, New-York Herald, Montreal Herald, et la presse en général dans la Grande-Bretagne. En vente chez les meilleurs pharmaciens. Garanti absolument inoffensif même pour les personnes les plus délicates.

Motherseill Remedy Co. 228 Cleland Bldg., Detroit, Michigan.

LA COMPAGNIE ARSENE LAMY

CASH RECEIPT

GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL

830 St-Denis, Coin Duluth.

NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET D'ARTICLES POUR

PREMIERE COMMUNION

GARCONNETS

Habillements de 1ère communion en serge vénitienne noire, six plis en avant et en arrière. Spécial, $4.95 et $3.50

Cravattes formes nouvelles de bonne qualité, toutes les grandeurs pour 50c

Insignes et brassards, dessins peints à la main, frange dorée, le set. 75c à $1.25

Bretelles blanches, ... 25c

15c, 20c .....

Boucles en lawn 15c

10c .....

Boucles en soie 25c

BAS ET GANTS, ASSORTIMENT COMPLET.

Souliers en cuir vernis. $1.75

Spécial .....

Souliers en dongola $1.75

Spécial .....

Bottines en veau et en cuir vernis, de $1.75 à $4.00

FOURNITURES DE MAISON

Rideaux en net Nottingham, 60 pouces large, 3 1-2 vges long. Spécial $1.19

Prélarts, bonne valeur, jolis dessins, 2 vges large. Spécial 21c

Prélarts anglais, nouveaux patrons, 3 et 4 vges large. Spécial 39c

Grand choix de Tapis Tapestry, 35 cents à 90c

Grand choix de Tapis Bruxelles, 90c à $1.25

Grand choix de Tapis Velours, $1.39 à $1.75

Rugs en Tapis Tapestry et Bruxelles, nouveaux dessins, toutes les grandeurs, de $5.00 à $25.00

FILLETTES

Robes de première communion, en lawn blanc, garnies de remplis et de dentelles. Spécial $3.25

Robes en broderie sur mousseline garnies de remplis et d'insertions, de $4.50 à $5.00

Robes en mulle garnies de remplis ou de dentelle et d'insertions, de $6.50 à $6.00

Jupons en linon blanc garnis de remplis de dentelle ou de broderie, de 49c à $1.25

Voiles de 1ère communion, assortiment complet, de 15c à $4.00

SPECIAL

Broderie pour lingerie, 15 pces de large, valeur 20c à 25c. Vendredi et samedi 12½c

Broderie pour robes avec volants, de 85c à $2.95

Souliers blancs ou noirs. $1.75

Spécial .....

Bottines noires avec strappes, très bonne valeur. Spécial $1.75

SOUS-SOL

1½ doz. d'assiettes à dîner dorées, 7 pces. Rég. 10c. Spécial 6c

2½ doz. assiettes à dîner, semi-porcelaine, 7 pces. Rég. 9c. Spécial 5c

20 doz. chaudières en granit blanc. Rég. 90c. Pour cette vente 49c

Tapisseries, bonne valeur, jolis dessins. Vendredi et samedi 3c

P. LAFRANCE & CIE,

Nonobstant la vogue extraordinaire de notre nouvel établissement de la rue St-Denis, notre

Succursale, 259 Rue Sainte-Catherine Ouest,

continue à jouir de la faveur du public acheteur, avide de profiter

Des Occasions Multiples et Variées

que nous offrons à tous les comptoirs. Nous avons une longue LISTE DE BONS MARCHES EXTRAORDINAIRES POUR

DEMAIN, VENDREDI,

A notre Magasin de l'Ouest.

DONT L'ASSORTIMENT EST PLUS VARIE QUE JAMAIS.

182 St-Denis, En face de l'Université Laval.

259 Ste-Catherine Ouest Près de la Rue Bleury.

Canadian Vacuum Cleaner Co., Ltd.

Sur réception d'une carte postale ou d'un message téléphonique, nous enverrons un homme vous expliquer notre système et vous fixer un prix pour le nettoyage de vos tapis, meubles, murs, etc.

Tel. Uptown 2117.

Joseph FORTIER

FABRICANT PAPETIER.

Reliure, Réglage et Estampage Impressions de luxe.

Fournitures de Bureau—Livres de prix à feuillets mobiles.

210 Rue NOTRE-DAME, Ouest

COURS CULINAIRE

Ce soir, le 22 avril, à 7 1-2 h., aura lieu à l'Ecole Ménagère, 33 Sherbrooke Ouest, les deux cours de cuisine.

Les menus suivants y seront exécutés:

"Cours de cuisine bourgeoise:

"Buns au lait et aux raisins".

Feuilles de rhubarbe à la canadienne

Rhubarbe à l'Anglaise

Pâte à Nouilles.

Entrée 25c.

Cours populaire: — Potage, crème de riz; Pigeons en chaud; Rognons sautés; Pudding au suif; sauce citron.

Entrée 10 cents

REDUCTIONS GENERALES

Gazeliers et Accessoires

Glacières etc.

Gazeliers, 2 branches, $1.50, $2.00, $2.25, $2.50, $2.75.

Gazeliers, 3 branches, $2.50, $2.60, $2.90, $3.00, $3.25, $3.50, $3.75 jusqu'à $10.00.

Pendants, 50c, 60c, 70c, 75c, $1.00, $1.35, $1.75.

Brackets de 20 cts. à $1.00.

Gazeliers pour passage de tous les prix.

Lumière Auer.

Très bel assortiment de "globes" de différentes nuances, de 25c et plus.

Glacières

Grande variété de glacières de toutes dimensions et de tous prix.

J. M. GUINDON, Ferronnerie et Quincaillerie

988 Ste-Catherine Est. Tel Bell E. 3610.

LES PILULES MORO
POUR LES HOMMES

HOMMES soyez forts. La faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments.

La bataille de la vie est rude, soyez prêts. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne ; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte ; s'ils sont faibles voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si vous êtes débilités, si votre vigueur est épuisée, si votre ambition et votre courage, vous laissent, si vous êtes de ces jeunes gens vieux avant l'âge, ou des vieux minés par les abus, l'intempérance et les mauvais soins, vous aurez dans les Pilules Moro un traitement qui n'a jamais échoué, et qui donne des résultats rapides et durables.

Ne faites pas l'erreur de chercher du soulagement dans les boissons enivrantes, comme bière, vin, whisky, gin, etc., etc. Les Pilules Moro sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Les Pilules Moro sont pour les hommes seulement et les hommes qu'elles ont guéris ne se comptent plus. Ceci ne doit étonner personne. Pour pouvoir guérir sûrement et rapidement il faut qu'un remède soit une spécialité, et nos Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.

DYSPEPSIE CHEZ LES HOMMES

Si votre digestion va mal, si votre estomac vous fatigue, si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les Pilules Moro, elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau. Elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution amenés par un mauvais estomac.

MAL DE REINS CHEZ LES HOMMES

Rares sont les hommes qui ne souffrent pas du mal de reins, de rognons ; presque tous de temps à autre, ont, soit des douleurs de dos ou des troubles urinaires. Les Pilules Moro sont le remède spécial, unique et naturel qui guérit le mal de dos le plus bénin jusqu'aux maladies urinaires les plus prononcées, comme inflammation de la vessie, envies fréquentes d'uriner et toutes ces conditions inflammatoires et chroniques des reins et de la vessie.

RHUMATISME CHEZ LES HOMMES

Le rhumatisme brise et vieillit avant le temps un grand nombre d'hommes dans la force de l'âge et rayonnants de santé, et il les rend impuissants comme des enfants. Il attaque la jeunesse et le vieillard ; ses assauts sont fréquents et sévères. Le traitement du rhumatisme doit être interne ; les Pilules Moro agissent promptement, sûrement et guérissent toutes les douleurs, depuis la névralgie la plus simple jusqu'aux douleurs les plus prononcées, le rhumatisme d'un jour, comme celui qui existe depuis longtemps.

Nerfs Affaiblis par Mauvaise Conduite CHEZ LES HOMMES

Les Pilules Moro sont aussi le remède par excellence contre les résultats des mauvaises habitudes, des abus de jeunesse et des excès de l'âge mûr, tels que pertes anormales, impuissance, faiblesse organique, épuisement nerveux, varicocèle. L'affaiblissement sexuel produit chez l'homme les effets les plus démoralisants, et le sentiment de la dégénérescence est la mort de l'ambition, de l'espérance : il fait surgir le désespoir et il a pour cortège usuel les mauvais symptômes suivants : Maux de tête, éloignement des relations ordinaires, défaut de confiance aux amis, irritabilité, insomnie, difficulté d'appliquer son esprit à un sujet ou à un travail. Quel que soit leur abattement, ceux qui souffrent trouveront dans les Pilules Moro un merveilleux secours, un remède puissant ; ils seront guéris, et leur vie parfaitement inutile redeviendra heureuse et profitable. Les Pilules Moro sont la nourriture par excellence des nerfs affaiblis, elles stimulent les forces latentes de la nature.

CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES HOMMES

Tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites au numéro 272 rue Saint-Denis, Montréal. C'est là que vous recevrez, absolument pour rien, des conseils qui vous aideront à reconquérir votre santé et votre virilité, si vous les avez perdues. Si vous demeurez aux Etats-Unis ou à la campagne, ou si, pour toute autre raison, vous ne pouvez venir à nos bureaux, écrivez-nous. Les avis que nous vous donnons par lettre sont aussi avantageux que ceux que nous vous donnons de vive voix. Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Adressez vos lettres: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal. J.-j.n.o.

DEUX LETTRES DE MGR LATULIPE

(Spécial à la PATRIE)

BEARN, 22. — Dimanche, notre missionnaire, le R. P. Pelletier, nous causait une agréable surprise en nous donnant lecture de deux lettres importantes de Sa Grandeur Mgr Latulipe, la première nous assignant nos limites entre Fabre et Saint-Placide, la seconde combattant énergiquement l'octroi de licences d'hôtels dans nos paisibles compagnes.

Ces deux lettres, si opportunes, émanant de l'autorité épiscopale et les explications claires, énergiques et documentées qui nous ont été données ont été écoutées avec la plus religieuse attention et ont produit sur notre population les plus consolants effets.

On a profité du décret donnant à Saint-Placide deux milles de terrain dans Fabre pour s'organiser immédiatement et demander au surintendant de l'instruction publique une municipalité scolaire pour la paroisse de Saint-Placide.

Tout fait espérer que cette demande sera promptement exaucée et qu'on obtiendra du secours de nos gouvernants pour la construction d'une ou deux écoles.

ACCUSE DE CONTREBANDE

Un nommé Joseph Lawande, d'extraction syrienne, a été arrêté hier par le détective D. McLaughlin, à la demande des autorités douanières de Morrisbrug. Lawande est accusé d'avoir fait entrer des marchandises en Canada sans payer les droits exigés par la douane.

Un officier arrivera aujourd'hui de Morrisburg pour y ramener le prisonnier qui a passé la nuit dans les cellules du poste central.

L'acte d'accusation porte que Lawande a fait passer des corsages de dames des Etats-Unis en Canada, et cela, au cours du mois de mai dernier.

NOUVELLES DES CAMPAGNES
ECHOS DE PARTOUT

LACOLLE, Qué.

Le plus ancien citoyen de la paroisse vient de rendre son âme à Dieu ; Julien Duquette, âgé de 88 ans, est décédé après une courte maladie, attribuée aux suites d'un choc nerveux.

Le défunt a été quelques jours avant sa mort victime d'un incendie de ses propriétés qui furent réduites en cendres. Les pertes sont évaluées à $2,500. Le défunt laisse une épouse et huit enfants : Jos. Duquette, Delphisse Duquette, Henri Duquette, tous trois, de Lacolle, ainsi que M. J. B. Duquette, ex-instituteur de Natick, R. I., Charles Duquette, secrétaire municipal à la Présentation, P. Q., M. Mosaïe Duquette, commerçant à Boston, Mass; M. Nap. Duquette, épicier à Montréal, ainsi que Mme Aimé Rémillard.

Le défunt a joui de tous les honneurs auxquels un cultivateur peut aspirer dans sa paroisse. Il fut conseiller 15 ans, commissaire d'école 10 ans, marguillier 3 ans, syndic pour la construction de notre église. Doué d'un excellent jugement, il a toujours été gardé en haute estime par ses nombreux amis.

SAINT-EVARISTE.

La cabane à sucre appartenant à Joseph Boutin, située à quelques arpents du village a été détruit par le feu.

Les pertes sont de cinq à six cents piastres, sans aucune assurance.

On ignore l'origine de l'incendie.

STE-ANNE DE PRESCOTT, Ont.

Jeudi, est décédé M. Jean-Marie Brunet, malade depuis plusieurs années de la tuberculose, à l'âge de 23 ans. Il a su souffrir avec la résignation d'un bon chrétien. Ses funérailles eurent lieu samedi à Sainte-Justine.

—M. Arthur Lavigne, a eu la douleur de perdre sa jeune enfant Anita, qui a succombé à une courte maladie.

—Mlle Angélique Filion et Mme Zénon Roy vont de mieux en mieux.

—M. Elzéar Hurtubise, E.E.M., à l'Université Laval, a passé ses vacances de Pâques dans sa famille et Glen Robertson, chez sa sœur, Mme. Campeau.

—M. Ovila Quesnel, de Montréal, était l'hôte de Mlle Victoria Savigny, le jour de Pâques.

—Mlle Flore Roy a passé la semaine de Pâques à Montréal, l'hôtesse de sa sœur, Mme Quesnel.

ST-CHARLES DE BELLECHASSE.

M. E. Laflamme, manufacturier de portes et de châssis, a été frappé d'une syncope du cœur. Le médecin a pu le rappeler à la vie.

—Le poisson d'avril est venu faire une surprise, le 16 du courant, sous forme de cinq nouveaux-nés qui furent baptisés le même jour.

—M. Elzéar Lessard, de St-Michel a eu le malheur de se fracturer un genou en tombant sur la neige durcie.

—M. Eugène Blanchet est gravement malade.

—M. Auguste Brochu, de St-Gervais, s'est fait casser une jambe en tombant de son traineau.

—A l'occasion du dernier voyage de M. O. E. Talbot, dans le comté, la rumeur de sa démission comme député et de sa nomination prochaine à un poste élevé, semble vouloir prendre de la consistance.

STE-CECILE DE MILTON.

Une des familles les plus estimées de la paroisse vient d'être plongée dans le deuil par le décès de M. Valmare Filbotte, fils de M. Isaïe Filbotte, qui a succombé aux fièvres typhoïdes à l'âge de 20 ans et 10 mois. Il laisse pour déplorer sa perte, son père et sa mère, trois frères et trois sœurs.

—La débâcle a endommagé le pont Robitaille. La glace a ouvert l'arcade du milieu, ce qui rend le pont dangereux.

SAINT-EDOUARD.

La semaine dernière est décédée pendant qu'elle était en promenade à St-Jean, Mme Aimé Favrault, née (Elisabeth) Aubry, à l'âge de 25 ans. Mme Favrault demeurait à Cohoes. Le service funèbre fut chanté ici, à l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—A une assemblée spéciale des commissaires d'écoles, tenue, dans la salle publique, mardi dernier, il y a eu du grabuge à propos des institutrices de l'école modèle du village. Un groupe de citoyens veut engager une autre institutrice, c'est-à-dire une fille de la paroisse, qui a obtenu ses diplômes à l'école Normale de Montréal, mais l'autre parti veut garder les institutrices actuelles, Mlles Prévost, de St-Patrice de Sherrington. Il doit y avoir une autre assemblée pour décider quel groupe l'emportera.

—M. Wilfrid Lussier, boulanger de Montréal, et son épouse, sont en promenade pour une quinzaine chez M. Hyacinthe Lussier.

EASTNAR.

Les sucres touchent à leur fin. Cependant ceux qui aiment les parties de sucre ont pu s'en donner à cœur joie dimanche, grâce à l'amabilité de M. Hormisdas Bolduc.

—La récolte du sucre a été abondante, mais les prix ne sont pas bas.

—On nous informe que la beurrerie du village, dont M. Hector Bouchard est le nouveau propriétaire et qui a ouvert ses portes il y a trois semaines, ne fait pas énormément de beurre.

POINTE-AUX-TREMBLES, Portneuf.

M. et Mme David Noreau et M. et Mme Napoléon Mercure sont revenus des Etats-Unis, où ils sont allés pour les fêtes de Pâques.

— Mme L. A. Hudon, de Québec, qui a subi une grave opération ici, pratiquée par le Dr Achille Paquette, assisté des docteurs G. A. Delisle et G. A. Larue, se rétablit rapidement.

— Les beurreries ont repris leurs opérations.

— M. Barthélemy Angers est parti pour Barry, Vt.

— M. le curé a commencé son catéchisme pour la première communion.

— Plusieurs Italiens sont arrivés pour travailler sur la ligne du C. N. R.

— Les travaux sur le transcontinental doivent commencer prochainement.

ST-GABRIEL DE BRANDON.

Dimanche, Mlles Laurendeau, jeunes filles du Dr Laurendeau, conviaient leurs amis à une fête au sucre. Des plus joyeuses fut la partie. Les invités revinrent tous charmés des heures agréables passées à la "cabane à sucre" et bien disposés à jouir encore durant la soirée.

Mlles Laurendeau y organisèrent un "euchre progressif" après lequel fut servi, par Mlles Laurendeau avec toute la grâce et l'amabilité qu'on leur connaît un délicieux réveillon. Danse, musique et chant se partagèrent les quelques heures qui s'écoulèrent jusqu'au départ du train.

Voici les assistantes: Mlles Aug. Dostaler, Berthier; J. Beaudoin, M. St-Armand, A. M. Leblond de Brumath, E. Racicot, E. Nolin, Ant. Beaulieu, M. et A. L'Espérance, M. et Mme J. E. Racicot, M. D., M. et Mme L. V. Tassé, Montréal; Mlles Alice et Rose Michaud, Alice et Alb. Laurendeau, A. Roch, M. et Mme Laurendeau, M. D., St-Gabriel, T. Beaudry, M. A. Campeau, A. Lusignan, M. L. Lavoie, Ottawa; Messieurs J. Beaudoin, N. P.; N. et W. L'Espérance, L. St-Armand, E. E. M., J. M. Martineau, A. Renaud, R. V. Tassé, H. Michaud, Montréal; J. H. Robichon, avocat, Trois-Rivières; J. R. Boivin, gérant de la B. E. T., St-Félix; J. H. Michaud, G. Garreau, Alp. Martineau, avocat; J. H. Gadoury, N. P., St-Gabriel; Jean Denis, avocat, Berthier.

—Lundi matin avait lieu, en notre église le mariage de Mlle Anysie Déziel à Monsieur Alexandre Beausoleil, fils de M. Ev. Beausoleil, maître de poste à St-Gabriel. Les nouveaux mariés quitteront St-Gabriel pour la Saskatchewan, lieu de leur résidence.

—Mardi, à l'église St-Joseph, M. Omer Provost, fils de M. le maire J. N. Provost, a épousé Mlle Eva Jasmin, de Montréal.

— De nombreux amis, sur l'invitation de M. Alcide Michaud, voyageur de commerce de la Cie Rolland, samedi soir, venaient en excursion à Saint-Gabriel. Les joyeux excursionnistes se rendirent à la "cabane à sucre", dimanche, où ils passèrent une très agréable journée.

On remarquait MM. Léon Rolland, Dumouchel, Poudrette, Cagnon, Duchesneau, Dasé, W. Clément, Ant. Michaud, de la maison Rolland, Montréal.

LA BRETAGNE BRETONNANTE

TEL EST LE SUJET DE LA CONFERENCE QUE M. A. LEMASSON DONNERA A SAINT-JEAN, JEUDI PROCHAIN.—PROGRAMME ATTRAYANT.

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué., 21. — Nous apprenons avec plaisir que M. A. LeMasson donnera, le mardi, 4 mai, au Théâtre Royal à Saint-Jean d'Iberville, une conférence sur la Bretagne Bretonnante, accompagnée d'intéressantes projections, de chants et de monologues d'auteurs bretons.

Descendants de Bretons, pour la plupart, les citoyens de Saint-Jean tiendront à entendre évoquer des souvenirs de l'ancienne mère-patrie. Ils voudront voir dérouler dans le rayonnement des projections les scènes les plus captivantes de la vie bretonne. Ils admireront les beautés pittoresques de la lande ancestrale, grâce aux tableaux qui défileront sous leurs yeux.

Le chant et la musique ajouteront à la conférence le charme de la variété.

M. Le Masson et les artistes qui l'accompagnent ont déjà obtenu des succès signalés à Montréal, ce qui est un gage de réussite certaine à Saint-Jean.

LES TRESORS ENGLOUTIS

Le tribut payé annuellement par la marine du monde entier à la mer est effrayant si on en juge par la statistique officielle des sinistres maritimes relevés par le bureau "Veritas."

Tous les ans de 1,200 à 1,400 navires de tous tonnages sont perdus entièrement par suite de collisions, d'échouements, d'incendies ou de tempêtes, et, sur ce nombre, une centaine environ sont engloutis corps et biens, entraînant avec eux au fond de l'abîme plus d'un millier d'existences de matelots. Dans ce nombre nous ne parlons pas des passagers, plus nombreux encore, car près de 2,000 infortunés périssent ainsi victimes de naufrages.

Les deux tiers des navires sinistrés sont des voiliers et on peut constater qu'en majeure partie ils appartiennent à la marine britannique, celle-ci étant très importante.

On peut évaluer les pertes subies par les armateurs, le commerce ou les assurances à un demi-milliard de francs par année, tant pour la valeur des navires que pour celle des cargaisons.

POURQUOI RESTER RHUMATISANT ?

C'est presque une folie lorsque la guérison est assurée avec Ferrozone.

Le rhumatisme ne peut être guéri tant que votre système est faible et abattu.

Vous devez d'abord vous reconstituer et acquérir de la force pour repousser la maladie.

Ferrozone guérit parce qu'il reconstitue et renouvelle le sang et dissout l'Acide Urique et les poisons qui causent la maladie.

Voici la preuve que Ferrozone guérit : Le Col. H. M. Russ, de Edwards, St-Lawrence Co., l'un des fameux vieux héros de la guerre civile, fut complètement guéri par Ferrozone.

" Je ne pouvais marcher sans l'aide d'une canne, et alors seulement avec difficulté.

" Le Rhumatisme s'était emparé complètement de mes lombes.

" La souffrance était beaucoup plus intense que les fatigues sur le champ de bataille.

" Lorsque mon médecin eut tout fait pour me guérir, je me procurai Ferrozone.

" Alors se produisit un changement rapide.

" Ferrozone me procura aussitôt du bien-être, guérit mes douleurs et enleva la rigidité de mes muscles.

" Je me porte bien aujourd'hui. Ferrozone m'a complètement guéri. Je puis sauter et courir comme je le faisais il y a quarante ans."

Occupez-vous de votre cas. Si votre remède actuel n'est d'aucune valeur, mettez-le de côté.

Ne faites plus d'expérience. Ferrozone est connu sous tous rapports, pour être un remède qui guérit. Pourquoi ne pas vous en procurer aujourd'hui. Le plus vite vous ferez usage de Ferrozone le plus vite vous serez guéri. Prix, 50c la boîte ou six boîtes $2.50 chez tous les marchands.

900 DROPS

A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of INFANTS CHILDREN

Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER

A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.

Fac Simile Signature of
NEW YORK.

35 DOSES 35 CENTS

EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

ARTICLES POUR LA
Première Communion

Un Choix Immense à la Portée de toutes les Bourses

Médaillons sur verre colorié, onyx, opale, aussi sur satin et images variées, depuis..... ***5c à $1.00***

Médailles en or, en argent, chaines, croix en nacre et argent, médaillons, chapelets montés en or ou en argent, nacre de perle, améthyste cristal, azuline, grenat, depuis ***25c à $5.00***

Livres de première communion en ivoirine, cuir russe, onyx, veau, velouté avec ou sans étui, depuis.. ***35c à $5.00***

J. G. GRATTON,
Angle Ste-Catherine et Visitation.

17—22

Comme les affaires de buanderie augmentent beaucoup, ainsi les méthodes de blanchissage deviennent de plus en plus raffinées. Les expédients incommodes et grossiers des quelques années dernières sont remplacés par les machines parfaites et pratiques de ce jour. La

TOILET LAUNDRY

" la buanderie qui connait son affaire " a suivi un but bien établi de toujours se maintenir en avant du temps et d'améliorer ses facilités. Le résultat est qu'elle n'a pas d'égale aujourd'hui pour l'ouvrage honnête et bon de buanderie.

425 Rue Richmond

30-22-14

NOUVEAU BUREAU DE POSTE

Un nouveau sous-bureau, nommé Sous-Bureau de Montréal No 36, avec Monsieur L. E. Gingras comme sous-maître de poste, a été ouvert à 693 rue Notre-Dame Est, site de l'ancien sous-bureau de la rue Visitation.

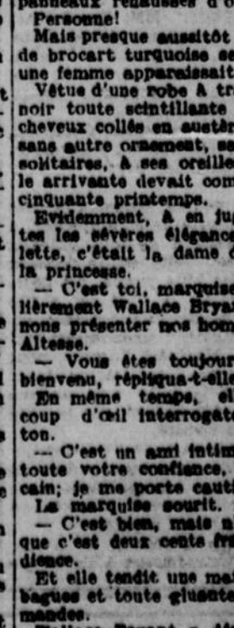

Le veritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd.

COMMON SENSE
Détruit les Rats, Souris, Coquerelles Punaises, Mites.
NE REPARD PAS DE MAUVAISE ODEUR
chez tous les marchands ou de la
Common Sense Mfg Co. Toronto, Ont

HONNEUR D'EPOUSE

Feuilleton de la "Patrie"

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

93 (Suite)

—C'est possible, répondit l'Américain. Maintenant j'aurais un conseil à vous donner : n'ayez pas l'air de faire attention à ces boudories d'enfant gâtée. Soyez ferme, témoignez-lui un peu de froideur. A votre place j'éviterais pendant quelques jours de lui rendre visite.

Ils étaient maintenant arrivés à Saint-Philippe-du-Roule et allaient traverser l'avenue d'Antin.

Brusquement Wallace Bryant s'arrêta.

—Ecoutez-moi, dit-il toujours avec bonhomie, n'allez pas encore chez Madame votre mère.

—Pourquoi donc ?

—Parce que votre air défait, votre pâleur la bouleverseraient. Attendez pour vous présenter à elle que vous soyez plus calme.

Gaston dut reconnaître que son interlocuteur avait raison.

Mme de Lachesnaye, très malade depuis quelque temps, se troublait facilement.

Le médecin recommandait le calme le plus absolu et l'absence de toute agitation.

—Je n'irai chez ma mère que ce soir ; d'ici là j'aurai repris possession de moi-même.

—Voilà qui me paraît sensé. En attendant que comptez-vous faire ?

—Mais je rentrerai chez moi. Je tâcherai de trouver dans le travail l'oubli de mes peines.

—Je ne vous le conseille pas. Vous n'avez pas l'esprit assez libre pour pouvoir vous livrer à une occupation sérieuse. D'ailleurs, il faudrait vous distraire et non vous fatiguer. La solitude est mauvaise conseillère ; elle vous paraîtrait aujourd'hui tout à fait insoutenable. Voyons, il est près de sept heures, allons dîner à un restaurant que je connais, où l'on mange très bien. Nous flânerons ensuite sur les boulevards, et à dix heures, quand vous irez à l'hôtel Lachesnaye, vous aurez une mine moins déconfite. Est-ce entendu ?

—Oui, j'accepte de bon cœur! s'écria Gaston, heureux d'échapper aux tristesses de l'isolement.

Les deux amis continuèrent alors à descendre le faubourg Saint Honoré, tournèrent la rue Royale, et bientôt entrèrent dans l'un de ces cafés cosmopolites moins fréquentés peut-être par les Parisiens que par les étrangers de passage.

Wallace Bryant semblait bien connu dans cette maison. Dès son entrée, le maître d'hôtel s'approcha de lui, le débarrassa de son chapeau et de sa canne.

L'Américain s'assit à une table près de la fenêtre et invita Gaston à prendre place en face.

Le garçon apporta le menu. Wallace Bryant commanda un dîner fin et soigné.

Puis, se renversant sur le dossier de sa chaise et dépliant sa serviette :

—Savez-vous ce que vous devriez faire pour oublier vos ennuis! M'accompagner ce soir chez une de mes amies qui possède un don rare, celui de répandre la gaieté, la joie, l'entrain, et de chasser tous les soucis, toutes les misères, tous les tristes souvenirs de la vie.

—Est-elle belle ? demanda en riant Gaston.

—Belle ? répéta avec un énigmatique sourire l'Américain, elle est plus que belle ! elle est fascinante, attirante, magnétique, capiteuse, grisante ! Elle vous consolera des caprices de Mlle Diane !

—Comment s'appelle-t-elle, votre merveille ? demanda Lachesnaye en se versant un verre de Sauterne.

—La Fée au rire d'or ! fit Wallace Bryant après un instant d'hésitation.

—La Fée au rire d'or ? c'est quelque princesse du demi-monde, sans doute ?...

—Non ! non ! car au lieu de ruiner elle enrichit, au lieu de percer d'amour elle le fait oublier, au lieu de tourmenter ses amis par des scènes de jalousie elle leur offre toutes les voluptés de l'existence. Elle enchante la vie, elle séduit la raison et charme la mort !

—Je serais heureux de lui présenter mes respects. Mais il faut d'abord que j'aille faire ma visite à ma mère. Elle m'attend généralement vers neuf heures.

Wallace Bryant regarda sa montre.

—Il n'est que huit heures, mon cher, vous avez tout le temps d'aller à l'hôtel Lachesnaye après votre visite à la Fée au rire d'or.

—C'est bien. Mais je vous avertis d'avance, je ne veux pas rester chez votre fée plus d'une demi-heure.

—All right ! Ma voiture nous attend à la porte du restaurant; nous nous mettrons en route aussitôt le dîner terminé.

IV

LA FEE AU RIRE D'OR

L'équipage de Wallace Bryant, une simple voiture de grande remise, l'attendait à la porte du restaurant.

Gaston et son ami montèrent dans le coupé qui partit au grand trot vers les Champs-Elysées.

Il remonta l'avenue, tourna vers sa gauche dans la rue Marbeuf et s'arrêta enfin devant un élégant hôtel.

—Nous sommes arrivés, dit Wallace Bryant.

Les deux hommes descendirent et, d'un geste, l'Américain congédia le cocher.

C'était un fort joli édifice de style Louis XV mais de construction moderne.

Il n'était que huit heures et demi et pourtant la façade était absolument éteinte.

Pas une lumière ne brillait aux fenêtres des deux étages et la porte cochère était close.

Sur cette porte ressortait un mignon marteau de bronze, finement ciselé, représentant un Cupidon. Wallace Bryant le saisit, le souleva, puis par trois fois et à intervalles inégaux, le laissa tomber.

Rien ne bougea dans la maison, et la porte restait toujours fermée.

—Votre fée est peut-être sortie ? fit Gaston de Lachesnaye en riant.

—Elle n'est point de celles qui courent le guilledou, ricana Wallace Bryant, un peu de patience !

Une seconde fois il heurta, mais par chose plus égaux et plus rapprochés.

Aussitôt la porte fut ouverte, et dans un somptueux vestibule, sous la clarté d'un lustre de cristal de Venise, se présenta un valet de chambre tout habillé de noir.

—Que demandez-vous ? fit-il d'un ton maussade.

En même temps, il toisait de haut en bas Gaston, l'examinait soupçonneusement, le dévisageait avec effronterie.

Prenant le bras de Lachesnaye, Wallace Bryant pénétra dans le vestibule.

—La princesse est-elle visible? demanda l'Américain en soulignant ses mots.

—Pour vous, oui, répliqua le domestique, mais...

Il n'acheva pas et se contenta de désigner du regard Gaston de Lachesnaye.

—Annoncez-lui que je veux lui présenter un ami, fit l'Américain d'un ton péremptoire.

—C'est bon, murmura entre ses dents le valet de chambre.

Il toucha du doigt un bouton de sonnerie électrique plaqué contre le mur.

Et aussitôt un carillon argentin se fit entendre.

Puis il ouvrit une porte et du geste indiqua aux visiteurs qu'ils pouvaient entrer.

Maintenant, Gaston se trouvait dans un coquet et luxueux boudoir tout capitonné de rose et bleu.

Un mobilier Pompadour garnissait cette pièce, véritable bonbonnière et qu'éclairaient des girandoles allumées.

Enfin des peintures à la Watteau se détachaient sur les blancheurs des panneaux rehaussés d'or.

Personne!

Mais presque aussitôt une portière de brocart turquoise se soulevait et une femme apparaissait.

Vêtue d'une robe à traîne en satin noir toute scintillante de jais, les cheveux collés en bandeaux, sans autre ornement, sauf d'énormes solitaires, à ses oreilles, la nouvelle arrivante devait compter quelque cinquante printemps.

Evidemment, à en juger par toutes les sévères élégances de sa toilette, c'était la dame d'honneur de la princesse.

— C'est toi, marquise? fit cavalièrement Wallace Bryant; nous venons présenter nos hommages à Son Altesse.

— Vous êtes toujours, vous, le bienvenu, répliqua-t-elle.

En même temps, elle jetait un coup d'œil interrogateur sur Gaston.

— C'est un ami intime qui mérite toute votre confiance, dit l'Américain; je me porte caution pour lui.

La marquise sourit.

— C'est bien, mais n'oubliez pas que c'est deux cents francs par audience.

Et elle tendit une main chargée de bagues et toute gluante de pâte d'amandes.

Wallace Bryant y déposa quatre billets de cent francs.

— Maintenant, vous pouvez entrer. Son Altesse est visible, dit-elle.

Et les deux hommes suivirent la tonnante marquise.

(A suivre.)

PARLEMENT FEDERAL

CONTINUATION DU DEBAT SUR LE BUDGET, PAR M. PERLEY ET M. AMES. — LA LITTERATURE IMMORALE, ETC., ETC.

(Du corresp. spé. de la PATRIE)

OTTAWA, 22 — La discussion sur le budget a été le principal article au programme d'hier et il en sera ainsi jusqu'à l'adoption des résolutions apportant de légers changements au tarif sur les sucres présentés par M. Fielding.

Les ministres ont aussi répondu à quelques interpellations.

M. Monk apprend de l'honorable M. Lemieux que M. Robert Carrier, a succédé à M. Alfred Lefrançois, comme maître de poste à Lévis. Il ne reçoit pas de traitement fixe, mais une commission sur les opérations postales de cette ville. Le nouveau maître de poste est le frère du député du comté de Lévis.

L'honorable M. Pugsley dit à M. Wright que les plans soumis lors du concours pour les nouveaux édifices projetés sur la rue Sussex, Ottawa, sont la propriété du gouvernement.

Le ministre de l'Intérieur annonce à M. Ames, que son département a récemment publié une brochure intitulée : "Glimpses of Northwestern Canada" ; le tirage a été fait à 3,000 exemplaires, au coût de $685.-33 plus $300 pour photogravure.

Le même député apprend que le gouvernement n'a pas abandonné le projet d'envoyer par eau, un parti d'exploration à la Baie James et au Labrador. Ce parti sera probablement en charge du Dr Robert Bell, d'Ottawa.

LITTERATURE IMMORALE

L'honorable M. Aylesworth a fait subir la première lecture à deux projets de loi amendant le code criminel. L'un s'applique à l'extradition, mais les détails en seront fournis plus tard. L'autre est d'une importance capitale et concerne particulièrement la littérature immorale, le port d'armes, les droits d'auteurs et autres sujets.

L'hon. M. Aylesworth dit qu'un certain nombre de clauses de son bill touchant à des formes de procédures, il n'en parlera pas aujourd'hui : on y reviendra en comité.

Mais il désire signaler quelques-uns des amendements plus importants :

Le bill soustrait les grandes corporations et municipalités aux procédures sommaires devant les juges de Paix ;

Il augmente les pénalités pour le port illégal des armes offensives ;

Il réglemente plus sévèrement la vente de ces armes ;

Il punit avec plus de rigueur la fabrique, la vente ou la rétention pour vente, d'images et de publications immorales ;

Il augmente les précautions prises par la loi contre les maisons de jeu et il y joint les fumeries d'opium ;

Il punit de façon spéciale les marchands qui vendent de l'or ou de l'argent, indûment mêlés de quartz;

Il place dans le même cas que les livres enregistrés les compositions musicales, que la loi ne protégeait pas jusqu'ici, et qui pourront aussi être enregistrées.

Il porte à trente-six heures le temps que le bétail peut être retenu dans les cours des chemins de fer,

A la demande du Procureur-Général d'Ontario, il modifie la juridiction en matière d'homicide, dans cette province.

Voici les points principaux de cet important bill, qui sera bientôt étudié.

LA SUITE DU DEBAT SUR LE BUDGET

Le débat sur le budget se continue ensuite.

M. Perley, conservateur, d'Argenteuil, critique les prétentions de M. Fielding, surtout quant aux emprunts temporaires de 12 et de 15 mois, pour une somme totale de $7,-500,000, à un taux d'intérêt bien plus élevé que le taux ordinaire. Il dit que de tels emprunts sont de mauvaise politique.

Il entre dans les détails de ces opérations, puis condamne ce qu'il appelle la politique de gaspillage extravagant du gouvernement.

M. Harris, libéral, de Brantford, critique à son tour le discours de M. Foster, qui n'est que la réédition d'un vieux discours électoral. L'augmentation du commerce canadien depuis 1896 prouve que le gouvernement actuel a bien fait son devoir.

M. Ames, conservateur, Saint-Antoine, dit que les chiffres donnés par M. Fielding le justifient de dire que la position financière du Canada est loin d'être brillante.

Ce qui caractérise l'administration actuelle c'est l'augmentation des dépenses annuelles.

La dépense actuelle est trois fois plus élevée que celle que les libéraux condamnaient en 1896.

Les chiffres des dépenses pour les deux dernières années sont exorbitants. L'an dernier, on a dépensé $132,000,000, sachant d'avance que le revenu du pays diminuait. On n'a jamais, au Canada, depuis la Confédération, autant dépensé d'argent des fonds du public.

De 1908 à 19013, M. Ames prédit que la dette du Canada augmentera de plus de $135,000,000.

Les libéraux sont arrivés à la gouverne des affaires alors que la crise financière était terminée. Les revenus du pays ont augmenté dès 1897. C'était le temps de mettre les finances du Canada dans un meilleur état qu'elles l'étaient, à cause de la crise. Qu'a fait l'administration Laurier ? Elle a emprunté, emprunté, emprunté, et elle a endetté le pays.

Puis, en 1904, elle a lancé le pays dans la construction du Grand-Tronc-Pacifique, à une époque où il fallait que le Canada rencontrât certains emprunts qui devaient bientôt échoir.—On ne se soucia même pas de diminuer les dépenses du pays, on les augmenta.

Et, quand vint la crise, le Canada alla emprunter des banques l'argent qu'il lui fallait pour arriver. Le Canada avait une dizaine de millions en banque, au Canada et en Angleterre, il en a retiré des sommes telles que le 31 juillet 1908, il n'avait que $995,000 dans toutes les banques du Canada et d'Angleterre.

Mais le Canada fit des emprunts temporaires des banques; en juin 1908, il devait $18,000,000 aux banques et, en février, près de $20,-000,000. A l'heure qu'il est, le Canada doit plus de $13,000 d'argent emprunté temporairement.

Ici, M. Fielding fait remarquer qu'en 13 ans, les libéraux ont emprunté $101,000,000, et les conservateurs pour une période similaire, plus de $130,000,000.

M. Ames affirme que ces énormes emprunts temporaires ont mis la banque de Montréal dans l'obligation, en pleine crise financière, de refuser de l'argent à leurs autres clients pour donner plus d'accommodation au gouvernement.

M. Fielding dit que M. Ames pourait prouver difficilement cet avancé, à quoi M. Ames retorque que ses remarques sont la substance des réponses que faisaient les gérants de la banque de Montréal à leurs clients qui allaient pour y obtenir de l'argent pendant la crise. M. Ames ajoute que les obligations du gouvernement canadien n'ont plus sur le marché, la valeur qu'elles y avaient auparavant. Ceci a pour effet de diminuer le crédit du Canada, comme nation.

Le Canada paie de 4 à 4½ pour son argent sur les emprunts temporaires, alors que le taux de l'argent est de 2½ à la banque d'Angleterre.

Les taux d'intérêt sur les emprunts de longue durée ont augmenté de trente-deux pour cent.

M. Ames demande que le Canada mette volontairement pendant 40 ans 4,000,000 par année de côté, pour créer un fonds d'amortissement de la dette nationale. Il assure qu'au bout de cette période, le Canada pourra éteindre sa dette publique.—C'est la méthode suivie volontairement en Angleterre.

M. le Dr Clark, de Red Deer, ajourne le débat à six heures.

AU SENAT

Le sénateur Longheed demande ce qu'il y a de fondé dans le rapport concernant les négociations en cours entre le Canada et l'Allemagne au sujet des relations commerciales entre ces deux pays.

Sir Richard Cartwright répond qu'aucune négociation officielle n'a eu lieu et que tout ce qui existe est strictement privé. M. Longheed réplique qu'il serait tout de même intéressant de connaître la nature des négociations privées et Sir Richard répond que le gouvernement n'est pas tenu de prendre le Parlement dans ses confidences sur le sujet.

Sir Mackenzie Bowell désire savoir si les négociations privées ont eu lieu directement avec le gouvernement allemand ou avec un officier compétent avec le gouvernement désigné pour cette fin; ce à quoi Sir Richard répond qu'il n'existe aucune négociation entre un officier particulier du gouvernement de l'Allemagne.

Sur proposition pour deuxième lecture du bill de M. le sénateur Cloran, relativement au divorce, M. Cloran prend la parole. Il cite l'opinion de diverses associations religieuses protestantes en faveur de son projet, lequel pourvoit à empêcher le mariage des personnes divorcées. Cependant, ajoute M. Cloran, plusieurs bills de divorce ayant été adoptés au cours de la présente session, et ne voulant pas prendre la responsabilité d'un projet de loi qui vient en contradiction avec ceux qui attendent leur sanction, il consent à retirer son bill, quitte à le représenter à la prochaine session.

Le bill de M. le sénateur McMullin, décrétant que les conducteurs de véhicules qui ne s'arrêteront pas avant de traverser une voie ferrée, soient punis par la loi, a été retiré sur proposition de M. le sénateur G. W. Ross, en l'absence de M.McMullin.

A PROPOS DE MARIAGES

Deux petites brochurettes instructives viennent d'être mises en circulation par le département des annonces de la maison Henry Birks & Sons, Limitée, Montréal. L'une est intitulée "The Wedding Ring" (le jonc de mariage), donnant un aperçu historique de cet intéressant petit anneau en or à travers les siècles.

L'autre intitulée "The Etiquette of Wedding Stationery" (l'étiquette de la papeterie du mariage), donnant des renseignements concis et soignés sur la façon de formuler correctement l'invitation et l'annonce, comment elles doivent être envoyées, qui doit les envoyer, la bonne manière d'adresser et beaucoup d'autres renseignements que toute personne directement intéressé dans un mariage devrait savoir.

Ces petits livres valent bien la peine qu'on se les procure, ça ne coûte rien pour les demander.

20-22-24

TRISTE CAUSE D'UN SUICIDE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 22. — Une dépêche de Toronto annonce que Mme Emma Bell, épouse de Lloyd S. Bell, s'est suicidée en prenant de l'arsénio. Cette jeune femme, âgée de 26 ans, était Canadienne-française et venait de Vankleek Hill. Elle laisse un enfant de trois ans. Mme Bell était fervente catholique, et son mari presbytérien sincère. De cette différence d'opinions religieuses naquirent des difficultés qui ont amené la folie, puis la fin tragique de la jeune femme.

L'ŒUVRE DU REFUGE PROTESTANT

L'assemblée annuelle des directeurs et intéressés de la Maison de Refuge protestante a eu lieu, hier. Le rapport du secrétaire accuse une augmentation de 528 dans le nombre des personnes qui ont trouvé un asile dans cette institution, pendant l'année 1908. Le nombre total en a été de 17,447.

On a servi 74274 repas, soit une augmentation de 10,904 sur l'année précédente.

Le président, M. J..C. Holden, affirma, après lecture du rapport, que l'œuvre était un véritable succès et qu'elle avait toujours progressé depuis 1846, date de sa fondation.

Le lieutenant-colonel Burland, vice-président a offert $5,000 pour embellir l'intérieur de l'institution.

ECHOS DE QUEBEC

Incendiaire puni. — Mère coupable. —Alice Jarrand. — La ligue antituberculeuse.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 22.—Pierre Leclerc, accusé d'avoir mis le feu à la fabrique de la "Montmorency Cotton Co," a subi son procès hier après-midi aux Assises. La preuve a été vite faite et les jurés l'ont déclaré coupable. Le juge Carroll l'a immédiatement condamné à six mois de prison.

—Le sous-coroner Bédard est allé hier à Lévis pour faire une enquête sur le cadavre d'un nouveau-né. Le jury a rendu un verdict établissant que l'enfant est mort asphyxié et tenant Clairia Mecteau, mère de l'enfant, responsable de sa mort. La fille Mecteau, qui était sous arrêt depuis une semaine, a été conduite à Québec. Elle subira tout probablement son procès au prochain terme des Assises.

—Les grands jurés ont déclaré fondée l'accusation de vol portée contre l'actrice Alice Jarrand alias de Saint-André. Cette dernière est accusée d'avoir volé des fourrures au magasin Z. Paquet. Ils ont rendu un "no bill" sur chacune des accusations de vol portées contre les nommés Dubé, Power et Donovan, qui ont été libérés.

—M. W. H. Dunsford a été nommé président du comité des finances de la ligue anti-tuberculeuse de Québec, et le Dr P.-V. Faucher en a été nommé secrétaire. L'hon. Thomas Chapais a été nommé président du comité de propagande de cette ligue, et le Dr J.-D. Pagé, secrétaire.

—Les officiers du Neuvième Régiment Voltigeurs ont eu hier soir leur dîner annuel, au club de la Garnison. Plusieurs officiers supérieurs y assistaient, entre autres le lieut.-colonel Oscar Pelletier et le major Fager.

—Les membres de la Commission du Port de Québec, ainsi que les ingénieurs du port, ont fait hier l'inspection des quais et du bassin Louise. Ils ont constaté le besoin de plusieurs réparations qui seront faites incessamment.

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS

QUEBEC, 22.—Le vapeur Gaspésien, appartenant à MM. Bouchard Frères et MM. Blouin, ouvrira, dès la semaine prochaine, un nouveau service entre Montréal, Québec et les ports de la baie des Chaleurs, allant jusqu'à Paspébiac.

SIMPLEMENT MERVEILLEUX !

M. R. C. Tate, Ottawa "Fruit-a-tives" m'ont guéri de Constipation et de Biliosité."

Mlle Mary Win, Kingston, Ont. — "Fruit-a-tives m'ont guérie de maux de tête chroniques."

L. A. Brown, Avondale, N.B. — "Fruit-a-tives m'ont guéri de la Dyspepsie."

Mme S. A. Sutherland, Taylorville, Ont. — "Fruit-a-tives m'ont entièrement guérie de graves douleurs au cœur."

C. J. Placey, Ulverton, Qué. — "Fruit-a-tives" m'ont complètement guéri du mal de reins."

Mme R. S. Small, Ottawa.—"Fruit-a-tives m'ont complètement guérie du rhumatisme."

Mme M. Breiland, Elli, Man. — "Je souffris d'une grave maladie de l'organe principal durant des années. Fruit-a-tives m'ont guérie."

Mme F. Mailhiot, Ottawa.—"Je pris Fruit-a-tives et ils m'ont guérie de l'eczéma."

50c la boîte. 6 pour $2.50, ou boîte d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou envoyés frais de poste payés sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Il faut aussi Arrêter la Pneumonie

Souvent elle ne peut se guérir, mais on peut la prévenir.

Tous les Rhumes doivent être traités sérieusement et vous devriez choisir un traitement efficace comme le Sirop de Graine de Lin et Térébenthine du Docteur Chase.

Alors qu'il sait pris soin des consomptifs et que la tuberculose est enfin vaincue, quel remède va combattre la pneumonie, qui réclame tous les ans des victimes de plus en plus nombreuses.

Ce sont les enfants et les gens âgés qui sont surtout les victimes de cette terrible maladie ; cependant un système épuisé et l'exposition à de mauvaises températures prêtent beaucoup au résultat qui se traduit par des rhumes sérieux d'estomac et des poumons.

Dans le moment où les médecins sont à chercher un remède, pourquoi ne pas faire tout le possible pour prévenir cette maladie en traitant tous les rhumes avec le sirop de Graine de Lin et Térébenthine du Dr Chase ; il empêche l'inflammation des bronches, aide à l'expectoration et guérit la toux.

Cet excellent remède se rend aux sources du mal, ce que ne font pas les remèdes ordinaires pour la toux. C'est pourquoi il se vend trois bouteilles de ce remède contre un des autres annoncés pour la même maladie. Il a prouvé sa valeur extraordinaire pour guérir les rhumes, toux, croup, bronchites, asthme ; les familles le connaissent et le gardent constamment à la main.

Mme T. Dwyer, Chesterville, Ont., écrit :

"Ma petite fille âgée de trois ans, eut une attaque de pneumonie. Mon mari et moi-même croyions qu'elle était pour mourir, car les soins du médecin n'avaient pu la soulager. Après les premières deux doses du Sirop de Graine de lin et Térébenthine du Dr Chase, l'enfant prit du mieux et nous sommes heureux de constater qu'elle est maintenant en santé après sept semaines de maladie." 25 cents la bouteille, chez tous les marchands, ou Edmanson, Bates & Co.

Angle des rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

Sous-Vetements et Bas Tricotés

CES VALEURS SPECIALES POUR VENDREDI ET SAMEDI

Bas de dames, en lisle fantaisie de couleur tan, ciel, rose et noire, avec talons et bouts enforcés, teinture Hemsdorf. Valeur régulière 35c. Très spécial, vendredi et samedi, la paire.. 25c

Bas de dames, en cachemire de lama noir, talons et bouts unis. Valeur régulière 50c. Prix, vendredi et samedi..... 33c ou 3 paires pour $1.10

Bas en coton noir pour dames, teinture Hemsdorf, talons et bouts doubles. Régulier 35c. Vendredi, la paire .. .. .. 20c ou 3 paires pour 55c

Bas en cachemire noir pour enfants, talons et bouts doubles, pieds sans coutures, grandeurs 4, 4½, 5 et 5½. Valeur régulière de 20c à 25c. Vendredi et samedi, la paire 15c

Belles camisoles en coton blanc à côtes pour dames, col bas avec manches courtes ou sans manches. Valeur spéciale, chacune 9c

Camisoles à côtes, de qualité supérieure, pour dames, col bas, avec manches courtes ou sans manches. Col et bras finis avec dentelle. Régulier 20c, pour..... .... 17c

Camisoles en mérinos suisse à côtes, pour dames, col bas avec ruban de fil de soie, grandeurs 34 à 42. Valeurs de 85c. Pour... .... 75c

MANTEAUX DE FILLETTES A $3.69

Manteau de printemps pour fillettes, styles jolis et pratiques, en drap bleu, brun et rouge et tweeds mélangés, garnis de soutache militaire et de boutons dorés ; grandeurs pour les âges de 2 à 10 ans. Valeurs variant jusqu'à $5.50. Vendredi, seulement. $3.69

Comme cette offre attirera des foules d'acheteuses demain, nous conseillons à celles qui le peuvent de venir de bonne heure, car alors le choix sera le meilleur.

Blouses en linon blanc et noir a Prix tres Speciaux

Notre offre hebdomadaire de blouses à bon marché présente un intérêt additionnel à cause du prix particulièrement bas. Blouses en linon blanc, joliment garnies de broderie, avec manches ¾, et collets hauts. Régulier 98c, $1.09, et $1.39. Vendredi 69c

Soies Pongees Tissees a la Main, 51c la vg.

Toujours sur le qui-vive en ce qui a trait aux valeurs spéciales, nous nous considérons comme très heureux d'avoir obtenu ces riches et belles soies à un prix qui, en réalité, est UN PEU PLUS ELEVE QUE LA MOITIE DES PRIX DEMANDES POUR LES STOCKS REGULIERS.

1,000 verges de belles soies pongées naturelles et très brillantes, 34 pouces de largeur, faites au métier à main, d'un fini mou et souple et de pesanteurs correctes pour manteaux, costumes, etc. Vendredi, seulement.. .... 51c

OUVREZ UN COMPTE de CREDIT

WILDER

LE GRAND MAGASIN D'AMEUBLEMENT DE MAISONS

Meuble tous genres d'institutions publiques ou privées

BUREAUX DE TOILETTE

En véritable acajou et quart de chêne coupé, pourvus d'ornements en cuivre et de roulettes épaisses, avec une grande glace anglaise biseautée.

Valeur régulière de $35.00. Spécial

$18.49

BUREAUX DE TOILETTE EN EMAIL BLANC POUR DAMES

Valeur régulière de $12.00. Spécial

$9.25

CHIFFONNIERS EMAILLES BLANC

Dimension du dessus, 16 x 20. Ils ont 5 grands tiroirs, des poignées en cuivre et des roulettes épaisses Valeur régulière de $20. Spécial ... ...

$16.25

COUCHETTES EN CUIVRE

Grandeur complète, en laque anglais garanti.

Prix régulier de $28.00. Spécial

$17.98

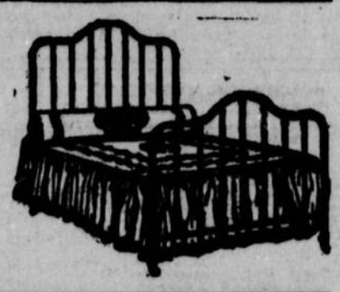

Nous n'avons pas beaucoup parlé des Tapis tout récemment, mais maintenant les nouveaux

TAPIS, RUGS, PRELARTS et LINOLEUMS

importés sont arrivés, nous n'hésitons pas à déclarer que notre stock est le plus assorti de la ville. Nous sommes complètement prêts à couvrir les planchers des résidences privées, hôtels, institutions et maisons de pension, et cela pour les plus vastes comme pour les plus petits.

Prenez l'ascenseur—1er étage.

Nouvelles du Sous-Sol

MAINTENANT LA SAISON DES POELES. MAINTENANT LA SAISON DES VOITURES DE BEBE. MAINTENANT LA SAISON DES GLACIERES.

VOYEZ NOS VITRINES POUR NOS BONS MARCHES SPECIAUX.

LIVRAISON GRATUITE à Montréal-Ouest, Rockfield, Blue Bonnets, Lachine et Dixie tous les vendredis ; Saint-Lambert, Longueuil et Montréal-Sud tous les samedis.

H. A. WILDER & CO., 282 STE-CATHERINE OUEST, Près du Square Phillips. Magasin du bas de la ville, 258 rue St-Jacques

COMMANDES PAR LA POSTE PROMPTEMENT EXECUTEES.

BELLES TERRES A VENDRE

Dans l'Ouest Canadien; Prêtes dès Maintenant!

Pour des Canadiens-Français, les plus belles terres de tout le continent, prêtes à ensemencer; bien bâties; bonne eau; fermes parfaitement établies. Terres donnant de 35 à 60 minots à l'âcre. Prix de $15.00 à $30.00 de l'âcre. Le comptant demandé est de $1500.00 en montant ; pour le reste, facilité de paiements.

Terres situées de 1 à 8 milles seulement des stations du C.P.R. ; du C.N.R. ; du G.T.P. ; des villes et des églises catholiques.

Aux personnes qui hésiteraient, nous recommandons de demander des renseignements au *Curé de South Qu'Appelle.* Aux pères du Sacré-Cœur, établis à South Qu'Appelle.

La religion et la langue francaise sont sauvegardées.

Pour tout renseignement s'adresser à

LA COMPAGNIE PELLERIN, JACQUES & PERRON

AGENTS DES TERRES DE L'OUEST CANADIEN, SOUTH QU'APPELLE, SASK.

48-9

LE POWER S'AFFIRME

Les titres du Power en grande demande.—L'Illinois très actif. — Une belle avance du Bell Téléphone.

L'activité sur notre marché ce matin, n'a été entretenu que par le Power, l'Illinois, le Mackay et le Porto Rico.

Le Power a été particulièrement très actif et à la hausse. Tout ce qui se passe à Québec ne paraît pas affecter beaucoup cette valeur.

L'Illinois a été très actif et a monté à 96, soit une avance de près de trois points depuis lundi. D'où viennent cette activité et cette hausse, sur cette valeur d'ordinaire inactive ? D'aucuns prétendent que la manipulation est pour quelque chose, si ce n'est pour beaucoup.

Toutes les valeurs de téléphone et de télégraphes ont été actives, elles aussi, ce matin, mais ce sont les titres de la compagnie Mackay qui a le plus profité de cette hausse. De 77 l'actionord. est montée à 79 3-8; l'action préf., 73.

Le Bell Telephone, ouvert ce matin à 145 1-2 a monté à 149, à la suite d'une passe demandée à New-York.

Les titres du Steel sont peu demandés ce matin. Le petit "Steel" n'est pas plus actif, il ne dépasse pas 34, il ouvrit à 34 1-4, mais tomba de cette fraction.

On attribue cette inaction au fait qu'il est question de faire cesser l'octroi des mines par l'industrie de l'acier, mais d'autre part, on croit que le gouvernement remplacera ces primes par une protection aussi avantageuse et moins problématique. Le Préfd., se vend à 128.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 22 Avril 1909.

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Tel Co	150	149	Banks—		
Bri Can As	91½	91	B N A....		
B C P A A.			Commerce	175½	175
do B.			Dominion		
Can Conv.	43		East Town	160	
Can Pacif.	176¼	176	Hamilton .		
Crown Re.	2.85	2.84	Hochelaga	144½	144
Det El Ry..	59	58½	Imperial . .		
D Coal Co.	67	65½	Merchants	163½	163
do prfd		111½	Molsons . .	204½	203
D I St'l Co.	33¾	33½	Montreal .	250	248
do prfd	128	127½	Nationale .		
Duluth Co.		17	N Brunswi		
do prfd			Nova Scoti	284	283½
Half El Ry	112	110	Ottawa. . .		
Havana El	49½	48½	Quebec ..	125½	125
do prfd			Royal	221½	220
Ill Trac Pd	97	96½	Standard...		
Int C Coke			Toronto. .		
Inter'al C'l			Union	136½	135½
Int P't C'nt	133	125	Cottons—		
L of W's Co	103½	101½	Can C C Co	50	
do prfd	120		D Textile C	65	64
Laur Paper		115	D Text Pfd	99	98
do prfd	120		Montreal-.	122½	113
Mackay Co	78½	78	Bonds—		
do prfd	71	73½	Bell Teleph		104
Mex L & P	75½	75½	Can C Cot.		
do prfd		106½	Can Con ..	10	
Minn St P'l	137½	136½	Cable		
do prfd			Dom. Coal.		93
Mt L H P'r	117	116¾	Dom. Cot.	100	
Mont St Ry	209½	209	Dom I & S'	89½	88½
New St Ry			Hali Tram		100
Mt L & Mg			Hav El El'c		
Mt St'l W'k			Keew' Mill		106
do prfd			L of Woods		107
Mt T g h Co			Laur Paper		
Nipissing	10½	10¼	Mag Is Dev		
Nor'n Ohio		23½	Mex El L Co		
N S S'l Coal	59	58½	Mex L & P		87½
do prfd		115	Mt L H & P		98½
O'g'v M Co	115½	114	Mt Str't Ry		
do prfd		120½	M't Wareh		
Penman Lt	50½	50	N S S'l & Co		108½
do prfd			N Scot Con		101½
Quebec Ry	52½	51½	Ogilvie M'l	110½	108
do prfd	116	110	do Ser B		107
R & O Nav.	82½	82	Price Bros		105
R J L & P C	98	97½	Quebec Ry		
Sao Paulo			Rio de Jan	97½	
Shaw W P	96	93	Sao Paulo .		
St Jo'n R R			St John Ry		
Toledo "	12½		Tex't Ser A		90
Toronto "	124	123½	do B		94
Tri C'y Pfd	90	89½	do C		90
Twin Prfd	103	102½	do D		
W India Pd			Tor York R	102	100
Win'peg pd	168	167½	West India		
Wind'r H't			Winni Elec	106	105
			Wind'r H't		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Twins—100 à 103, 50 à 103 1-2.
Quebec Ry.—50 à 51 1-2.
Soo Com.—25 à 136 1-4.
Rio—100 à 97 3-4.
Coal Pfd.—4 à 111 1-2.
Mackay—25 à 77, 50 à 79, 25 à 78 3-4, 100 à 79 1-4, 95 à 79, 400 à 79 3-8, 3 à 78, 25 à 79 1-4, 20 à 79, 50 à 78 6-8.
Porto Rico—20 à 49 1-8, 200 à 48 1-2, 4 à 49, 100 à 49 3-8, 10 à 49 1-4, 10 à 49 1-2.
Iron—100 à 34 1-4, 25 à 34 1-2, 400 à 34, 25 à 33 7-8.
Can. Pac.—300 à 176.
Mackay Pfd.—112 à 73, 50 à 73 1-2, 5 à 73.
Illinois Pfd.—50 à 95 1-6, 600 à 96, 25 à 96 1-4, 500 à 96 1-2, 75 à 96 1-4, 1105 à 96, 5 à 96 1-4, 25 à 96, 25 à 96 1-8.
Rich. & Ont.—25 à 82.
Toronto Ry.—25 à 123 3-4, 5 à 120 1-2, 1 à 123.
Téléphone—25 à 145 1-4.
Power—50 à 117, 100 à 116 3-4, 25 à 116 5-8, 165 à 116 3-4, 650 à 117, 2 à 117 1-4,

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 22 Avril 1909.

Valeurs	Ouv.	1 p.m.	Valeurs	Ouv.	1 p.m.
Am Car F..	49⅞	50¼	Ls Nashvil	138	138
do prfd			Mackay Co	77	78½
Am C Oil ..	58	58¾	do prfd	74	74
Am Loc Co	54½	54	Miss Pac ..	74	74
A L Copper	75	75½	Norfolk W	93	93¼
Am Smel C	88¾	88½	Nor Pacific	144¾	144⅞
do prfd			M St P & S M.	137	137
Anaconda	45	44¾	do prfd		
A Sug R Co	134	134	N Y C & H	129½	130½
A T & S F.	107½	107¾	N Y O & W	49¼	49¼
do prfd			Nat Lead C	88½	87½
Balt & Ohio	114½	114½	North Ame	83½	83½
B R T . . .	76½	76¾	Pacific Mail		
C & Al Co.			Penn R R .	136	135½
Can Pacific	176½	176½	P Ste'l com	37¼	37¼
Ches & Ohi	76½	76¾	People Gas	116½	116½
C & N W .			Phil & R ..	146¾	146¼
C M & St P	149¾	149⅞	do I prfd		
C G N Y . .	137½	137½	do II prfd		
Col F & I .	38¼	38¼	R Island Co	28¾	28¾
C C C & S L	73	73	Sloss Sheffi	75	75
D Lack & W	680	680	South R Co	28	28¼
Del & Hud	183½	183½	do prfd	67½	67½
Det U R'y			South Paci	119¾	160
D & R G Co	53½	53½	Ten C & L.		
do prfd			Texas Pac.		
D S S & At.			Toledo ...		
do prfd			Twin City	103	103
Erie Rail'd	31	30½	U S S Com.	52½	52
do II prfd			do prfd	114¾	114½
do I prfd	47½	47½	U S Rub Co		
Great Wet	5½	6¼	do prfd		
Gen Elec .	158½	159	U Pacific C	187¾	188
G North Pf	144½	144½	do prfd		
Havana Co			Wabash ..	18½	18½
do prfd			do prfd	47½	47½
Illin's Cent	145	145½	West U Tel	70	70
Kan & Tex	43½	43¾	Wis C com	61	61½
do prfd	73½	73½			

25 à 127 1-8, 320 à 127.
Détroit—50 à 59.
L. of W. Pfd.—25 à 120.
Mexican—25 à 76 1-2.
Can. Conv.—100 à 40.
Pen. Com.—50 à 50 1-4.
Iron Pfd.—425 à 127 6-8, 175 à 128, 25 à 127 3-4.
L. of Woods—25 à 101 1-2.
Coal—5 à 66.
Crown Resve.—1550 à 2.89, 500 à 2.88, 25 à 2.85, 2000 à 2.84.
Keew. Bds.—$10,000 à 105.
Iron Bds.—$0000 à 89 3-4.
Mex. L. & P. Bs.—$1500 à 88.

VENTES D'HIER APRES-MIDI.

Détroit Unit—10 à 68 1-2, 50 à 59 1-2.
Que. Ry—50 à 51.
Dom. Iron Com.—75 à 34 1-8, 475 à 34, 150 à 34 1-8, 50 à 34 1-4.
Mont. Power—30 à 116 1-2, 100 à 116 5-8, 125 à 116 1-2, 125 à 116 1-2, 75 à 116 1-2, 3 à 116 1-2, 400 à 116 3-4, 100 à 117.
Mont. Street—15 à 209 3-4, 10 à 209.
P. Rico—10 à 49, 25 à 49, 35 à 49, 25 à 49 3-4, 25 à 48 7-8, 25 à 49.
Illinois—175 à 93 1-2, 6 à 93 1-4, 50 à 93 1-2, 50 à 93 3-4, 20 à 91, 50 à 93 3-4, 100 à 93 3-4, 100 à 94, 25 à 94 1-2, 10 à 94 1-2, 25 à 94 1-4.
Can. Pac. Rwy.—50 à 176, 25 à 175 3-4, 25 à 176 3-4.
Dominion Coal—5 à 66.
N. S. Steel Com.—5 à 57.
Rich & Ont.—25 à 82.
Packers A.—6 à 60.
Toronto Rls.—5 à 124, 25 à 123 3-4, 50 à 123 3-4.
Tex. Pref.—25 à 90.
Penman—30 à 50 1-4.
D. Iron Pref.—10 à 127 1-2, 3 à 127 1-2.
Toledo Rwy.—20 à 11 1-2, 25 à 11 1-2.
D. Iron Bonds—1000 à 91 1-4, 1000 à 91 1-4, 1000 à 91 1-4.

AU MINING EXCHANGE

Chambers-Ferland	.78 1.2	.80
City of Cobalt	.47	.49
Cobalt Central	.40	.42
Cobalt Lake	.15	.16
Crown Reserve	2.82	2.85
Foster	.34 1-3	.38
Green Meehan	.10	.13
Hyland	.29	.25
John Black Mining Co.		.45
Kerr Lake	7.75	8.00
La Rose	6.95	7.12 1-2
Little Nipissing	.26 1-3	.27 1-2
McKinley Dar. Savage	.88	.95
Nipissing	10.25	10.50
Nova Scotia	.49	.50
Otisse Currie	.63	.67
Silver Alliance	.28	
Silver Leaf	.11 1.2	.12
Silver Queen	.43	.47
Temiskaming	1.39	1.24
Trethewey	1.51 1-2	1.53

VENTES DU MINING EXCHANGE

Crown Reserve—500 à 2.87 7-8.
City of Cobalt—1000 à 48 1-2.
Nova Scotia—500 à 50.
Temiskaming—100 à 1.24, 100 à 1.24.
Trethewey—100 à 1.54.
Unlisted Floyd—1000 à 66, 1000 à 5 3-4.
Otisse Currie — 500 à 66, 200 à 65 3-4, 700 à 65, 500 à 66 1-2.
Ptisse—500 à 47.

PLACEMENT RARE

Dans une industrie canadienne, vieille de quarante ans.

On offrira à la souscription du public, 1000 actions du capital préférentiel de 7 pour cent dans la Slater Shoe Company, avec dividendes payables trimestriellement.

Avis est donné que ces actions seront offertes à la valeur au pair de $100, avec un bonus de 20 pour cent sur le stock commun.

Il n'y a pas au Canada une entreprise industrielle mieux connue que la Slater Shoe Company. Cette industrie est fondée depuis quarante ans et durant les cinq dernières années, la production a plus que doublé celle de toute autre période antérieure de cinq ans. Avec la bonne réputation de fabriquer des chaussures de première classe et garanties, cette industrie possède en plus une marque de commerce bien connue et hautement appréciée dans tout le monde civilisé.

Ceux qui sont au courant croient qu'au lieu d'un million de dollars d'affaires, la compagnie produira bientôt annuellement pour deux et trois millions de dollars d'affaires.

La chaussure Slater est une chaussure à un prix fixe, et elle est vendue partout au prix tel qu'estampé.

Cette méthode de vente protège le consommateur et le fabricant. La compagnie n'a pas la tentation de diminuer la valeur de la chaussure ou d'en faire diminuer la durée, car la marque de commerce oblige les fabricants à faire chaque paire aussi bonne qu'ils savent la faire.

Dans toutes villes et cités, c'est l'agence de la chaussure Slater qu'on recherche la plus et tous les meilleurs marchands de chaussures l'ont en magasin. La compagnie occupe dans le commerce une position inexpugnable et sa production considérable lui permet de réaliser des profits assurés et raisonnables.

Durant ce mois, la Slater Shoe Company ajoute à sa fabrique actuelle une propriété adjacente. Cette addition la rendra capable de doubler la capacité de sa manufacture et par là de recommencer la fabrication des chaussures de $3.50 et $4.00 pour hommes et femmes. C'est surtout dans le but de faire face au développement des affaires que l'émission actuelle a été souscrite et payée par les actionnaires actuels.

Les listes de souscriptions sont ouvertes aujourd'hui à toutes les succursales de la Banque d'Ottawa, au Canada, les banquiers de la compagnie, de même qu'aux bureaux de MM. Gault & Ewing, au nouvel édifice de la Banque des Cantons de l'Est, et aux bureaux principal de la Slater Shoe Company.

LETTRE PROVINCIALE

(Suite de la 4e page)

Et M. Prévost termine par une péroraison enflammée où il déplore que le parti libéral se soit fait l'esclave du département des terres et enraye le progrès de la colonisation.

L'hon. M. Caron soutient encore son affirmation et prétend que M. Prévost n'a pas prouvé que la prime de $50 avait été imputée sur le lot en question. Là-dessus M. Prévost bondit et demande au ministre s'il est prêt à mettre son siège en jeu. M. Caron se dérobe à cette invitation, mais il demande s'il n'est pas vrai que le député de Terrebonne a voté lui-même en 1904 la loi dont il se plaint aujourd'hui, et qu'il a pris la responsabilité de son application en devenant ministre. Est-ce que tout est revenu mauvais depuis qu'il n'est plus ministre ? Pourquoi n'a-t-il pas dénoncé ces abus ?

M. Prévost réplique qu'il a voté la loi, mais non son application. Lorsqu'il a voté, il ne s'attendait pas que le département enverrait des blancs-seings aux marchands de bois.

L'honorable ministre sans portefeuille connait-il la fiction de la responsabilité ministérielle ? Croit-il que tout le monde pense de la même façon dans le cabinet ?

M. Caron, continue M. Prévost, a bien voulu dire que j'étais sorti du ministère sur une question de délicatesse personnelle, je l'en remercie. En effet, je n'ai pas voulu partir comme M. Sifton l'a fait, en lançant la flèche du Parthe au coeur de Sir Wilfrid Laurier. Mais j'aurais pu donner de ma démission cinq cents autres raisons. J'aurais pu rappeler, par exemple, l'absence voulue de M. Gouin au congrès de Saint-Jérôme, absence que je ne pardonnerai jamais au premier ministre de cette province. J'aurais pu invoquer l'affaire de l'Abittibi, et ceci soit dit sans rien insinuer contre M. Turgeon que je continue à croire loyal, au contraire de bien d'autres.

Puisqu'on veut que je le dise, je ne suis plus ministre, parce que je ne pouvais pas faire ce que je voulais, parce que j'empêchais la croûte du fromage de certains ministres d'épaissir.

Au lieu de toujours dire : Vous avez été ministre, pourquoi ne se défend-on pas en homme ? Parce que j'ai été ministre, n'ai-je pas le droit de m'étonner que cela prenne cinq ans pour avoir un lot ? Parce que je suis sorti du cabinet, suis-je empêché de dénoncer ce que j'ai découvert depuis ?

A la suite de M. Prévost, M. Bourassa entreprit une charge à fond de train contre le département des terres. En cinq ou six minutes, il dévida un réquisitoire terrible où le gouvernement se trouvait plus que malmené.

Et, après l'adoption de quelques projets de loi, la séance fut ajournée.

Mais pendant tout ce temps, il ne faut pas perdre de vue le sort des sept échevins déqualifiés.—L'émotion du premier moment s'est un peu calmée au dehors, mais à l'intérieur du parlement ,l'activité des intéressés est aussi fiévreuse que jamais.—Il est à peu près assuré qu'un remède de quelque sorte sera apporté à la situation.

Personne ne le sait encore. Il y a déjà une dizaine de solutions possibles et impossibles qui ont été proposées. Mais celle qui sera le plus probablement acceptée est la suivante: L'on accordera un droit d'appel aux échevins déqualifiés qui pourront siéger dans l'intervalle sans être exposés à une pénalité.

Par ce moyen on croit pouvoir atténuer le mieux possible l'intervention législative dans les affaires judiciaires.

Les échevins, dans tous les cas, paraissent prêts à accepter n'importe quel moyen de se réhabiliter et celui-là en particulier, parce qu'ils ne peuvent se mettre en tête qu'un tribunal d'appel confirmera le dernier jugement de la cour de revision.

Il est assez probable que la législature sera saisie de la question dès demain, car il y a urgence, assure-t-on; mais dans tous les cas, il faudra une loi, et comme à toute loi il faut l'assentiment du conseil législatif qui ne siègera pas avant le lundi, 26, plusieurs jours se passeront encore avant que les morts civiques ne soient délivrés de leur inquiétude.

—o—

Mais le bill de Montréal reste toujours au premier plan comme le gros morceau de la Session. Il avance après tout assez rapidement au comité des bills privés, mais toute la discussion devra infailliblement reprendre en Chambre, et il ne faudra pas s'étonner s'il prend encore deux semaines de la session. Trois questions principales ont été soulevées ujourd'hui : celles de la division des quartiers, de l'établissement des conduits souterrains et de la création d'un bureau de contrôle. Les deux premières ont été réglées tant bien que mal, et la troisième est en suspens, mais pour une seule journée. C'est un assez beau menu, l'on en conviendra.

On se souvient que le quartier St-Denis a été divisé la'utre jour, mais que le comité avait refusé d'en faire autant pour le quartier Papineau.

L'échevin Séguin a demandé aujourd'hui la reconsidération de cette première décision et il a finalement obtenu que le quartier Papineau, à raison de sa population considérable, soit divisé en deux quartiers, dont l'un continuera à s'appeler Papineau et l'autre s'appellera Champlain.

Successivement l'hon. M. Weir, le Dr Finnie, et M. Walsh, ancien échevin, se sont opposés à la reconsidération de la mesure. Parce que seuls les députés de langue anglaise ont formulé des objections, quelques-uns ont cru que les anglais de Montréal qui avaient compté sur la réduction du nombre des échevins voient d'un mauvais œil la multiplication des quartier canadiens-français ; mais je ne crois pas que M. Weir, ni le Dr Finnie, ni M. Walsh, aient eu des idées aussi noires. Tout le monde leur connait une plus grande largeur d'esprit.

—o—

Quant aux conduits souterrains, ils ont fait l'objet d'une bataille homérique à la séance de l'avant-midi, comme à celle du soir. Les compagnies ont fait des efforts inouïs pour faire échouer les prétentions de la ville de Montréal.

Et quand je dis les compagnies, j'emploie un pluriel plutôt singulier, car il n'y a au fond que la Montreal Light Heat qui fasse de l'opposition. Elle craint, disent ses adversaires, que les conduits ne servent de canal d'introduction à d'autres compagnies rivales.

Quoi qu'il en soit, hier soir et cet avant-midi, la situation paraissait fort compromise pour la ville de Montréal. L'hon. M. Taschereau s'est montré un adversaire déterminé de la clause, et, conformément à ses vœux, M. Mackenzie, de Richmond, a proposé purement et simplement qu'elle fut biffée. Un vote excessivement serré de 9 à 10 a sauvé la ville de Montréal. M. Taschereau, qui comptait évidemment sur une majorité, n'en pouvait croire ses oreilles en entendant le résultat du vote. Il se fit lire les noms des votants, et puis, il réclama le rappel du vote. Sur ces entrefaites, trois nouveaux étaient entrés, mais fort heureusement M. Tessier, le président, décréta que seuls ceux qui avaient déjà voté voteraient de nouveau.

Le résultat fut le même. Le principe était sauf, et il ne restait plus qu'à examiner les clauses en détail, ce qui n'était pas une mince besogne.

—o—

Pour résumer, il est interdit désormais à toute compagnie de poser des poteaux dans les rues où il y a des conduits souterrains; la ville rembourse sous forme d'indemnité la valeur du matériel que l'enfouissage des fils a rendu inutile, et elle obtient le droit d'acquérir les conduits déjà existants. L'indemnité qui sera payée aux compagnies devra être fixée par trois arbitres. La ville fixera les redevances que les compagnies paieront pour l'usage des conduits et ces redevances seront fixées de manière à couvrir le coût d'exploitation et d'entretien, ainsi que l'intérêt sur le capital engagé et le fonds d'amortissement. Ceci a été obtenu, en dépit d'une vigoureuse opposition de la part de M. Aimé Geoffrion et de M. Prévost.

L'emprunt de $5,000,000 pour les fins de l'entreprise est autorisé, et M. Prévost demande vainement qu'il soit soumis à un referendum. Enfin, la commission des services électriques qui devra administrer les conduits est créée, mais l'on accorde l'appel à la future commission des utilités publiques.

M. G. Desaulniers demande que rien dans la loi ne puisse affecter les contrats déjà consentis par la ville. Sir Lomer Gouin fait justement remarquer que ce serait rendre le bill inutile et l'amendement est rejeté unanimement.

En somme, les représentants de Montréal sont contents, et ils estiment qu'ils en sortent beaucoup mieux qu'ils n'avaient pensé, en attendant le conseil législatif.

—o—

On est ensuite passé à la question excessivement épineuse du bureau de contrôle. Aurons-nous un bureau de contrôle comme à Toronto ou Ottawa, ou devrons-nous nous contenter de la commission technique proposée par l'échevin Lapointe? C'était là la question, et la discussion, comme on peut le penser, a été vive.

La plupart des échevins de Montréal sont décidément opposés à la création d'un bureau de contrôle. L'échevin Giroux a cité l'opinion d'un grand contracteur qu'il venait de rencontrer cet après-midi même et qui prétend que les contrats s'obtiennent bien plus aisément,—si on peut se servir de cet euphémisme—dans les villes où il y a un bureau de contrôle.

Cette déclaration de l'échevin Giroux a provoqué un incident assez piquant.

En réponse, le Dr Jos. Lemieux, député de Gaspé, a demandé comment il se faisait que le jour même un entrepreneur de pavage de Montréal lui avait précisément demandé de voter contre le bureau de contrôle.

"Nommez-le," s'écrie alors M. Amédée Geoffrion.

C'est M. Rodolphe Brunet, laisse alors échapper le Dr Lemieux. Ce fut une sensation. M. Rodolphe Brunet, qui était présent, a été pratiquement sommé de s'expliquer. Il prétend s'opposer au bureau de contrôle, surtout au point de vue de la nationalité, et, bien qu'il soit pénible de l'avouer, ce n'est pas la moindre difficulté qui se présente en effet.

(Suite à la dernière page).

LE CONTROLE DE L'OTISSE-CURRIE

Les négociations en cours pour l'achat de l'Otisse-Currie sont en très bonne voie. Les représentants de la compagnie ont fixé un prix assez élevé, à l'heure qu'il est, ce qui retarde l'issue des négociations; mais d'autre part on sait que les Américains sont déterminés à acquérir cette propriété minière. Les intérêts américains sont représentés par les financiers Lewisolm, de New-York. Il est certain que les actionnaires de l'Otisse-Currie recevront un très gros prix avec un bonus venant d'une autre compagnie.

Mais contrairement à ce que nous disions hier, les Canadiens ne perdraient pas tout le contrôle de l'Otisse-Currie ; il est entendu dans les négociations que des directeurs actuels de la compagnie continueront de faire partie de la nouvelle organisation.

LA BANQUE DE MONTREAL

Une nouvelle succursale à Merrith, C. A.

La Banque de Montréal vient d'ouvrir une succursale à Merrith, dans la Colombie Anglaise. Les opérations du nouvel établissement commenceront le 23 du courant.

M. A. C. Gourlay a été nommé temporairement directeur.

BROWN, DeLARONDE & CO.,

Dans leur lettre hebdomadaire sur le marché, disent :

Les grands achats d'obligations de chemins de fer, effectués récemment par les grandes maisons financières du monde entier, éveillent tranquillement, chez le public spéculateur, le sentiment que ces maisons comptent fermement sur des prix plus élevés dans le marché des valeurs.

"Il y a eu peu de circonstances où l'identité d'intérêts parmi les grands groupes financiers ait été aussi complète ou aussi clairement manifeste.

Voici les trois grandes maisons de banque privée: J. Pierpont Morgan & Co., Kuhn Loeb & Co., et Speyer & Co ; les deux principales banques nationales américaines : la First National et la National City Bank—le groupe peut-être le plus riche au monde—qui achètent des valeurs. Une telle combinaison ouvre certainement une agréable perspective aux acheteurs de bonnes valeurs aux prix actuels. Une étude soigneuse des valeurs achetées est le point essentiel pour réaliser de gros profits dans les prochains six mois.

Le spéculateur ne doit pas être désappointé s'il arrivait que la valeur achetée ne hausse pas immédiatement, car bien des fois, de puissants syndicats manœuvrent pour empêcher le prix d'une valeur de monter jusqu'à ce que, en ayant acheté une quantité d'actions suffisantes, ils donnent libre cours à une hausse rapide. Il est donc impossible de déterminer à quelle époque la hausse se produira, mais la sagesse consiste à acheter une bonne valeur avant que ses mérites ne deviennent trop bien connus. 48-1

Quelques Simples Questions

Quelle est la partie de votre établissement, M. le marchand, qui vous donne le plus d'ennuis ?

Vos murs et votre plafond sont joliment décorés et attirent l'attention.

Ces fixtures doivent vous avoir coûté toute une somme, n'est-ce pas ?

Le mobilier est évidemment l'un des meilleurs que l'argent peut acheter, n'est-ce pas ?

Cette vitrine est jolie et a été ornée avec soin et avec goût. Mais regardez le plancher ! La saleté et la poussière de la rue l'ont complètement recouvert.

Le négligez-vous ? ou ne savez-vous plus que faire pour le tenir propre ?

Le TRAITEMENT SIMPLEX le rendra aussi brillant que le mobilier et aussi attrayant que la vitrine ; ce brillant et cet attrait demeurent.

Notre brochurette "Simplex Floor Talk" vous renseigne en entier sur ce sujet. Nous l'envoyons gratuitement par la poste.

Floor Planing & Surfacing Co, Limited
332 Rue Notre-Dame Ouest.
DEPT. A. TEL. MAIN 3547.

Comme Exécuteur Testamentaire, Fidéicommissaire, Administrateur

Cette Compagnie de Fideicommis agit seule ou conjointement avec des particuliers, si on le préfère, comme Exécuteur Testamentaire, Fideicommissaire, Administrateur, Gardien, Syndic, Receveur et Procureur.

MONTREAL TRUST DEPOSIT COMPANY

BUREAUX — 2 PLACE D'ARMES.
VOUTES DE SURETE POUR LES DEPOTS — 67 Notre-Dame Ouest.

Cobalt Bullion Mines Ltd.

Capital $1,000,000

Ces mines sont situées à 15 minutes de marche de la Station de Cobalt, au centre d'un groupe de propriétés minières de la plus haute valeur.

Plus de 11 mines en opération active dans un rayon d'un mille de cette propriété.

Les parts sont de $1.00 entièrement payées et non cotisables.—Aucune responsabilité personnelle.

Sont offertes maintenant à 20c.

Lamarque & Clayton
COURTIERS. No. 3 et 5 rue St-Sacrement MONTREAL
14-jno

BANQUE DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX ET DEMI POUR CENT sur le capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre courant et qu'il sera PAYABLE à sa maison de banque en cette ville, et à ses succursales, le et après LE MARDI, PREMIER JOUR DE JUIN prochain, aux actionnaires enrégistrés le 15 mai.

Par ordre du Bureau de direction.
E. S. CLOUSTON,
Gérant-général.

Montréal, 20 avril 1909.
22-29-6-13-20-27

Departement des Chemins de Fer et Canaux
CANAL LACHINE
Avis aux Propriétaires de Remorqueurs

Des soumissions cachetées portant à l'endos "Soumission pour le service de remorqueurs" seront reçues par le soussigné jusqu'à 4 heures, le jeudi, 29 avril 1909, pour la fourniture d'un remorqueur qui sera employé à l'écluse No 2 du Canal Lachine, durant la prochaine saison de navigation.

On pourra se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de l'ingénieur-surintendant des Canaux de la Province de Québec, No 2 Place d'Armes, le et après le mardi, 20 courant.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 20 avril 1909.

Les journaux qui insèreront cette annonce sans l'autorisation du Département n'en seront pas payés. 47-6

Département des Travaux Publics & du Travail P.Q.

Québec, 15 avril 1909.

Des soumissions cachetées, adressées à l'honorable L.-A. Taschereau, ministre des Travaux publics et du travail, P.Q., seront reçues à Québec, Hôtel du Gouvernement, le 16 mai, 1909, entre 9 heures a. m., et 4 heures p. m., pour la construction d'une Annexe à l'édifice de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, sur le Parc Lafontaine, Montréal, P.Q. Jusqu'à cette date, les plans et devis des travaux à exécuter seront visibles au bureau du gouvernement, 9, rue St-Jacques, Montréal, chez M. R.A. Brassard, architecte, tous les jours de 10 heures du matin à quatre heures de l'après-midi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque pour une somme égale à cinq pour cent du montant de cette soumission, sur une banque régulièrement constituée et accepté par cette même banque. Ce chèque, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics et du Travail, sera confisqué au profit du gouvernement dans le cas où le soumissionnaire refuserait de remplir les engagements que comporte sa soumission. Les autres chèques seront remis à qui de droit au plus tard le 20 mai prochain.

Le Gouvernement ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
ALPHONSE GAGNON,
Secrétaire du Département des Travaux publics et du Travail, P. Q.

N.B.— Pas de reproduction sans un ordre spécial, et par écrit de ce département. 44-5

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils.
Bureaux : { Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

BREVETS,
Marques de Commerce, etc.
C.C. COUSINS
SOLLICITEUR DE BREVETS
Chambre 508 Bâtisse New-York Life
Téléphone Main 3630.
81-ino

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 100,170, accordé le 24 juillet 1906, à John Albert WHITE, Denver, Col., E.U., cessionnaire de George Patchett WHITE, Wallace, Idaho, E.U., pour perfectionnement à une "PRESSE", ont commencé à manufacturer d'après leur brevet. Le droit de manufacturer et l'article couvert par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de brevets, édifice New-York Life, Montréal, Que. 48-3

The Suburban Tramway and Power Company
AVIS

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SUBURBAN TRAMWAY AND POWER COMPANY, aura lieu le mardi, 4ème jour de mai prochain, à trois heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie, édifice des Tramways, Montréal. Les livres de transfert seront fermés du 20 courant au 4 mai prochain y compris ces deux jours.

Par ordre du bureau de direction.
PATRICK DUBEE,
Secrétaire.

7 avril 1909. 45-6

Province de Québec, district de Montréal. Dans la Cour de Circuit du District de Montréal, No. 3081. I. L. Lafleur Limitée, corps incorporé ayant sa place d'affaires en la cité de Montréal, demanderesse vs Louis Henry, Jr., de la cité de Montréal, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15 avril 1909.
(Par ordre)
J. CARTIER,
47-2 Député greffier de la dite Cour.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3436. — Joseph Lafontaine, demandeur, vs Joseph Picard, défendeur.

Le 1er jour de mai 1909, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 177 rue Valois, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et effets de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant.
OLIVIER C. COUTLEE, H.C.S.
Montréal, 22 avril 1909. 48-1

PAR MARCOTTE, FRERES

VENTE DE LA DOUANE

Les soussignés ont reçu instruction de M. R. S. White, percepteur des douanes au port de Montréal, de vendre aux enchères publiques, aux entrepôts, No. 65 RUE COMMUNE, LUNDI, 26 AVRIL 1909 ET LES JOURS SUIVANTS, les marchandises ci-dessous et contenues dans les dits entrepôts.

1o Effets droits payés, au 31 décembre 1908.
2o Odres du percepteur, au 31 décembre 1908.
3o Marchandises provenant des magasins.
4o Effets par express, non réclamés au 31 décembre 1908.
5o Effets par fret, au 31 décembre 1908.
6o Effets en entrepôt au delà de 3 ans.

Conditions : argent comptant.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur chaque adjudication.

Vente à dix heures.
MARCOTTE FRERES,
15-17-19-22-24 Encanteurs.

PAR M. T. W. FOSTER

A Montréal, le 28 Avril 1909
Grande Vente par Encan

M. Bruno Beaulieu, de St-Jérôme, importateur de chevaux belges, vendra par encan public son stock de chevaux reproducteurs importés, comprenant 7 ETALONS pesant de 1600 à 1900 lbs et aussi une JUMENT belge importée, âgée de 4 ans, portant poulain et pesant 1750 lbs. Ces chevaux seront visibles aux écuries de M. T. W. Foster & Son, 605 rue St-Paul, à partir du 22 avril 1909. Encan commençant à 10.30 précises a. m., chez T. W. Foster & Son. Conditions faciles.
8-10-15-17-20-24.

PAR ISIDORE AUGER

Vendredi, le 30 Avril 1909
A 10 heures du matin

seront vendus publiquement à l'hôtel Richelieu, appartenant à Ludger Voiseux, au village de Belœil, le bagage de I. W. Howard, qui a pensionné au dit hôtel dans le courant de mai 1908, consistant en une valise, vêtements et sous-vêtements, pour satisfaire à la réclamation, au montant de quinze piastres du dit Ludger Voiseux pour la pension par lui fournie au dit I. W. Howard.

Village de Belœil, 21 avril 1909.
48-1 ISIDORE AUGER, encanteur

MOULIN A SCIE

Vente publique d'un moulin à scie, à Ste-Julie de Verchères, le ONZE MAI PROCHAIN, A DIX HEURES A. M.

N. P. LAPIERRE.
Ste-Julie de Verch., 12 avril 1909.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Soumissions pour la construction de gares, maisons de section, magasins aux outils, entre la Jonction du Lac Supérieur et Winnipeg.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour gares, etc.," seront reçues au bureau des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, jusqu'à midi du 27e jour d'avril 1909, pour la construction et l'érection au complet, conformément aux plans et devis des Commissaires, de gares, maisons de section, magasins aux outils, etc., comme suit:—

Section No 1—De la jonction du Lac Supérieur jusqu'au poteau milliaire 1629—près de la rivière Wabigoon.
4 gares No 2.
2 gares No 3.
5 maisons de section.

Section No 2—Du mille 1629 au mille 1729 —N.E. de Rennie.
1 gare No 1.
2 gares No 2.
3 gares No 3.
6 maisons de section.

Section No 3—Du mille 1729 à St-Boniface.
2 gares No. 1.
2 gares No 2.
4 gares No 3.
3 maisons de section.

Des magasins aux outils seront exigés à toutes les maisons de section et aux autres endroits que désignera l'ingénieur.

Chaque soumission sera pour toutes les constructions sur une section quelconque, et des soumissions distinctes doivent être faites pour chaque section.

Le travail sur chaque section doit être complété le ou avant le 1er octobre 1909.

On peut voir les plans et devis et obtenir tous les renseignements voulus, au bureau de M. Hugh D. Lumsden, ingénieur en chef, Ottawa, Ont., et au bureau de M. S. R. Poulin, ingénieur de district, Winnipeg, Man.

Les personnes qui soumissionnent sont averties qu'on ne s'occupera que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies par les Commissaires, formules que l'on peut obtenir en s'adressant à l'ingénieur en chef à Ottawa, ou à l'ingénieur de district à Winnipeg, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission et attestée par témoin et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre des Commissaires du Chemin de fer Transcontinental, pour une somme égale à dix pour cent—10 p. c.—du montant de la soumission.

Le chèque déposé par la personne dont la soumission sera acceptée, sera déposé au crédit du Receveur général du Canada, comme garantie du fidèle accomplissement du contrat conformément à ses conditions.

Les chèques déposés par ceux dont les soumissions sont rejetées, seront remis sous dix jours après la signature du contrat.

L'on se réserve le droit de rejeter une soumission quelconque ou toutes les soumissions.

Par ordre,
P. E. RYAN,
Secrétaire.

Les Commissaires du chemin de fer Transcontinental,
Ottawa, 3 avril 1909.

Les journaux qui insèreront cette annonce sans l'ordre des Commissaires n'en seront pas payés. 24.10.13.15,17,20,22

Soumissions

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

Des soumissions en bloc seront reçues par le soussigné au bureau de l'Ecole, chambra 32, édifice de la Compagnie des Tramways, jusqu'à midi, le vingt-quatre avril 1909, pour tout l'ouvrage requis pour la construction des édifices de l'Ecole Technique de Montréal.

Les Plans et Devis peuvent être examinés dans la chambre 31, édifice de la Compagnie des Tramways.

Chaque soumission devra être faite sur la formule préparée par le Secrétaire, laquelle sera fournie sur demande, et devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée de la ville de Montréal, pour la somme de ($60,000) soixante mille dollars payable à l'ordre de la Corporation de l'école Technique de Montréal.

Le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée pourra échanger son chèque pour un bon de garantie du même montant, sujet à l'approbation du Bureau.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

W. J. WHITE,
Secrétaire-trésorier.
6-8-13-15-19-22

PETITES ANNONCES

TARIF
Petites Annonces Classifiées
— DE —
La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.
TOUTES les autres annonces "On demande," 20 mots pour 25 cents.
CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES
A Montréal et la Banlieu où vous pourrez porter vos
"PETITES ANNONCES"

NORD
5—W. G. Black, marchand de cigares, 461 rue St-Denis.
6—Pharmacie Normale, coin des rues St-Denis et Carré Saint-Louis.
7—Pharmacie Provost, coin des rues Roy et St-Denis.
10—Pharmacie Nadeau, coin des rues St-Denis et Rachel.
16—Geo. Vandelac, entrepreneur de pompes funèbres, coin des rues Cadieux et Rachel.
31—Pharmacie Charette, 463 avenue Mont-Royal.
37—Pharmacie Archambault, coin des rues St-Denis et Marie-Anne.
57—Nap. Morrissette, épicier, coin Roy et Montana.
61—Pharmacie Roy, coin St-Denis et Laurier.
63—Pharmacie Migneron, 540 rue St-Denis.
66—Pharmacie L. J. Lafontaine, coin St-André et Mont-Royal.
69—Laforest et Cie., confiseurs, coin Duluth et Drolet.
26—A. Lalonde, 276 Mont-Royal.
69—J. B. H. D'Orvillier, 2567 St-Hubert.
64—Dr J. G. Dugas, 2250 St-Laurent.
70—Dr J. A. Charette, 230 Saint-Laurent.

ST-LOUIS ET BOULEVARD
48—Morin & Frère, épiciers 113 St-Viateur, Ville St-Louis.
54—Pharmacie Sylvestre, coin Sanguinet et Beaubien, Parc Mile-End.
56—M. J. L. Legault, épicier, 894 Beaubien, Boulevard St-Denis.
58—Joseph Dugal, épicier, 35 St-Hubert, Villeray.

NORD-EST
11—Pharmacie Labranche, coin des rues Rachel et Amherst.
13—Pharmacie J. B. H. d'Orvilliers, coin avenue Delorimier et rue Rachel.
67—G. Desmarais libraire, 1319 Papineau, entre Marie-Anne et Mont-Royal.

CENTRE
1—Pharmacie Nationale, 394 Boulevard St-Laurent. Laurent et Craig.
8—Pharmacie Lévesque, 119 rue St-Denis.
43—Pharmacie Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

Associe Demande

ASSOCIE — Nous vous obtiendrons un associé sérieux pour votre exploitation, industrie ou commerce. Argent à prêter. Demers & Racicot, 53 St-Jacques. Tél. Main 2894. 17-m-j-s—jno.

Elèves Demandés

INSTITUT STENOGRAPHIQUE
Melle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise—système unique, clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 359 St-Denis. Tél. Est. 5658. 197-m-j-s

TELEGRAPHIE — Jeunes gens demandés de suite pour se qualifier pour des positions de chemins de fer. Cours jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 47-6

Emplois Demandees

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 266 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.— URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Situations Vacantes

ELECTRICIEN — On demande un électricien, s'adresser 4 St-Denis. 46-3

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 30-12m

JARDINIER — On demande un jardinier de première classe pour la maison de campagne d'un monsieur, durant tout l'été. S'adresser le soir seulement. 944 Dorchester Ouest. 46-3

ON DEMANDE un électricien. S'adresser 4 St-Denis. 44-3

ON DEMANDE 6 bons peintres et 3 tapissiers. S'adresser au No 396 rue Amherst. 29-24

ON DEMANDE un jeune homme comme gérant d'une imprimerie importante. Une personne connaissant le français et l'anglais préférée. S'adresser à Chambre 121, Edifice Bell Telephone. 46-3

Situations Vacantes

ON DEMANDE un fonceur dans les souliers en duck. S'adresser 168 rue Amherst. 48-6

ON DEMANDE un garçon fort pour faire les commissions dans une épicerie, avec référence. S'adresser au No 210 Ave. Hôtel de Ville. 46-3

OPERATEURS et opératrices demandés pour manteaux, jupes et costumes. Emploi permanent. S'adresser M. Sénécal, Fashion Right Mfg Co. 1781 St-Laurent. 47-3

On demande des solliciteurs, hommes ou femmes, pour prendre des commandes pour un article d'une grande utilité. S'adresser à A. Robert, 180 St-Jacques, tous les jours, jusqu'à 5 heures. 48-2

PLATRIER — On demande un plâtrier immédiatement. S'adresser 968 Fullum. 47-3

UNE IMPRIMERIE demande un jeune homme ou une jeune fille, connaissant l'anglais et le français, comme assistant-comptable. Une personne ayant de l'expérience dans l'imprimerie préférée. Références exigées. S'adresser par lettre à G. C. "La Patrie." 46-3

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal. 260-P-H-jno

Femmes-filles demandées

FILLES

Opératrices expérimentées pour pantalons de qualité. Position absolument stable aux personnes compétentes. (On ne travaille pas le samedi après-midi). S'adresser de suite à Mlle Raymond, chez Robert C. Wilkins, 28 rue Dowd, près Bleury. 44-6

FINISSEUSES — On demande des finisseuses de pantalons. S'adresser immédiatement à la Campbell Manf'g. Co. Ltd., 23 et 25 rue Côté. 48-3

MODISTES — On demande une modiste de robes de première classe et des assistantes ayant au moins un an d'expérience. E. Shinnick, 64 Université. 46-3

ON DEMANDE une femme de journée. S'adresser 77 rue Crescent. 46-3

—On demande une bonne fileuse d'expérience pour machine à régler. S'adresser à la PATRIE, département des Impressions. 37-j.n.o.

ON DEMANDE immédiatement des modistes pour les chapeaux; des garnisseuses, prépareuses et des vendeuses au magasin des modes Albert Wexler, 30 Ste-Catherine Est. 47-4

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 109 rue Latour. 47-jno

Servantes Demandees

CUISINIERE — On demande immédiatement une cuisinière. Bon salaire. Références exigées. S'adresser à 136 Cherrier. 47-3

ON DEMANDE une bonne servante générale pour une petite famille. S'adresser au No 396 Amherst. 46-1

ON DEMANDE une fille pour la cuisine et une fille de salle sachant parler l'anglais. S'adresser Grant Gold Cure, 56 St-Denis. 44-6

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, petite famille. Haut salaire payé. S'adresser à 136 Cherrier. 44-6

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Pas de lavage. Pas d'enfants. Références exigées. S'adresser 658 St-Hubert. 22-24

A Louer

CAVE A LOUER — Cave de 25 x 60 pieds et 7 pieds de hauteur, cimentée, avec hangar, gaz, bien éclairée, $15 par mois. S'adresser 2539 St-Hubert. 47-9

MANUFACTURE à louer à 100 pieds de la rue Craig, une grande manufacture en bois et en brique à deux étages, bien éclairée, dimension 22 x 50 pieds à louer en bloc, $35 par mois ou le haut et le bas séparément à $15 par étage, excellent poste pour un peintre de voiture ou d'enseignes. Une manufacture de chaussures ou tout autre genre de commerce. S'adresser à O. Massicotte, édifice la PATRIE. 17-19-22

Chambres à Louer

CHAMBRES A LOUER—Belles chambres meublées, pour messieurs seulement. 164 Wolfe. 41-6

Magasins a Louer

A LOUER—Magasin, 20 x 60, 1046 Ste-Catherine Est, vis-à-vis traverse Longueuil, 2 vitrines, arrière-cloison, écurie et cour seules. Loyer $40.00. S'adresser 10 Cherrier. Téléphone 2966 Est. 22-24

Maison à Louer

6 LOGIS

A louer, rue Marquette, près Mont-Royal, fini de première classe, système de chauffage, 7 appartements, tout neuf, chauffés depuis 2 mois. S'adresser immédiatement 34 Mont-Royal. 43-14

A LOUER — Deux flats à 57a-59a rue Amherst, 6 pièces chaque, w.c., gaz, électricité, balcon. S'adresser 64 rue Bonsecours. 47-3

A LOUER, No. 110 rue Ste-Catherine Est, un grand magasin pouvant être divisé en deux et loué séparément. S'adresser à A. Dalbec, 73 Notre-Dame Est. 44-6

A LOUER, deux logements: 1390 et 1394a rue Messier, à deux pas de l'ave Mont-Royal, de Lorimier. $11 par mois. S'adresser C. E. Forest, 1149 ave de Lorimier. 48-3

A LOUER — 3 logements à louer rue Grant, quartier Ste-Marie, 3 ou 4 grandes pièces. Loyer, $7 et $8.50 par mois. S'adresser 1493 ou 444 rue Fullum. 13-30m-ma-j-s.

A LOUER— Cinq plain-pieds Nos. 787-796 Ave Delorimier, $13 et $16. S'adresser 407 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1333. 297-j-s-ma-jno.

A LOUER rue Esplanade en face de la Montagne, trois beaux flats, 7 8 et 9 appartements, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à 253 Esplanade. Téléphone Est 2490. 43-6

A LOUER — A Maisonneuve, 2 flats, 7 appartements, No 665-667 Lafontaine, avec améliorations modernes. A. A. Ranger, Bell Est 1811. 1697 Notre Dame Est. 45-11

A LOUER — Coin Montana et Mont-Royal, (Nord-Est), 4 logements de 7 pièces, dont deux chauffés; ménage fait. Loyer: $14.00 et $17.00. Améliorations modernes. S'adresser 10 Cherrier, Téléphone Est 2936. 29-24.

Maisons à Louer

A LOUER, 152 Cherrier, logement à deux étages, 9 appartements. Améliorations modernes. Loyer $37.50 — 404 Berri, plain-pied. Loyer $13.00 — Harry Reber, suite 24, 132 St-Jacques. Tél. Main 3363. 45-6

A LOUER — No 2074 Hutchison, Annexe, haut ou bas à louer, avec fournaise à eau chaude, gaz ou électricité, 7 chambres. Toute offre sera considérée. 48-3

A LOUER — Plain-pied moderne de 7 chambres, avec bain et cabinet, fournaise à eau chaude et cave cimentée. Le tout en parfait ordre. Prix modéré. S'adresser 2180 Hutchison Outremont. 46-3

A LOUER—Boulevard St-Joseph, No 740, près Av. du Parc, logement de 8 pièces sur plain-pied. Améliorations modernes. E. R. Gareau, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi. 48-6

A LOUER — 535 Alma, 6 chambres, $12.00; 539 Alma, 3 chambres, $7.00; 541 Alma, 6 chambres, $12.00; 118 Christophe Colomb, 5 pièces, $12.00, tous ces logements sont imités. Voyez propriétaire, 576 Marie-Anne. 44-7

LOUER — Rue St-Hubert, 1378, tout près Chapelle St-Sacrement, plain-pied, 8 pièces, bien éclairées, gaz, électricité, eau chaude, plomberie moderne, bain, w.c. séparément, plusieurs garde-robes, grande cour, $19.00. S'adresser 1374. 48-3

A MAISONNEUVE, haut de maison à louer, 4 appartements, améliorations modernes, bien imité, bain, gaz, w.c., $10.50 par mois. S'adresser sur les lieux, 378 Bourbonnière, Maisonneuve. 30-26

C. A. L.—Longue-Pointe, deux jolis cottages à louer, avec arbres et parterre, près du fleuve, 6 et 8 pièces, w.c. et écurie. Jos. Chevalier, village Longue-Pointe. 14-16-17-19-20-22

FLATS A LOUER — Rue Dorchester, près St-Denis, deux $20. ; Avenue Mont-Royal, près Boyer, quatre, 15. S'adresser à Armand Grenier, 97 St-Jacques. 46-10

LOGEMENTS A LOUER
RUE ST-HUBERT, près Mont-Royal No 1648, 6 appartements, lumière électrique, gaz, bain, etc. Loyer $14.00, ménage fait.

RUE BERRI, No 382, près Rachel, 5 appartements, avec écurie. Prix $14.00.

RUE ERNEST, 19 et 21, près carré Saint-Louis. Bas et milieu, 5 et 4 appartements. Fournaise, électricité, etc. $19 et $22.

S'adresser L. A. Cadieux, 62 rue St-Jacques. Main 4086. 46-6

Logements Gratis

Logements $11, $19 et $19 par mois, à louer, rue Dorion, 230 à 246. Un mois gratis à ceux qui loueront cette semaine. S'adresser 421 Sherbrooke Est. Tél. Est 2326. 46-9

LOGEMENT GRATIS pour un couple sans enfants, pour l'entretien des appartements de deux personnes. 288 Amherst. 47-4

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, 7 appartements, bain, gaz, eau chaude, belle localité, en face du fleuve, loyer modéré. S'adresser sur les lieux, 39 Notre-Dame, Viauville, près de la 1ère Avenue. 47-4

M. A. L. — A louer, un logement, 2ème étage, six appartements, bain, w.c., lumière électrique et gaz. 376 rue Dorion. $15 par mois. 46-3

M. A. L.— Rue Montana, No. 133, Grand logement, 9 pièces, gaz, bain, électricité, eau chaude, etc. Tout en bon ordre. E. Lapalme, 54 Notre-Dame-Est. 46-3

M. A. L. — 569 Marie-Anne, près Christophe-Colomb, maison neuve, 6, 7, 8 pièces. Bain, gaz, électricité. Bon marché. S'adresser 565 Marie-Anne. 45-6

M. A. L. — Beau plain-pied de 8 chambres, améliorations modernes, façade en pierre. Rue Amherst. Tel. Bell Est 5269 ou Est 737. S. Robillard, 366 Amherst. 47-4

M. A. L.—A louer, Plain-pied, 636 St-Hubert, 89, 92, 96 Garnier près Parc Lafontaine, 86 rue Marquette, maison et écurie. S'adresser 53 Marquette. 44-6

MAISON A LOUER, 94 rue Rachel Est, près de la rue Cadieux, 6 pièces, bain et cabinet, une jolie cour seule. S'adresser S. A. de Lorimier, 52 rue Notre-Dame Ouest. 46-6

M. A. L.—A louer rue St-Hubert, 1378, tout près Chapelle St-Sacrement, plain-pieds, 8 pièces, bien éclairé, gaz, électricité, eau chaude, plomberie moderne, bain, w.c. séparément, plusieurs garde-robes, grande cour, 18 piastres. S'adresser 1374. 46-1

MANCE, 540A et 544A, plain-pieds modernes, 5 et 7 chambres, gaz, électricité, nouvellement teintes. Loyer modéré. S'adresser 1377 St-Dominique. Phone: E. 1819. 45-4

PARC LEBRUN—LONGUE-POINTE
Logements à louer.—4 pièces. Toutes les améliorations et le confort moderne, eau et w.c. dans la maison, etc. Le plus beau site de l'île de Montréal. Endroit idéal pour villégiature. S'adresser au Parc Lebrun, à Nap. Lebrun. 43-7

PLAIN-PIED de 7 appartements, gaz, bain émaillé, hangar à même la maison. Pas de ménage à faire, maison très éclairée. Eau chaude. S'adresser 2539 St-Hubert. $19 par mois. 47-5

PLEIN-PIEDS de 6 et 7 chambres, neufs, tapissés, w.c., lavabos et bain émaillé, électricité, fournaise à eau chaude, moderne, chauffés ou non, No 609, 582A Esplanade. S'adresser au Dr Dalpé, 1018 rue Ste-Catherine ouest. 32-29

15 LOGIS

A louer sur les rues Hutchison, Marquette, Boyer, Fabre, Panet, Desmarais, Lafayette, grandeurs 3 à 8 appartements. Prix de $7 à $30. O. Massicotte, Edifice "La Patrie". Pour renseignements veuillez passer au bureau. 44-13

546 SHERBROOKE Est

Coin Amherst, magnifique flat chauffé, 2ème étage, 8 grandes pièces, bien éclairées. Gaz, électricité, eau chaude, bain séparé des w.c., ménage à neuf. S'adresser à M. J. Léon Dosois, chez Dupuis Frères, 447 Ste-Catherine Est. 30-jno

A vendre

BIERE D'EPINETTE

Bière d'épinette blanche et rouge, recettes gratuites; cornets pour crème à la glace, essence vanille, etc., bouteilles, bouchons brevetés, levain "Yeast" de brasserie et tous accessoires nécessaires pour la préparation de la bière d'épinette au plus bas prix. P. Bougie et Cie., successeurs de Boston Manufacturing Co., 273 rue des Seigneurs, Montréal. Téléphone Main 6354. 46-26

AUTOMOBILE— A vendre "Clément-Bayard", 4 cylindres, 30 chevaux-vapeur, machine "française" de première classe et en très bon ordre. S'adresser à T. Lessard, 191 rue Craig Est. 46-6

A VENDRE — Boutique de barbier. S'adresser 301 Beaudry, près de la rue Ste-Catherine. 46-6

A Vendre

A VENDRE—Bureau-lit neuf, trois tiroirs, 58 Cherrier. 47-4

A VENDRE—Poêle de cuisine en acier tout neuf, six mois d'usage. 462 Colonial Ave. 46-3

A VENDRE un sideboard, sofa, table couchette simple en fer, le tout en parfait ordre. S'adresser 79 Montana. 47-6

A VENDRE, matériaux de construction, brique, pierre, châssis et portes. S'adresser à l'abattoir de l'Est ou 875 Notre-Dame Est, F. Sirois. 46-6

A VENDRE — Grand bargain en gazeliers et tapisseries, chez Notre-Dame Hardware, 1168 St-Jacques, coin Fulford. Tél. Bell Up 1420, March. 1440. 48-10

A VENDRE — Poêles en acier, valeur de $40.00 pour $30.00. Aussi assortiment complet de poêles de fonte, etc. Chez Notre-Dame Hardware, 1168 St-Jacques, coin Fulford. Tél. Bell Up 1420, March. 1440. 48-10

A VENDRE — L'"Opinion Publique", 1870 à 1882, la "Vérité", 1885 à 1899, poêle à gaz à deux ronds, fournaise tortue, 5 mois d'usage. Le tout à bas prix. S'adresser 2109 St-Urbain, Ville St-Louis. 47-6

A VENDRE — Moulin à scie et à farine; deux maisons; mobilier, outils. In Re feu Azarie Bordua. S'adresser à N. P. Lapierre, notaire, Sainte-Julie de Verchères, P. Q. 20-22-24-29-1-6-8.

A VENDRE — Peintures — 400 gallons peinture (garanties) couleurs assorties, et pintes, demi-gallons, gallons, à 90c le gallon, chez Joseph Papineau, 1479 Notre-Dame Ouest près Atwater.
9 10 12 15 17 19 22 24 26 29 1 3

A VENDRE—Balance "Computing", express d'épicerie, 1 harnais, show case, de comptoir à 2 étages, machine à écrire "Empire," bureau "Roll Top"; table, "Files avec boîte pour bureau, presse à copier, un safe moyen; machine à imprimer. Le tout à vendre à grand sacrifice. S'adresser 107 St-Jacques, chambre 66. 48-6

BICYCLES — Bicycles et accessoires de toutes sortes pour bicycles. Catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 19-10stb

BICYCLES A VENDRE— Nouveaux bicycles avec frein "New Departure", pour côtes, protecteurs contre la boue, pneus détachables, $25.00. Catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 46-52fs.

BIEN MIS

Vous le serez à la condition que vous achetiez vos costumes de dames ou complets de messieurs chez Landa Bros., la maison vendant au comptant ou à crédit, marchands de confections pour dames et messieurs, ainsi que de meubles. Seule adresse: 294-296 Saint-Laurent. Ouvert le soir. 26-80fs-mar-j-s-

BOIS DU C. P. R. USINES ANGUS

à $1.50 et $1.75 par voyage, Est de Boulevard St-Laurent, et $2.00, $2.25 et $2.50 ouest du Boulevard St-Laurent. Téléphonez votre commande à Est 6375. 44-26

CAMERAS

CAMERAS HUTTIG, meilleurs que les kodaks, tous styles, la plupart compacts, dans une classe à part. R. F. Smith, 114 Notre-Dame Ouest, Montréal. 45-24

CHAPEAUX

W. Clermont, 300 St-Denis. Splendide choix des meilleures marques de chapeaux. Seulement qualité supérieure. Valant $3.00, pour $2.00 à $2.50 pour les annoncer. 47-26

Cheminées
PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de posage. Pierre perforée pour murs de refente et lambrissage. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2926, Montréal. 37-60

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE — 100 coffre-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue Saint-Jacques. 143-m-j-s-jno.

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

Coke pour l'usage domestique; brûle bien, s'allume facilement; propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coûte $2.50 de moins, par tonne, que le charbon anthracite. Demandez-le à votre marchand de charbon. Les commandes C. O. D. sont acceptées.
THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY 252 j.n.o.

DEMANDEZ nos prix pour gasoline, benzine et alcool, graisses et accessoires d'autos. P. Gadbois & Cie., 316 Hôtel de Ville, Est 2171. Près Ste-Catherine. 40-20

DIAMANTS A CREDIT

Système américain avec grande facilité de paiement. Chaque diamant garanti et 25 p. c. meilleur marché qu'ailleurs. Denault, courtier en diamants. "Bureau", 17 Côte Place d'Armes. Main 1155. 31-2me-l-j-s.

DEUX bicyclettes à vendre à moitié prix. S'adresser à 160 rue Mance. 46-3

HABILLEMENTS

W. Clermont, 300 St-Denis, fabrique sur commande un choix des habillements, coupe élégante et garantie, $16 en montant. Meilleurs tweeds anglais, vendus en dessous du ready-made. 47-26

MAISON de pension à vendre dans le centre, 14 pièces, bonnes conditions. S'adresser Girard et Gagnon, Ltée., 360 Ste-Catherine Est. 45-6

MANUFACTURE à vendre ou à échanger. Cette importante manufacture située au No 4 rue Harmonie, Montréal, et actuellement exploitée comme manufacture de meubles, mais pouvant être occupée pour beaucoup d'autres genres d'industries. Terrain 90 x 83; bâtisse à trois étages en bois lambrissée en brique, 80 x 40, très bien éclairée. Bâtisse en brique solide, 30 x 60, contenant engin et bouilloire, et aussi autres dépendances. Pour tous renseignements, s'adresser à Jos. Lespérance, sur les lieux, ou à 866 rue Fullum. 10-13-15-17-20-22

MOULIN à laver $3.50 à $15.00. Tordeurs $2.75 à $7.00, garantis. Gaseliers, un grand choix. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal, coin Rivard. 43-31fs.

ONGUENT—Votre cheval boite-t-il? Servez-vous de l'onguent "Campbell Horse Foot Remedy". Satisfaction garantie. En vente chez Jos. Papineau, 1479 Notre-Dame Ouest, près Atwater. Main 3860.
8 10 12 15 17 19 22 24 26 29 1 3

PAS CROYABLE! — Pas de planche à laver! Pas de moulin à laver! Pas d'eau de Javelle! Pas de brûlage de linge! Pas de frottage! Garantie! Poudre à laver électrique! Agents épiciers demandés dans toutes les villes et villages. Echantillons donnés gratis aux dames. Electric Washing Fluid Co. 53 Bonsecours. 31-26

POELE DEFENDEUR

En acier, autrefois manufacturé par Guilmette et Gauthier. Aussi poêles de seconde main. Réparations de toutes sortes, spécialité. G. Quintal, 800 Craig Est. Tél. Main 399. 97-26fs

A Vendre

PETITE BIERE — J'ai 1,500 bouteilles de brandy avec bouchons patents, à $6.00 le cent ou 70c la doz. Un vrai bargain. 363 Hôtel de Ville. 46-6

PHOTOGRAPHIE — Portraits Cabinet de $3 réduits à $1.50. De $2.00 à $1.00. Voyez-les, ils sont d'un beau fini. Joseph Campeau, 1264 Boulevard St-Laurent. 45-21

POUVOIR D'EAU

Et terre à vendre dans le village de Notre-Dame des Laurentides à la Rivière Jaune, comté de Québec, à 7 milles de Québec. La terre autrefois occupée par Alfred Chevanelle, bonne qualité de terre, sur le versant d'une colline, 35 arpents avec magnifique pouvoir d'eau ayant 75 pieds de niveau de la tête au pied sur une distance de 500 pieds, grange, écurie, étable avec maison et hangar. Vendra la terre séparément ou le pouvoir d'eau. Le pouvoir d'eau ne tarit jamais étant alimenté par 3 lacs. Près de la ligne du Lac St-Jean. Pour autres détails s'adresser à J. A. Théoret, notaire, 74 rue St-Gabriel, Montréal. 13-lm-m-j-s.

SUR CREDIT

La place la meilleure marché de la ville, sur toute la ligne. Costumes de dame, jupes, blouses, hardes faites pour hommes, etc., de $1.00 à $2.00 par semaine. R. Ness, 1707 Ste-Catherine Est, entre Desery et Darling. Est 695. 43-26

TAPISSERIE, 3c à $1.00 la pièce, articles de peche, revolver, manteaux à gaz, peintures, vitres, granit, ferblanteries. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal, coin Rivard. 40-21

YACHTS — A vendre yachts et moteurs à gasoline, neufs et d'occasion. Spécial, 2 moteurs de 1 1-2 forces à $45 chaque. La Cie d'Auvents des Marchands, Ltée., 29 Notre-Dame Est. 20-24

Cartes postales illustrées

LES LIVRES

10c le Volume—3 pour 25c—12 pour $1 frais de transport payés.

Chaque vol. complet sous couverture en couleurs.

Le Secret du Glacier—Rocambol le Bandit—Se Tuera-t-il—La Tête Ensorcelée—Les Batteurs de Brousse—Les Sept Vendettas de Musolino—La Mort qui Court—Le Diable du Schah—Exploit du Capitaine Kettle—La Rançon du Crime—Nouveaux Exploits de Kettle—Le Pilote Fantôme—Derniers Exploits de Kettle—Les Ruses de Barneff—Le Pope Sanglant.

Demandez nos Catalogues de Cartes Postales, Romans et Publications françaises envoyés, sur réception d'un timbre de deux sous.

Librairie GUAY,
288 rue St-Joseph, Québec.
40-jno

MARCHANDS

Demandez nos listes de prix de cartes postales, images de 1ère communion et livres de Prières.

Choix Immense.
Prix Raisonnable.

La Cie Internationale d'Importation,
60 RUE NOTRE-DAME EST.
Boîte postale 201. Tél. Main 5480
40-jno

Chevaux et Voitures

A VENDRE

un magnifique Victoria de famille en parfait ordre à bon marché.

S'adresser à
396 AVE. de l'HOTEL DE VILLE.

A VENDRE, charette de boucher seconde main, deux express seconde main, quatre express neuves. S'adresser 89 ave Labelle ou 382 Rachel. Tél. Bell Est 6799. 46-6

A VENDRE— Beau petit cheval pesant 900 livres, très rapide. De Lyon Moscovit. Vendrait ou échangerait pour cheval de voiture et de selle. S'adresser J. A. Bonin, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1163. 15-17-19-20-22-24.

A VENDRE par un manufacturier, capotes de voiture, garnitures, coussins, couvertures pour chevaux, couvertures imperméables, harnais, bandages en caoutchouc. Réparations de toutes sortes. Dowell, 109 rue St-Henry. 31-lms-mar-j-s-

ENCAN DE CHEVAUX — 4 étalons, 3 canadiens, dont un Messire, détient le record du monde pour 5 milles et 1 descendant pur sang anglais, 1 jument canadienne, 1 jument trotteuse, seront vendus à l'encan, à 11 heures a.m., le 29 avril, chez Geo. Sénécal, St-Marc, comté Verchères. Les ventes à complet sacrifice seront retenues. 43-13

Echange de Chevaux de la Partie Est

Chevaux achetés, vendus et échangés. Toujours en mains de 25 à 60 chevaux. Tous poids et toutes races convenant à tout travail. Prix honnêtes. Nouveaux abattoirs du C.P.R., angle Avenue Mont-Royal et rue Iberville. John Innes, propriétaire. Tél. Est 3230. Une visite sollicitée. 46-26

HARNAIS de famille presque neuf, pouvant servir pour Gladstone, aussi un harnais de charretier d'express et de tombereau, le tout en parfait ordre. 12 McGill College Ave. 47-3

Chevaux et Voitures

A VENDRE—Piano-box, harnais, bicycle, en parfait ordre, vendra bon marché. S'adresser au collège. No 556 rue Maisonneuve. 46-3

Hotel à vendre

HOTEL A VENDRE. — Rue Notre-Dame Ouest, pour $6,000. Recettes $125.00 par semaine. On échangera contre propriété. Girard et Gagnon, Limitée, 360 rue Sainte-Catherine Est. 46-6

Lots a Vendre

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'île. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine; exemption de taxes pendant 5 ans; rues, 76 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux. Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours. 3-6m.

A Ahuntsic, 2 beaux lots à vendre, rue Ste-Claire, à 300 pieds des tramways. S'adresser à U. Chopin, Main 3894 ou Est 3150. 20-31

BOULEVARD BERNARD

Longue-Pointe — Magnifiques lots sur le bord du fleuve. Beau panorama. Payables $1.00 comptant. Balance en 10 ans sans intérêt, par paiements de 50c, 75c, $1.00 par semaine. Exemption de taxes pendant 5 ans. Rues 86 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs, etc. Centre commercial. Chars Notre-Dame. Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux, à Pierre Bernard. Le samedi après-midi et le dimanche: ou 15 Côte St-Lambert, au Notaire Labadie. 30-2m.

LISEZ CETTE ANNONCE
si vous voulez vous assurer d'une occasion de bon marché pour deux lots à bâtir destinés à doubler de valeur en deux ans. Pour détails complets, s'adresser à John MacLean, 160 rue St-Jacques, Phone Main 3791. Adresse de la résidence, après 8 heures tous les soirs, Uptown 1169. Les lots doivent être vendus cette semaine à un prix de sacrifice. Ils mesurent 24 x 90. Faites une offre. 48-3

LOTS A VENDRE.—Lots à vendre à Montréal Est, depuis $190.00 à $750.00. Conditions, $1.00 par semaine. Le plus beau site de tout l'île de Montréal. S'adresser Girard & Gagnon, Ltd., 360 Ste-Catherine Est. 31-24

Meubles à Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 65 St-Laurent. 34-jno

A VENDRE — Sofas-lits neufs, valant $30.00, pour $15.00, $20.00 pour $10.00, $15.00 pour $7.50, $10.00 pour $5.00. S'adresser 259 Montana. 26-31

MEUBLES A VENDRE — Deux sets de chambres à coucher en noyer noir, tables et chaises de salle à manger, canapés, poêle Chapleau No 9. Le tout en parfait ordre. Sera vendu à sacrifice. 94 rue St-Denis. 47-2

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, meubles, tapis, prélarts, à bon marché. Venez voir nos prix meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Cie., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. 45-26

Occasions d'Affaires

A WOTTON, moulin à scie avec toutes machineries nécessaires, pouvoir par eau développé à soixante-quinze forces de chevaux, bon centre pour moulanges. Prix $9,500. Echangera pour propriété ou lot à bâtir, à Sherbrooke ou Montréal.

WOTTON, terre de 225 âcres, les trois quarts en culture, deux maisons et granges, deux milles du village, $2,500.

GARTHBY — La célèbre ferme Bouchard, 50 âcres attenante au village et sur les bords du Lac Aylmer, $3,300.00.

CHEMIN GOUIN, CO. LABELLE.—Moulin à scie, à vapeur, très complet, engin 70 forces, bouilloire cent forces de chevaux, $3,500. Conditions faciles dans chaque cas.

A. C. MIQUELON, Danville, Qué. 46-12

A VENDRE—Hôtels, restaurants licenciés, épiceries, magasins de cigares, bonbons, maisons meublées pour louer des chambres, salles à manger, magasins de merceries, de modiste, et tout autre commerce. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face la PATRIE. Tel. Est 4563. 44-6

COMMERCE A VENDRE à Drummondville, une propriété comprenant grocerie, boulangerie et commerce de foin et de grains. Bon poste d'affaires, faisant face à trois rues. Commerce prospère de $25,000 par année. Fondé depuis 30 ans et bien connu. Clientèle nombreuse et choisie. Le propriétaire se retire d'affaires pour cause de santé. Vendra à des bonnes conditions. Pour plus amples informations s'adresser à Emile Lafontaine, Drummondville, P.Q. 17-20-24

HOTELS ET PROPRIETES A VENDRE OU A ECHANGER PAR

Avard & Dagenais
47 rue St-Vincent, Tél. Bell Main 6790

HOTEL — Dans une des meilleures parties de la ville, beau coin, petit loyer, prix $7,500.00. Comptant $3,000.00, balance facile, échangerait contre propriété.

HOTEL — Rue Notre-Dame, recettes par semaine, $150.00, prix $8,000.00. Comptant $3,000, échangerait contre propriété.

HOTEL — Rue Ste-Catherine Centre, recettes $350.00, prix $19,500.00, comptant $3,000, échangerait contre propriété.

HOTEL — A 60 milles de Montréal, près des chars, recettes $200.00 par semaine, prix $10,000 compris la propriété, comptant $3,500.00, balance facile.

HOTEL—A 40 milles de Montréal, recettes par semaine, $200.00, prix $8,000, compris la propriété, comptant $3,000.

Un autre faisant $150.00 par semaine, prix $7,000, comptant $3,000, échangerait contre un restaurant licencié en ville.

PROPRIETE NEUVE, 6 flats loués $750.00 par année, bois et brique, bain, gaz, à vendre à bon marché, échangerait contre un cottage.

Magnifique terre de 300 arpents, 170 en culture, balance bois de service, et sucrerie de 3,000 vaisseaux, bien bâtie, avec roulant complet, prix $10,000.00, on échangerait contre propriété de ville de $5,000.00 à $25,000.00.

Plusieurs autres HOTELS et propriétés dans toutes les parties de la ville et de la province à vendre ou à échanger. Toutes personnes en recherche d'un commerce quelconque sont invités à venir nous voir s'ils veulent faire un bon marché.

AVARD & DAGENAIS, 47 SAINT-VINCENT, en face du Palais de Justice. Tel. Bell Main 6790. 17-20-22

Occasions d'Affaires

A VENDRE PAR
Gilbert Martin & Cie
38 Notre-Dame-Est. Main 2190. Le soir 604 DeLorimier, près rue Sherbrooke. Tél. Est. 6466.

CLOS de bois, compris la propriété, coin de rues, terrain 100 x 100 pieds, avec écurie, hangar, remise, office, bonne maison, un bargain.

CLOS bois, charbon, etc., centre de Montréal, bail 3 ans, $850 de ventes, au comptant, par semaine. Vendra sous 8 jours, $1200.

ETAL de boucher, excellente place, recettes $400 par semaine, installation 1ère classe, prix $700. Faut vendre immédiatement. Cause: mortalité.

EPICERIE et étal de boucher combinés, beau coin, vendra bon marché; accepterait petite propriété en échange.

BOUTIQUE de barbier et magasin de cigares, excellente place, loyer $19, logement compris. Vendra $700.

MAISONS de pension ou pour louer des chambres, rues St-Hubert, St-Denis, Berri, Dorchester, Sanguinet et Ste-Catherine, donnant un revenu de $60 à $100 par mois, vendra depuis $200 comptant, balance très facile.

HOTELS à 8, 30, 50, 100 milles de Montréal, 12 à 30 pièces meublées, recettes $175 à $350 par semaine; prix, $10,000 à $15,000, dont $3,000 à $5,000 comptant. On accepterait bonne propriété en échange.

S'adresser Gilbert Martin & Cie., 38 Notre-Dame Est. 17-20-22

CHANCES D'AFFAIRES
Association d'Immeubles Canadienne
11 Saint-Jacques. Tel. Bell Main 6629

Agence générale, règlements de successions, collection de loyers, etc. Achats et ventes de restaurants licenciés. Epiceries et toutes espèces d'industries. Immeubles, propriétés de campagne et de ville achetées, vendues, échangées. Prêts sur hypothèque. Débentures. Venez consulter notre liste de propriétés. 40-24

OCCASIONS D'AFFAIRES. —Hôtel C.P.R., licencié, voisin de la gare du Pacifique, coin des rues Notre-Dame Est et Berri, contenant bar, salle de lecture, de réception et à dîner, et 24 chambres à coucher. Cet hôtel est en pleine opération et doit être vendu immédiatement pour cause de santé. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est, Montréal, Tél. Main 1297. 47-4

Pianos a Vendre

A VENDRE—Beau piano carré Marshall & Wendal. Caisse en palissandre, 7 octaves. En parfait ordre. Prix $100, $5 argent comptant et $4.00 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 Ste-Catherine Est. 40-4

A VENDRE — Piano carré Dunham, caisse en palissandre, 7 octaves. Belle caisse. En bon ordre. Prix $80.00. $5. argent comptant et $3 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512, Ste-Catherine ouest. 40-4

A VENDRE—Petit piano droit Weber, caisse en chêne, 7 1-3 octaves, 3 pédales, monture complète en fer. On ne pourrait le distinguer d'un neuf. Prix $225; $10 argent comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 Ste-Catherine Ouest. 40-4

A VENDRE—Piano jouant à l'électricité, ayant légèrement servi. La main peut aussi le toucher. Prix régulier $750, maintenant $500; $100 argent comptant et $30 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512, Ste-Catherine ouest. 40-4

A VENDRE — Piano à queue Knabe, ayant peu servi, caisse en palissandre, en parfait ordre. Prix régulier $900, maintenant $500. $25 argent comptant et $15 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512, rue Ste-Catherine ouest. 40-4

A VENDRE — Piano Lindsay droit, ayant légèrement servi, caisse en noyer, 7 1-3 octaves. On ne pourrait le distinguer d'un neuf. Prix régulier $300, maintenant $260; $10 argent comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394, Ste-Catherine Est. 40-4

A VENDRE—Un joli petit piano carré américain, Raven & Bacon, caisse en palissandre, 7 octaves, clavier d'ivoire. Précisément l'instrument pour un commençant. Prix seulement $75, $5 argent comptant et $3.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 Ste-Catherine Ouest. 40-4

Terre a Vendre

TERRES DU VERMONT A VENDRE — Ferme de 240 arpents à vendre, à deux milles du village, magnifique maison, 3 belles granges, l'eau courante à la maison et aux granges, 38 vaches à lait, 3 chevaux, plusieurs jeunes bêtes à cornes, toutes les machines agricoles, voitures, centrifuge, pouvoir à chevaux, ainsi que beaucoup d'autres objets, trop long à énumérer, le terrain est d'une excellente qualité, très bien bâti, la maison et les granges ont coûté plus que ce que l'on demande pour la terre et le roulant. Cette ferme est un bargain pour un prompt acquéreur. Prix pour la terre et le roulant, $8,500, $3,600 comptant, balance par paiements faciles. P. J. Audette, agent d'immeubles, Swanton, Vt. P.S.—J'ai 40 autres belles terres à vendre dans tous les prix. Si vous avez intention de vous établir, venez me voir. 37-15

Argent à Prêter

ACHATS DE BILLETS

de personnes à salaires et autres sans garantie. Paiements faciles. Bureaux dans 50 villes importantes.
D. H. TOLMAN, Chambre 1,
34 NOTRE-DAME, EST
s-jno

ARGENT à prêter par gros et petits montants sur première, deuxième et troisième hypothèque. Louis C. Goyette, notaire, 30 Notre-Dame Est, Main 3190. 17-20-22-24-27-29-1-4-6-8-11-13

ARGENT à prêter par gros et petits montants sur première, deuxième et troisième hypothèque. Louis C. Goyette, notaire, 30 Notre-Dame Est, Main 3190. 10-lm-m-j-s.

ARGENT A PRETER sur bonnes propriétés de ville. Argent de particuliers, prêts accordés sous peu de délais. Informations gratuites. Demers & Racicot, 53 St-Jacques. Téléphone Main 2894. 37—m-j-s—jno.

ARGENT A PRETER par gros et petits montants sur première, deuxième et troisième hypothèque. S'adresser à H. R. N. Viau, 74 Saint-Gabriel. Main 3761. 5—lm—m-j-s.

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE — Argent à prêter sur première hypothèque au taux courant, seconde hypothèque sur propriété de premier risque. S'adresser Harry Reber, 132 St-Jacques. Main 3363. 45-25

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gage et bijoutiers
112 RUE CRAIG O.
ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés.
210-L.J.-jno

(Suite à la 13e page.)

PETITES ANNONCES

Argent à Preter

ARGENT EMPRUNTE — Peut être facilement et confidentiellement obtenu sans délai en nous faisant garantir votre billet par montant de $10 ou plus. Vous pouvez faire escompter ce billet et en rembourser le montant par versements, mais vous avez le privilège de payer la somme entière en n'importe quel temps, réduisant par là nos charges. Si vous tenez maison, nous serons fiers de vous servir. Venez nous voir, écrivez ou téléphonez-nous. E. C. LeClaire, agent, The Borrowers Agency, Limited, chambres 306 et 307, édifice New-York Life. 28-1mo

Avez-Vous Besoin d'Argent

Je garantirai votre billet

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable si vous possédez des meubles, pianos, chevaux ou voitures. N'importe quelle somme depuis $10 jusqu'à $100. Voyez

R. H. LEBEAU, Agent,

50 rue Notre-Dame Ouest

9-1mo Tel Main 8476

Divers

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de "La Patrie." 31—1mo.

DEMENAGEMENT

M. J. H. Davignon, manufacturier de violon du No. 263 Ste-Catherine Est, transportera ses ateliers le, ou vers le 1er mai au No 158 Ste-Catherine Ouest. Une visite est sollicitée à ma nouvelle installation. 37-18

DEMENAGEMENT

M. H. Boucher, agent de la Moffat Stove Co., transportera son magasin de ferronnerie et poêle d'ici au 1er de mai du No 1377 Boulevard Saint-Laurent, au No 1490 de la même rue, coin Mont-Royal. 33-24

DEMENAGEMENT ! Désirez-vous une voiture pour vous déménager ? Si oui, adressez-vous de préférence à A. L. Désaulniers, 1210 Mont-Royal Est. Il vous déménagera promptement et sûrement, taux modérés. Tél. Bell E. 6765. 40-6

GLACIERES

Glacières devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, manufacturier, 31 rue Ste-Cunégonde. Salle d'échantillons 1351 Notre-Dame ouest. Phone Main 3333. 303-3ms.

MODISTES — Boutons faits avec votre étoffe à la douzaine, styles les plus nouveaux. Dominion Button Works 728 rue Visitation près Sherbrooke. Chars Ontario. Tél. E. 166. 44-26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO. seul bureau, 269 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Main 4416. 49-1ms

REPARATIONS de toutes sortes dans charpente, pour vitrine de magasins, etc., spécialité à très bas prix, et ouvrage fait promptement. S'adresser 10 ou 14 Notre-Dame de Lourdes, A. Bouchard, Tél. Est 3476. 30-21

SI VOTRE moulin à laver ou tordeur a besoin de réparation, téléphonez directement à la manufacture Godin. Réparations faites promptement par des employés d'expérience. Téléphone Bell Est 1114. 40-8

TEINTURERIE-NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co." 130 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti. 17-11ms-m-j-s.

A vendre ou a échanger

A VENDRE OU A ECHANGER. Deux logis neufs, brique solide, loués $288.00, prix $3,000. Aussi coins vacants. Gagnier, 21 Riel, Côte St-Paul. 40-3

A VENDRE ou à échanger pour marchandises, magnifique "Gladstone" et boghei couvert, aussi harnais monté en cuivre. S'adresser le soir, 476 St-André. 40-0

On Demande à Acheter

—On demande à acheter un poney, voiture et attelage complète. S'adresser B. 157 La Patrie. 46-3

ON DEMANDE à acheter un petit moteur électrique d'une force, courant alternatif, seconde main. Doit être bon marché. S'ad. à J. A. Godin, 11 rue Querbes, Outremont. Tél. Bell Est 1114. 47-2

On demande A louer

ON DEMANDE à louer pour l'été une résidence de 4, 5 ou 6 pièces, près de Montréal, soit Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, Sault-aux-Récollets, etc., dites les conditions, écrire à H., 144 LA PATRIE. 39-30

On Demande a Emprunter

ON DEMANDE à emprunter $800 sur une terre de 300 arpents, avec maison et grange, en première hypothèque à 20 milles de Montréal, ou si préfère sur 10 lots vacants situés dans Delorimier. Ecrire à boîte K. 147, Montréal. 43-6

Perdu

PERDU — Samedi soir, le 17 avril, un petit chien noir épagneul avec collier. Rapporter au No 247 Christophe-Colomb. Récompense. 40-1

PERDU—La personne que l'on a vue prendre un porte-monnaie noir, mardi après-midi, à La Mode Parisienne, 258 rue Ste-Catherine Est, est priée de le rapporter à la susdite adresse ou à 3 ave. Tower. (Tel. Up 3950) et s'éviter ainsi des ennuis, car elle est connue. 47-2

Trouve

TROUVE, une couverte de voiture, coin Papineau et Marie-Anne, réclamez 116 Christophe-Colomb, en payant l'annonce. 46-3

MAISONS A LOUER PAR

MORIN & MACKAY,

97 Saint-Jacques

509 Workman, dans la cour, haut à gauche, 2 pièces, $5.00; 507 Workman, haut à gauche, 3 pièces, $7.00 ; 17C Eléonore, haut, $7.50 ; 17B Eléonore, bas, 4 pièces, $8.00 ; 79 Parthenais, bas, $10.00 ; 79B Parthenais, haut, $10.00 ; 81B Parthenais, milieu, $10.00 ; 1059A Berri, bas, $11.00 ; 86 Pontiac, haut, $11.00 ; 88 Pontiac, bas, $11.00 ; 19A Eléonore, haut, $11.00 ; 496 Rivard, bas, $15.00 ; 501 Rivard, haut, $15.00 ; 960 St-Hubert, bas, $22.00 ; 970 St-Hubert, haut $25.00 ; 962 St-Hubert, bas, $20.00 ; 960 Esplanade, cottage, $22.50 ; 964 Esplanade, cottage, $22.50 ; 403 St-Denis, cottage, $35.00. Aussi cottage à Vaudreuil Station, sur le bord de la rivière Ottawa. S'adresser à Morin et Mackay, 97 rue St-Jacques. 29-24-30

SOIREE D'ADIEU

Mlle Thérèse d'Orgeval, qui a si bien charmé le public pendant toute une saison, fera ses adieux, samedi soir, au Nationoscope. Cette gentille chanteuse s'embarquera pour l'Europe, et à l'occasion de son départ, qui causera certainement des regrets, il y aura fête au Nationoscope. Mlle d'Orgeval chantera "Bonsoir madame la lune" et "Chemin d'amour."

COLONNES D'IMMEUBLES

Propriétes a Vendre

A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie

28 Notre-Dame-Est. Tél. Main 2190, le soir, 604 Delorimier, près rue Sherbrooke. Tél. Est 6488

$650—$300 comptant, balance $8 par mois, joli petit cottage, Parc Terminal.

$1300 — $250 comptant, rue Saint-André, maison 2 logements. Offre ouverte pour 3 jours.

$1900 — $1,100 comptant, rue Forfar, Pte St-Charles, 2 logements loués $180.

$2500 — $800 comptant, coin de rues, 1 magasin, 1 logement. On échangerait contre clos de bois ou épicerie.

$2600 — $1,100 comptant, rue Chabot, près Mont-Royal, 2 beaux logements loués $276.

$2600 — $800 comptant, rue Parthenais, 3 logements loués $360. Donnant 14 p.c.

$2700—$800 comptant, balance $100 par année, 2 logements, terrain 27 x 100, rue Mont-Royal, près des usines Angus.

$2900 — $800 comptant, balance $100 par année, rue Dufresne, près des usines Angus, 3 logements loués $330.

$3000 — $800 comptant, rue Lasalle, Maisonneuve, 2 beaux logements.

$3000 — $800 comptant, balance $100 par année, 2 logements, 1 épicerie, 1 écurie, revenus $336, rue Dufresne, près usines Angus.

$3500 — $1,000 comptant, rue St-Hubert, 3 logements loués $372.

$3500 — $1,200 comptant, rue Chambord, 4 logements loués $400.

$3700 — $500 comptant, rue Sanguinet, 4 logements loués $480. Offre ouverte pour 6 jours.

$3900 — $800 comptant, rue Orléans, Maisonneuve, 3 logements loués $396.

$4500 — $1,000 comptant, rue Notre-Dame Ouest, 1 magasin, 2 logements modernes. Place d'avenir.

$4500 — $800 comptant, balance $100 par année, 3 logements modernes loués $432, rue Dorion, près Sherbrooke.

$5500 — $1,000 comptant, balance $300 par année, rue Orléans, Maisonneuve, 4 logements loués $600. Cette propriété se paie à même les revenus, laissant un surplus de $50. Achetez-la cette semaine.

$5800—$1200 comptant, beau cottage, moderne, 10 pièces, écurie, boutique à bois, grand terrain, rue Delorimier, localité splendide.

$6500—$2,000 comptant, rue Ontario Est, 1 étal de boucher, 1 épicerie, 2 beaux logements. Place de grand avenir.

$7200 — $1,200 comptant, balance $300 par année, rue St-Patrice, 286 à 290a, 7 logements loués $744. Cette propriété se paie par elle-même. Achetez-la donc.

$7800—$2,000 comptant, rue Delorimier, 3 logements des plus modernes, pierre et brique solide, fournaises, beaux arbres en face.

$8000 — $1,600 comptant, balance $300 par année, rue Labelle, 8 logements loués $816, Nos 1076 à 1082. On échangerait contre terre ou lots vacants.

$11500 — $3,000 comptant, rue Dorion, Nos 173 à 174B, près rue Ste-Catherine, 6 logements modernes neufs, revenus $1,200.

$5000 — $600 comptant, rue Bordeaux, 3 logements modernes.

$5500 — $2,000 comptant, rue Dufresne, 1349 à 1359, 6 logements loués $600.

$5700—$1000 comptant, rue Chabot, 6 logements loués $600.

$7500 — $1,200 comptant, rue Sherbrooke Est, 3 logements modernes. On accepterait lots vacants en acompte.

$7500—$1500 comptant, rue Orléans, coin, 6 beaux logements loués $850.

$8400 — $1,600 comptant, rue Notre-Dame Est, 6 logements modernes loués $852. On accepterait lots vacants.

$5000 — $1,000 comptant, balance au gré de l'acheteur, beau cottage brique et pierre solide, 9 pièces, fournaise, gaz, électricité, belle localité, rue Hutchison.

$3600 — $1000 comptant, rue St-Hubert, 2 logements, 1 magasin, revenu $360.

$9500 — $2,000 comptant, rue St-Laurent, en face de l'église du Mile-End, 3 logements modernes, revenu $900. Fournaise, gaz, électricité.

$13500—$4,000 comptant, balance 5 p.c., rue Bordeaux, Delorimier, 6 logements des plus modernes, revenu $1,300, beaux arbres en face, localité désirable réunissant aux commodités de la ville, les agréments de la campagne.

$15000—$3,000 comptant, rue Parthenais, 12 logements loués $1,656. Donnant 26 p.c. sur $6,000 payés comptant. Offre ouverte pour 6 jours.

$18000—$6,000 comptant, rue Mance, près Mont-Royal, 6 logements, loués $1800. Accepterait lots vacants en échange.

TERRES—Plusieurs belles terres à vendre ou échanger contre propriétés de ville. Spécial, 143 arpents, belle et bonne terre, très bien bâtie, aucune mauvaise herbe, 30 arpents du beau village de Napierville, valant au bas mot $8,000. Vendra $6,000. $2,000 comptant.

Nous avons plusieurs demandes sérieuses pour propriétés commerciales, rues Ste-Catherine, Ontario, St-Laurent, Mont-Royal.

Lots vacants à vendre ou échanger pour propriétés, conditions excessivement avantageuses.

Argent à prêter sur propriétés ou fermes améliorées, $500 en montant. S'adresser immédiatement Gilbert Martin & Cie., 28 Notre-Dame Est.

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE

70 St-Jacques

RUE CADIEUX, près rue Prince-Arthur, 3 cottages en brique. Prix $7,000. Revenu $720.

RUE BERRI, près Lagauchetière, 2 maison à 4 étages chacune, façade en pierre. Prix $6,300 et $6,000.

RUE HUTCHISON, Annexe, près rue Bernard, 2 lots à bâtir de 25 x 110 pieds chacun. Prix $1,000 pour les deux.

TERRAINS A BATIR, 3 lots rue St-Denis, près Laurier et 3 lots rue Montana, près Marie-Anne. A vendre ou à échanger pour maison de rapport.

SAULT AU RECOLLET, maison de 13 pièces, rue Visitation, en face de l'église. Terrain: 50 x 110 à 130 pieds. Arbres. Un arpent des chars électriques. Prix : $3,600.

RUE ORLEANS, 2 maisons, façade brique pressée, 4 logis. Terrain : 50 x 100 pieds. Prix : $6,500. Loyer $600.00.

4EME AVENUE, Rosemont, 2 maisons, façade en pierre, 4 logements de 7 et 9 pièces. Terrain: 50 x 86 pieds. Prix $6,600. Revenu $600.

A. ROBERGE, 70 Saint-Jacques.

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

TRUDEAU & HOULE

Courtiers d'Immeubles, 1845 Notre-Dame-Ouest, Tél. Marchands, 1322, Bell West 2111.

Avez-vous l'intention de vous acheter une propriété ? En lisant notre annonce, vous ne pouvez refuser, car tout le monde peut se créer un chez-soi avec les bons marchés que nous avons à vous offrir.

$2500 — Rue St-Rémi, maison bois et brique, 2 beaux logements de 6 appartements, loyer $300. Comptant, $600.

$2200 — Rue Palm, maison bois et brique, 2 logements, gros solage. Loyer $240. Comptant $600.

$2200 — Rue Chemin St-Paul, maison bois et brique, 2 logements, bon solage. Revenu $240. Comptant, $600.

$5500 — Rue St-Jacques, maison bois et brique, 3 logements modernes, bains émaillés, bouilloires à eau chaude. Loyer $550. Comptant, $800.

$2000 — Rue Delinelle, maison en bois, solage, cour et écurie, loyer $252. Comptant, $1,000.

$3500 — Rue Beaudoin, maison bois et brique, 3 étages, loyer $400. Comptant, $1,300.

$5800 — Rue Green, près St-Antoine, magnifique maison en pierre et brique solide. Revenu $600.00. Comptant, $1,000.

$7000 — Rue Lacasse, près St-Jacques, maison neuve, moderne, cour et écurie. Loyer actuel, $720. Comptant, $3,000.

$12200 — Rue Ste-Emélie, coin commercial construit en bois et brique, 3 magasins et 9 logements. Revenu actuel, $1,200. Comptant, $1,000, balance à conditions faciles.

$19500 — Rue St-Jacques, maison en pierre et brique solide, 16 logements. Loyer, $2,200. Hypothèque de $6,500 à 4 p.c. Comptant, $10,000.

$11000 — Rue St-Antoine, en face du parc St-Henri, maison bois et brique, 6 logements modernes, planchers en bois franc. Loyer, $1,140. Comptant, $4,000.

$12000 — Rue du Couvent, maison bois et brique, 6 logements modernes, loyer près de $1,000. Comptant $3,000, balance facile.

$29500 — Rue St-Antoine, près du parc St-Henri, maison bois et brique, 19 logements modernes, fournaise, gaz, électricité, etc. Loyer actuel, $3,176. Comptant $6,000, balance avec les loyers.

$4500 — Rue Calumet, maison bois et brique, 3 beaux logements, loyer $400. Comptant, $2,000.

$5250 — Rue Poplar, maison bois et brique, 3 logements, loyer $500. Comptant, $1,600.

$4300 — Rue Palm, 3 logements, belle propriété, loyer $400. Comptant $2,000.

TRUDEAU & HOULE, 1845 Notre-Dame. Tél. West 2111. 17-20-29

PROPRIETES A VENDRE

L. DENEAU

1885 Notre-Dame Ouest

$5000 — Avenue Caselais, trois plain-pieds modernes, toujours bien loués.

$11000—St-Jacques Ouest, plain-pieds, façade en pierre et boutique, superficie de plancher, 3,450 pieds, loyer, $1,216.

$6400—8 plain-pieds modernes, près du parc St-Henri, beau site, loyer, $648. Un bon marché.

$5500—Rue Bourget, Saint-Henri, 10 logis, bien réparés et loués, 726. Conditions, très faciles.

$7500—Rue Notre-Dame Ouest, 2 magasins et 9 logis et écurie de 4 places, très bien loués, les locataires faisant de bonnes affaires.

$5800 — Avenue Walker, 3 plain-pieds, façade en pierre, payant 10 pour cent.

QUARTIER OUEST — Une église, sur un coin de rues, 50 x 100. Peut être convertie pour salle publique ou manufacture légère, ou encore, storage et bureau.

$10500 — Rue Saint-Antoine, faisant front sur le parc, 6 plain-pieds neufs, modernes Loyer $1,146.00. Conditions faciles.

$10500 — Rue St-Jacques Ouest, 6 plain-pieds. Loyer $1000.

$8000 — Rue St-Augustin, 8 logis et grand terrain. Loyer, $876.00. Conditions très faciles.

Sites pour manufacture de toutes grandeurs, depuis 10,000 à 100,000 pieds de superficie.

L. DENEAU, 1885 Notre-Dame Ouest, St-Henri. West 480. 17-20-29

Latour & Guindon

Courtiers en Immeubles

1202 Ave Mont-Royal Est

Tel. Est 5525

UNE BOMBE

dans le commerce des immeubles à Montréal, c'est ce que nous lancerons bientôt. D'ici là, différez tout achat, tout placement quelque minime qu'il soit, car nous aurons une occasion sans pareille à vous offrir. La nouvelle sera publique dans quelques jours.

Latour & Guindon

1202 Ave Mont-Royal Est

Tel. Est 5525

18-m-j-s-1mo

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

Pigeon Realty Co.

1457 Boulevard Saint-Laurent, Tél. Bell Est 4497.

$2400 — Rue St-André, 9 beaux logements avec extension. Revenus $312.00. Comptant $700.00 ; balance facile.

$2450 — Rue Chambord, 2 plain-pieds, 5 appartements chaque ; $700 comptant, balance facile.

$2600—De Gaspé, près ave. Laurier, 2 étages, 2 logements, comptant $500.

$2800 — Rue Montana, près Mont-Royal, 2 beaux logements, bien loués. Comptant, $600.00. Balance facile.

$3500—Rue Ste-Emélie, St-Henri, maison 3 étages, 3 logements, avec terrain à côté. Bons revenus. Comptant $1,000. Balance facile.

$3600 Ave Dumont, près Sherbrooke, 2 étages, 4 logements ; $1,000 comptant, balance facile.

$3800—Rue Labelle, 2 plain-pieds, 2 étages, avec extension. Bons revenus.

$4500 — Rue Bordeaux, (Delorimier), 2 plain-pieds, maison très bien finie. Revenus $480.00. comptant $500.00.

$5000 — Rue Bordeaux, (Delorimier), 2 plain-pieds, 2 étages avec extension, 7 appartements chaque. Revenus $804.00. Comptant $800.00. Balance facile.

$5000 — Rue Bordeaux, Delorimier, 3 beaux logements, avec extension, bien loués. Comptant, $1,500. Balance facile.

$5300—Rue Frontenac, près Ontario, 6 logements, 3 étages. Revenus $686.00; au premier de mai, $666.00 ; $1500 comptant, balance $250 par année.

$5400—Rue St-Urbain, Annexe, 2 plain-pieds modernes. Revenus $540.00. Comptant $1500. Balance facile.

$5600 — Rue Mance, près Fairmount, 2 logements avec extension, façade en pierre. Le tout moderne. Revenus $600.00. Echangerait avec 2 terrains dans l'Annexe et la balance comptant.

$5800 — Rue Bordeaux, (Delorimier), 3 plain-pieds, avec extension, modernes. Bons revenus. Echangerait avec un ou deux terrains, balance comptant.

$5900 — Rue Esplanade, près St-Viateur, 2 beaux logements avec extension, façade en pierre, 7 appartements chaque, très modernes. Bons revenus. $1,500 comptant. Balance facile.

$6000 — Rue Esplanade, près St-Viateur, 2 plain-pieds avec extension, façade en pierre, 7 appartements chaque. Couverture double, égout au centre. Le tout moderne. Bons revenus, $2,000 comptant. Balance facile.

$6000 — Rue Sanguinet, près Marie-Anne, 2 maisons, 4 logements, façade en pierre, cour et écurie. Revenus $630.00. Comptant $400.00 chaque côté. Balance facile.

$6200 — Avenue de l'Epée, près du chemin Ste-Catherine, 2 beaux logements avec extension, très bien finis, fournaise à chaque logement, 7 et 8 appartements, très belle cave, cour et passage à côté de la maison. Comptant $3,000. Balance facile.

$6300 — Avenue du Parc, près St-Viateur, 2 beaux plain-pieds avec extension, brique solide, fournaise. L'intérieur fini avec goût. Belle cave cimentée. Comptant $2,000 à $3,000. Balance facile.

$6500—Rue Durocher, près Avenue Laurier, Outremont. Maison 3 étages, 3 logements, 5 et 6 appartements. Revenus $618. Comptant $3,000. Echangerait avec deux terrains. Balance comptant si possible.

$6500 — Rue Bagg, près St-Laurent, 3 étages, 2 logements, 4 appartements chaque, comptant $2,500; Revenus $686.00. Comptant $3,000. Balance facile.

$8000 — Boulevard St-Joseph, près Ave. du Parc, 2 beaux logements avec extension. Brique solide, très belle cave, fournaises. Le tout très moderne. Comptant, $3,000. Balance facile.

$8500—Rue Cadieux, St-Louis de France, 6 logements. Revenus $888.00. Comptant $3,500. Balance facile.

$8500—Rue Cadieux, ville Saint-Louis, 8 logements, 6 appartements chaque. Revenus $948.00. Comptant $3,000. Balance facile.

$9000 — Mance, près Boulevard St-Joseph, 2 beaux plain-pieds avec extension, façade en pierre, toit double, égout au centre, fournaises. Le tout moderne. Bons revenus. Echangerait avec un ou deux terrains. Balance comptant.

$9300 — Waverley, 3 étages, 6 logements, revenu $984, $3,500 comptant, balance facile.

$9500—Rue Mance, près du Boulevard St-Joseph, coin de ruelle, 3 beaux logements, très bien loués, fournaises. Le tout très moderne. Bons revenus. Comptant $3,000. Balance facile.

$10000 — Rue Clark, près Boulevard St-Joseph, 2 maisons, 3 étages, 6 logements avec extension, façade brique romaine. Bons revenus. $3,000 comptant, ou échangerait avec terrain, balance comptant.

$12000—Rue Panet. Un très beau coin, 9 logements et 1 magasin, revenus $1,300, Comptant $3,500. Balance $300 par année. Intérêt à 5 1-2 pour cent.

$14500 — Rue Tupper, 3 beaux logements, très modernes 7 et 8 appartements. Revenus $1,100. Comptant, $6,000. Balance payable $500 par année.

$21000 — Rue Maisonneuve, près Ste-Catherine, 8 logements, 2 magasins et 3 salles. Le tout très bien loué. On vendra avec peu de comptant ou échangerait avec petite propriété ou terrain.

$22000 — Rue Mance, 4 maisons, 3 étages, 12 logements, très modernes. Revenus $2,226. Comptant, $7,000. Balance facile.

TERRAINS A VENDRE

2 magnifiques terrains à vendre rue Resther, près Bienville. Peu de comptant. Balance payable à l'emprunt si l'acquéreur bâtit immédiatement. Aussi 2 terrains rue Hutchison. Prix, $600.00.

Aussi terrains à vendre dans DeLorimier, Annexe, Boulevard St-Denis, dont les paiements sont très faciles. Aussi 2 terrains rue Gauthier, près Ave. DeLorimier, un coin de rues. Prix, $3,000. Peu de comptant.

N'oubliez pas que nous échangeons terrain avec propriété avec peu de comptant. Aussi nous avons de l'argent à prêter pour n'importe quel montant sur 1ère et 2ème hypothèques.

PIGEON REALTY CO.

1457 Boulevard St-Laurent, près Avenue Mont-Royal. Tél. Bell Est 4497. 17-20-29

A VENDRE — Angle des rues Saint-Denis et Boucher, 1 magasin et six plain-pieds. Cette propriété est à vendre à un prix de bon marché. A. W. D. Howell, 213 rue St-Jacques. 27-69.

Propriétes à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

E. R. GAREAU

Bâtisse Royal Trust, chambre 68.

$5400—A vendre rue des Erables, près rue Mont-Royal, maison façade en pierre, trois logements, 5 et 6 pièces, bain émaillé, plomberie découverte, gaz et électricité. Grandeur de la bâtisse, 25 x 38, avec rallonge de 20 pieds, à trois étages, loyer $540.00. Grandeur du terrain 25 x 100 avec ruelle. Termes faciles. On demande une offre.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

TERRAIN VACANT à échanger contre propriétés rapportant revenus, huit lots vacants, libres d'hypothèque, situés rue Ontario, quartier Papineau.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

TERRAIN VACANT à échanger contre propriété, rapportant revenus, huit lots vacants, libres d'hypothèque, ou situés rue Lasalle, à Maisonneuve, bon endroit pour logements.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

CLOS DE BOIS—A vendre, clos de bois de construction, établi depuis plusieurs années, faisant bonnes affaires, Capital exigé $5,000. Acceptera billets responsables à 3, 6, 9 et 12 mois.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$13500—A vendre rue Mance, Montreal annexe, maison moderne, contenant six logements. Construction de première classe, loyer : $1,428.00. Termes faciles.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$4500—A vendre dans le quartier Hochelaga, maison à quatre logements, façade en pierre. Loyer : $460. Terrain 48 x 100 avec ruelle. Conditions $1,000 comptant.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$5800—A vendre, rue Notre-Dame Ouest, maison brique solide, contenant magasin et logement, fournaise à eau chaude. Loyer $600.00. Bonne place d'affaires.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$4800—A vendre, rue St-André, près rue Ontario, maison contenant deux logements, fournaise à eau chaude, terrain 75 pieds de profondeur. Loyer $516. Propriété en bon ordre.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$5300—A vendre, rue St-Urbain, Montreal Annexe, maison façade en pierre, deux logements, 7 appartements chacun. Grandeur de la bâtisse, 30 x 40 avec rallonge, terrain 30 x 100 avec ruelle. Termes faciles.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$5300—A vendre rue Cadieux, près rue Mont-Royal, maison à quatre logements, loyer $508. Grandeur du terrain 42 x 96 avec ruelle. Termes faciles.

E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi. 40-9

PROPRIETES A VENDRE PAR

O. MASSICOTTE

Agent d'immeubles et d'affaires, Edifice la PATRIE, chambre 15, Tél. E. 3804

Rue Jeanne-d'Arc, 6 logis, maison en bois et brique, façade brique pressée, toit au centre, revenu 10 p. c. Prix $6,000. Comptant $2,000.

Rue Fabre, 2 logis, 6 appartements, maison bois et brique, façade brique pressée ; revenu 10 pour cent. Prix $3,300. Comptant $1,000.

Ruelle Boyer près Ste-Catherine, 2 logis, maison en brique, 4 et 5 appartements, revenu $260. Prix $2,500, comptant $1,500.

Rue Lafontaine, 3 logis, maison bois et brique, façade brique pressée, 5 appartements. Revenu $482. Prix $4,000.00, comptant $1,500.

Avenue Guy, 7 logis, 2 maisons bois et brique, revenu $673.00. Prix $6,000.00, comptant $1,000.

Avenue de l'Hôtel-de-Ville, maison en brique solide, près de la rue Sainte-Catherine, 2 logis et atelier, 4 étages, revenu $530. Prix $5,200.

. Rue Desjardins, 4 logis, bois et brique, façade brique pressée, revenu $444. Prix $4,300, comptant $2,000.

Rue Berri près Roy, 3 logis en brique et pierre solide, façade en pierre, 7 et 8 appartements, revenu $760. Prix $7,800, comptant $1,500.

Rue Beaudry, 3 logis en brique et bois, et une belle boulangerie ; très beau placement. Prix $7,000, comptant $4,000.

Papineau, 6 logis, maison bois et brique, terrain 50 x 100, toit en gravois, bonne localité pour louer, revenu 10 1-2 p. c. Prix $5,000.

Rue Beaudry, près Ste-Catherine, une très belle propriété, 4 logements, bois et brique, façade en pierre, revenu $1,400. Prix $14,500, comptant $5,000.

Rue Boyer, 3 logis, façade brique pressée, 5 et 8 appartements, revenu $465. Prix $4,000, comptant $700.

Rue Frontenac, 10 logis, étal de boucher et beau lot vacant, bois et brique coin de rue, revenu $1,500. Prix $16,500, comptant $5,000. Echangerait pour une bonne terre.

Rue Notre-Dame Ouest, magnifique propriété mesurant 50 x 100, contenant 1 magasin et 2 logis et beau terrain vacant, maison façade en pierre, beau soubassement et entrepôt, revenu 10 p. c. Prix $16,000.

Pas de comptant pour un acheteur qui bâtirait le terrain. 17-19-22

PROPRIETES à vendre situées à l'endroit le plus central de D'Israëli, Co. Wolfe, situé sur les bords du Lac Aylmer. Magasin de grande dimension, hangar, grange et écuries, boulangerie. Le tout ayant une bonne clientèle. Conditions des plus avantageuses. Pour références, s'adresser à S. E. Adam, Disraëli, Co. Wolfe. 30-36

$3,000 — Magnifique propriété, coin de Fleurimont et Dufferin, terrain 50 x 110. Cottage bien fini à l'intérieur, améliorations modernes, 11 pièces. Conditions faciles. S'adresser L. C. Goyette, 38 Notre-Dame Est. 30-33-34-37-39-1-4-6-8-11-13

Terrains a Vendre

HATEZ-VOUS

de venir nous voir pour les quelques terrains qui nous restent situés près du Parc Lafontaine, succession Brunette. Peu de comptant et conditions très faciles. Site très progressif. S'adresser immédiatement, si vous voulez profiter de cet avantage, à David et DeBellefeuille, 204 rue Gauthier, Est 43.3 33-36

TERRAINS A VENDRE—2 terrains rue Boyer, Parc Amherst, 50 x 95. Beau terrain pour bâtir, aux conditions de l'acheteur. No 1600 St-Viateur Ave., Outremont. 44-6

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 73, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue St-Jacques Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec. Tél. Main 6871. 265-1mo.

BARRY, LEOPOLD, avocat et procureur, 25 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 3068. 219-1mo.

McAVOY ET DUPRE, avocats, 4 Boulevard Saint-Laurent, coin Notre-Dame. Tél. Main 6743. 32-1an

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2709 Résidence, 226 Rachel. Est 5404. 30-m-j-s-1an

FORTIN, TANCREDE, avocat, 97 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 3347. Bureau du soir, 512 Amherst. 219-3ms-m-j-s

BREAUME, THEODULE, avocat procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence. Est 6491. 125-1mo.

ROY & GUYON, avocats, 107 Saint-Jacques, chambres 66 et 67. Tél. 2504. Résidence : Honoré Guyon, 200 Gauthier ; Euclide Roy, 421 Sherbrooke Est. Tél. Est 1229. 237-1mo

Dentiste

DR DELANGER, dentiste, 1396 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 2790. Bureau du jour et du soir. 114-1an

Notaire

LUCIEN GIROUX, N.-P., Edifice St-Charles, 43 rue St-Gabriel, Montréal. Résidence Ste-Thérèse, Tél. Main 2735. Argent à prêter. 23-m-j-s—1a.

THS. TOUZIN, notaire, bureau, 1412 Boulevard St-Laurent, Règlements de succession et argent à prêter sur hypothèques. Tél. Bell Est 5714. 36-1-an

Médecins

Le Docteur Manseau

160 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

Longue Expérience.

CONSULTATIONS au bureau, une spécialité de 1 à 3 p. m. Par appointement de 7 à 9 p. m.

27-12ms—m-j-s

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 224 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 101-1an.

Achats et Collection

BONIN, J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 4169. 30-1-j-s-79ts

Assurance de Plate Glass

LA "COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO" assure toutes sortes de plate-glass, miroirs, etc., à Montréal ou ailleurs au plus bas taux. Isidore Crépeau, gérant, Bâtisse New-York Life, 11 Place d'Armes.

Agents Demandés. Phone: Main 2376

12-3ms

Bijoutier

S. MEUNIER & FILS, 404 Ste-Catherine, Maisonneuve, bijoutiers, encadreurs. — Assortiment cadeaux de fêtes. 253-1mo.

Chirurgien - Dentiste

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien dentiste, 1660 Notre-Dame Ouest, St-Henri. Tél. Westmount 1197. Consultations de 9 a.m. à 9 hrs p.m. 215-ma-me-s-6-ms

Collecteur

LAPALME, J. E., collecteur, 84 Notre-Dame Est. Achats de comptes de toutes sortes, billets, jugements, etc. Tél. Bell Main 2583. 22-m-j-s-1an

Courtier d'Immeubles

PIGEON REALTY CO., 1457 Boulevard St-Laurent, près avenue Mont-Royal, courtiers en immeubles. Bell Tél. Est 4497. Montréal. 99-ma-j-s-1an

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 43 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 2767. Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 204-1an

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 90 rue Vinet. Abonnement sur frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4132. 262-1an

Ingénieurs-Arpenteurs

AQUEDUCS

Raoul Rinfret, Ingénieur Civil diplomé, 280 rue Saint-Jacques, Montréal. 291-1mo

OUIMET & LESAGE, Ingénieurs civils, Arpenteurs, Géomètres. Tél. Main 1010. 15 Bd. St-Laurent, Montréal. 110-m-j-s-1an

Le Lycée des Jeunes Filles inc.

306 ST-DENIS

Enseignement moderne, cours en trois ans, cours du soir, français, anglais, sténographie, commerce, école de langues, enseignement des beaux arts, musique, chant, peinture, danse. Mme P. S. Côté, directrice, 75 St-Denis. Tél. Est 1965. 289-1mo

Patrons - Modèles

En bois ou métal, concernant mécanique ou architecture, Joseph Lacroix, 74 Wellington. Tél. Main 1685. Résidence, 76a Dufresne 126-12-ms

Peintre

PEINTRE — Ceux qui ont ménage à faire avant le 1er mai devraient s'adresser à J. A. G. Major, peintre-décorateur, 412 Rachel. Ouvrage garanti. 40-6

Pompes Funèbres

Dufault et Ranger, entrepreneurs de pompes funèbres. J. A. W. Dufault, prop. Tél. Bell Est 2390. Marchands. 1764. 784 Ontario Est. 100-m-j-s-1-an

L'AFFAIRE CHOQUETTE-LAVERGNE

Version du sénateur

De passage à Montréal, ce matin, le sénateur Choquette a donné à un rédacteur de la "Patrie" sa version de l'esclandre, qui a eu lieu, hier, dans les couloirs de l'Assemblée Législative, et dont le télégraphe nous a parlé.

"A l'ajournement de la séance du comité des bills privés, je finissais justement de discuter avec MM. Smith et Geoffrion un amendement que nous devions soumettre à un bill, et, lorsque resté seul dans la chambre du comité et me préparant à sortir, M. Lavergne vint au-devant de moi entouré de trois ou quatre personnes, au nombre desquelles je reconnus M. Fauteux, de la "Patrie," et, très excité, il me dit que si le "Courrier de Montmagny," que je dirigeais, insultait encore sa femme, qu'il me donnerait des coups. Je lui répondis tout bonnement: le "Courrier de Montmagny" n'a même pas parlé de Madame Lavergne; je lui dis de me laisser la paix, et que s'il voulait faire quelque esclandre pour les journaux, il se trompait d'adresse. Je rentrai dans le vestiaire prendre mon pardessus et ma canne, et M. Lavergne et les autres personnes qui étaient avec lui m'attendaient encore dans le passage; il recommença à m'attaquer. Je lui répondis qu'il méritait purement et simplement de baiser la canne que j'avais dans les mains; or, de lui-même, il empoigna ma canne dont je le menaçais guère, disant: Je vais la briser. Et, en effet, il la brisa sur ses genoux.

"Dégoûté de cette comédie et de cette réclame insensée que M. Lavergne voulait se faire, je continuai mon chemin et, à peine rendu chez moi, ma canne m'arrivait, apportée par je ne sais qui.

"M. Lavergne trouve depuis quelque temps que les journaux ne parlent pas assez de lui; il a pris ce moyen d'attirer leur attention.

Le sénateur a ajouté en terminant: "Ne trouvez-vous pas que certains nationalistes deviennent malins au monde, et si ça continue, en outre du fouet, il faudra les museler."

Le correspondant de la "Patrie" à Québec nous écrit ce qui suit à ce sujet:

"Par le même courrier je vous fais parvenir le texte d'une entrevue que le sénateur Choquette, dans sa sagesse, a cru devoir accorder aux représentants des journaux, après l'aventure dont lui et M. Lavergne furent les héros, ce matin. On verra qu'il mêle à cette affaire le nom de votre humble correspondant. J'ai été simplement témoin de ce petit drame intéressant. Juste assez pour savoir que le bouillant sénateur se donne dans son entrevue un rôle beaucoup trop beau. La vraie version est celle que la "Patrie" publiait hier."

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

LES OFFICIERS DU "GUN CLUB". —HORRIBLE ACCIDENT D'ARME A FEU. — RUMEUR DE GREVE A MAGOG. — INCENDIE A BURY — VIEILLARD DISPARU. — LE MONUMENT NATIONAL. — ETC.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 22. — Le "Sherbrooke Gun Club" vient de faire le choix de ses officiers pour l'année courante, avec le résultat suivant: Président, T. N. Craig; vice-président, N. G. Bray; secrétaire, C. H. Foss; capitaine, S. Newton.

—La rougeole vient de faire une autre victime parmi la population enfantile de notre localité, enlevant à l'affection de ses parents le plus jeune fils de M. et Mme C. H. Duberger. Atteint par la terrible maladie, l'enfant ne survécut qu'une journée.

—On mande de West Brome, qu'un accident fatal est arrivé à Brownington, Vt., alors que le petit Dana, enfant de 12 ans, de Mme D. Clarke, a eu la tête presque entièrement séparée du tronc par la décharge accidentelle d'une arme à feu, laissé par mégarde dans un hangar de la ferme et qui fût découvert par l'enfant.

—De nouvelles rumeurs de grève, qu'il nous a encore été impossible de contrôler, battent actuellement la campagne parmi certains groupes d'employés des filatures de Magog.

—Un désastreux incendie a sévi au village de Bury, durant la nuit de lundi à mardi, et si rapides et violents furent les progrès de l'élément durant un temps, que l'on craignit à un moment donné que tout le petit village ne fût rasé.

Le feu éclata probablement dans les scieries Martin Olsen et cet édifice avec toutes ses dépendances, y compris granges et hangars et une grande quantité de bois de construction, fut réduit en cendre, entraînant des pertes de quelques milliers de dollars, en faible partie couvertes par des assurances.

—Patrick Driver, un vieillard du canton de Cleveland, près Richmond, est disparu subitement de sa demeure, mardi matin, et malgré les plus actives recherches, on n'a pu jusqu'ici le retracer. Vu son grand âge et l'état un peu précaire de sa mentalité, on craint que quelque malheur ne lui soit survenu.

—Au premier mai prochain, l'édifice ci-devant occupé par la Société Commerciale T. A. Bourque et Cie, rue Wellington, sera converti en un vaste restaurant chinois.

—Mardi soir, avait lieu au Monument National, l'assemblée annuelle des actionnaires de cette institution ayant pour objet principal l'élection de ses officiers et directeurs. Après ouverture et dépouillement du scrutin, des actionnaires suivants furent proclamés directeurs, à savoir : Mgr E C. Tanguay, Dr J. O. Camirand, Dr J. O. Ledoux, Mme B. A. Dugal, A. Lanctôt, O. C. Mignault, L. E. Dastous, T. Bélanger et Eug. Codère.

A une assemblée subséquente des directeurs, on fit le choix des officiers, dans l'ordre suivant : Président, Dr J. O. Camirand; vice-président, J. O. C. Mignault; trésorier, B. A. Dugal; secrétaire, J. E. Genest; gérant, Mgr E. C. Tanguay.

EUCHRE A STE-CUNEGONDE

Ce soir, à 8.30 heures aura lieu dans la salle de l'hôtel de ville, de Ste-Cunégonde, le grand euchre au profit de la St-Jean-Baptiste, section de Ste-Cunégonde.

CONSEIL STADACONA R. A.

Les membres et leurs amis sont invités à une très intéressante réunion à 8 heures, ce soir, dans les salles du conseil, 211 Sherbrooke Ouest.

Il y aura conférence par M. Fr. Durocher, avocat, et concert par MM. Arthur Laurendeau, Ed. Dufresne, Eugène Ouimet, Henri Arcandi, P. Thibault et F. C. Lydon.

TEMPERATURE

Toronto, 22. — Demain : vents de l'ouest, beau et frais.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison, 10-12 Notre-Dame-Est.

Maximum aujourd'hui	57
Minimum aujourd'hui	35
Maximum l'an dernier	44
Minimum même date	28

NOTES DE LA TEMPERATURE

La perturbation qui se trouvait concentrée hier au-dessus de l'Illinois s'est déplacée en passant au-dessus des Grands Lacs jusqu'audessus du Nord de la province de Québec. Il a plu dans les provinces d'Ontario et de Québec. Le temps continue à être très froid dans les provinces de l'ouest.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 23 AVRIL 1909.

Fête du jour: St-Georges, martyr.
Lever du soleil, 5.03.
Coucher du soleil, 6.54.
Lever de la lune, 7.19.
Coucher de la lune, 11.25.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 27 à 5 h. 42 du matin.

M. L'ABBE TROIE

M. l'abbé Troie se rétablit très rapidement et dans quelques jours il reprendra ses fonctions.

LETTRE PROVINCIALE

(Suite des pages 4 et 11)

Le comité a ajourné sans avoir épuisé la question, mais il a décidé auparavant que l'opportunité de créer un bureau de contrôle serait d'abord soumise au vote populaire.

—o—

A l'heure où ces lignes paraîtront, le parti ministériel sera réuni en grand caucus, sous la présidence de Sir Lomer Gouin. On discutera très probablement les deux bills de M. Gouin et de M. Weir le premier sur les timbres d'enrégistrement et le second sur les droits de succession, qui impliquent des taxes et que la députation libérale, paraît-il, ne voit pas d'un œil très favorable. Certains prétendent que l'on s'occupera aussi de fabriquer une mitrailleuse quelconque pour réduire à l'impuissance M. Jean Prévost.

—o—

Les incidents ont foisonné aujourd'hui. J'en signalerai un qui n'a pas grande importance peut-être, mais qui montre bien qu'il est vain de résister au quatrième état, à la Presse. Au comité des bills privés, un certain espace encore trop restreint est réservé de chaque côté aux journalistes. Or, ce soir le digne représentant du "Herald", M. Sandwell, trouvait son siège occupé par le non moins digne échevin Couture. Après avoir vainement représenté à l'usurpateur qu'il devait l'effacer, M. Sandwell fit parvenir une note au président, M. Tessier. Ce dernier donna aussitôt des ordres. Mais M. Couture refusa d'obtempérer à la monition d'un messager qui lui fut d'abord envoyé. Seule la venue d'un membre de la police provinciale a décidé le récalcitrant échevin à abandonner le terrain, et ce ne fut pas sans un torrent de paroles indignées à l'adresse des pauvres journalistes.

LE MAIRE PAYETTE

LE MAIRE SERAIT INTERROGE DEVANT LA COMMISSION ROYALE

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 23—On a dit ce matin au comité des bills privés que le maire Payette, de Montréal, sera cité devant la commission Royale, re son voyage en Europe.

MEURTRI SOUS UN CONVOI

(Dépêche spéciale à La Patrie)

SAINT-HYACINTHE, 22— Sylva Catural, âgé de 11 ans, petit vendeur de la PATRIE, au service de M. Saint-Jean, a été horriblement broyé par un train du Grand-Tronc, ce matin, à 10 heures.

Le petit infortuné a eu la jambe et le bras gauche coupés sous les roues du convoi. Il a été transporté à l'hôpital et son état est très critique.

C'est en sautant du train en mouvement que l'enfant a été ainsi affreusement broyé.

NAISSANCE

Madame J. E. Perrault, épouse de M. J.-E. Perrault, avocat d'Arthabaska, a heureusement mis au monde, le 18 avril, un garçon qui portera les prénoms de Richard-Stanislas.

Parrain et marraine: M. et Madame J. Auguste Richard, de Montréal.

LE "BOUCHERVILLE"

M. O'Donoghue, l'assistant gérant général de la compagnie Richelieu, déclare que le "Boucherville" a dû partir de Sorel dans le courant de l'avant-midi, afin de commencer son service dès demain.

"HABEAS CORPUS"

MM. Jacobs et Garneau ont demandé un "habeas corpus" ce matin à la cour supérieure pour faire libérer M. J. Lawande, arrêté ces jours derniers par un des détectives du bureau de M. Carpenter, sous l'accusation de fraude. Ils allèguent que l'arrestation est illégale et que leur client n'a pas fraudé.

AIME HOULE EST FAIT A SON TOUR PRISONNIER

Il a été arrêté hier soir, par la police de Milwaukee, qui le tient à la disposition de la justice canadienne

WILLIAM HOULE PARLERA-T-IL ?

(De l'envoyé spé. de la PATRIE)

BEAUHARNOIS, 22 — Le chef McCaskill a télégraphié hier au chef de police de Chicago d'arrêter Aimé Houle, aussitôt que le vapeur "Bennington" accosterait au quai. Le chef de police de Chicago a immédiatement répondu : Envoyez-moi une description de l'homme. Le chef McCaskill a répondu à son tour que le capitaine du vaisseau désignerait Houle. Mais la police de Chicago ayant probablement communiqué avec celle de Milwaukee, c'est dans cette dernière ville que Houle a été arrêté hier.

Une dépêche contenant la description du prisonnier a appris le fait au chef McCaskill et lui a appris aussi qu'on tenait le prisonnier à sa disposition, le priant de venir le chercher au plus tôt. Aimé consentit en effet à revenir au Canada sans se prévaloir des lois d'extradition. Le chef McCaskill est parti hier soir pour Montréal et à l'heure où nous allons sous presse, il est probablement en route pour Milwaukee.

William a été ramené à Beauharnois, hier, par le détective Samson. Il a passé la nuit à l'hôtel et les détectives Samson et Girard se sont relayés toute la nuit pour le garder.

Le représentant de la PATRIE a eu une entrevue avec William Houle, hier. Le prisonnier est très réticent, mais il a déclaré entre autres choses intéressantes, qu'il n'a jamais cru qu'il allait être arrêté tant que l'arrestation n'a pas été opérée par le détective McCaskill, qu'il n'est allé chez Domina Pelletier qu'une fois dans sa vie pour aller lui reconduire une vache qui était la dot de sa sœur, qu'Aimé Houle n'est jamais allé chez Domina Pelletier. William a de plus déclaré que ni lui ni Aimé ne connaissaient la disposition des lieux chez Domina Pelletier.

ACCUSE OU TEMOIN

BEAUHARNOIS, 22 — Contrairement à ce qu'ont annoncé les journaux, William Houle n'a pas encore été mis en état d'arrestation. Telle est la mise au point qu'il convient de faire avant l'enquête préliminaire à laquelle va tout à l'heure procéder le coroner Besner. Le reporter de la PATRIE a pu ce matin causer quelques instants avec l'agent de la sûreté Samson à qui est confiée la surveillance de Houle que la justice considère comme un témoin sans plus. C'est une erreur de croire que Houle soit arrêté. Les journalistes qui sont des gens pressés, ont été une fois de plus trop vite en besogne, dit l'agent Samson. William Houle m'a été confié à Valleyfield par le chef McCaskill qui m'a simplement prié de l'accompagner à Beauharnois et de le défrayer de ses dépenses de voyage. Le chef m'a dit en termes propres: Samson, voici M. Houle qui sera à l'enquête du coroner Besner sur l'affaire Pelletier. Témoin très important. Je vous prie de l'accompagner à Beauharnois où il se rend volontairement pour déposer de ce qu'il sait et concourir dans la mesure de ce qu'il connaît à ce que la vérité se fasse sur cette affaire. Ici le chef fit une pause, me regarda

DANS LE BLANC DES YEUX,

et ajouta : Après l'enquête, vous pourrez selon les circonstances lui payer son billet pour s'en retourner d'où il vient ou le ramener ici à Valleyfield. Vous pensez bien que j'avais compris ce que j'avais à faire, c'est pourquoi je suis ici. Je vous répète que Houle n'est pas sous le coup d'une arrestation, il n'est pas non plus accusé de meurtre. Peut-être le sera-t-il à l'issue de l'enquête, ça c'est plus que je puis dire. Le reporter de la PATRIE a eu l'occasion de s'entretenir avec

LE CORONER BESNER.

L'officier de justice lui a dit qu'il ne croit pas de terminer ce soir son enquête, étant donné le nombre considérable de témoins cités.

William Houle ne semble pas du tout atterré. Il fume placidement sa pipe et refuse en souriant de répondre aux questions qu'on lui pose. Quand le renard est au gîte, il faut l'enfumer pour l'en faire sortir dit un proverbe. William Houle, dit

"LE RENARD"

est bien au gîte mais il se renferme dans un mutisme dont personne encore n'a pu le faire sortir. La fumée de sa pipe loin de l'inciter à causer, lui est au contraire une occupation suffisante à son gré.

UN DEFENSEUR.

Mtre O. A. Goyette, C.R., est arrivé à 11 heures, ce matin, à Beauharnois. A son arrivée, il s'est fait conduire immédiatement chez William Houle, et a eu avec lui une longue conférence, malgré que le détective Samson ait tenté de s'y opposer. Mtre Goyette est venu dans cette ville à la demande de Houle. L'avocat lui a donné avis de s'en aller sans tarder, étant donné qu'il n'était pas arrêté, et qu'il n'avait reçu du coroner aucune citation à comparaître.

Alors Houle a pris son chapeau et voulut s'en aller, mais le détective Samson sortit un mandat qu'il avait dans sa poche et lui signifia qu'il le mettait en état d'arrestation.

Le coroner Besner a refusé à Mtre Goyette de comparaître pour son client en prétendant qu'il n'avait pas le droit.

Mtre Goyette a répliqué que, puisque on l'empêchait de comparaître pour son client à l'enquête, il lui faisait la

SOLENNELLE RECOMMANDATION DE SE TAIRE,

de ne répondre à aucune question.

"Ah, l'on veut m'empêcher d'assister à l'enquête—a-t-il dit à son client— l'on veut m'empêcher d'interroger les témoins!— Eh bien, moi, je vous défends de souffler mot, de dire quoique ce soit, et je vous ordonne de vous taire en toute circonstance, quoi!... et cela, quand même on voudrait vous intimider, vous faire peur, vous menacer de la prison, car, malgré tout, mon pauvre ami, ils vont vous y mettre, quoique vous fassiez!"

Il paraîtrait que le coroner Besner veut défendre à l'avocat Goyette non seulement de comparaître pour Houle, mais même de prendre place durant l'enquête qui a lieu, cet après-midi, à côté de son client. Mtre Goyette devra prendre place parmi les curieux, qui ont promis de venir en grand nombre assister à l'enquête.

Mtre Goyette a déclaré au reporter de la "Patrie" qu'il avait l'assurance que Houle ne dirait rien et que, malgré l'interdiction du coroner, il va assister à l'enquête, se réservant de prendre une part plus active à l'enquête qui va s'ouvrir sous la présidence du magistrat Lanctôt.

CHEZ LE PROCUREUR-GENERAL

QUEBEC, 22 — Le sous-procureur-général Lanctôt a reçu un télégramme l'informant qu'Aimé Houle, impliqué dans l'affaire du meurtre de Domina Pelletier, a été arrêté à Milwaukee, Wis. Ordre a été donné au détective Lapointe d'aller le chercher. M. Lapointe partira ce soir. On ne peut dire encore quelle sera l'accusation portée contre Aimé Houle.

IL Y AURA REFERENDUM

LE COMITE DES CITOYENS ET LES REPRESENTANTS DU CONSEIL EN VIENNENT A UNE ENTENTE AU SUJET DU BUREAU DE CONTROLE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 22.—La question la plus sérieuse peut-être qui avait été soulevée autour de l'administration municipale de Montréal, celle du bureau de contrôle, a été réglée ce matin.

M. A. Geoffrion a informé le comité que, suivant le désir exprimé par le premier ministre, hier soir, une entente est intervenue entre les représentants des citoyens et ceux du conseil de Montréal. Il s'agissait du bill des citoyens, présenté par M. Langlois, et qui demande à la fois la réduction du nombre des échevins et la création d'un bureau de contrôle. Le premier point est admis depuis plusieurs jours déjà, et la loi à cette fin prendra effet aux prochaines élections municipales, alors qu'il n'y aura plus qu'un seul échevin, au lieu de deux, éligible par quartier.

Quant au bureau de contrôle, il est entendu que le projet d'un bureau électif sera soumis à

L'APPROBATION DU PEUPLE,

durant le cours du mois de septembre prochain et qu'il deviendra en force alors, pourvu que 25 pour cent des électeurs dûment qualifiés pour l'élection du maire donnent leur vote et que la majorité de ces votants soit favorable.

Si le nombre de votants est insuffisant ou que la majorité se prononce contre le projet d'un bureau électif, alors le projet du conseil de Montréal, celui d'une commission technique, deviendra en vigueur de droit, c'est-à-dire sans qu'il soit besoin d'un autre referendum.

Le vote sera pris conformément aux dispositions de l'article 13 de la charte de Montréal.

La question soumise à l'électorat sera la suivante: "Etes-vous en faveur d'un bureau de contrôle élu par le peuple, tel que prévu par la loi 9 Edouard VII.

Afin de permettre aux ouvriers de voter, le poll restera ouvert jusqu'à sept heures du soir.

Quant à la constitution elle-même de ce bureau de contrôle sur lequel le peuple devra se prononcer, elle a été modifiée par plusieurs amendements de détails presque tous proposés par M. Louis Loranger, avocat, et qui n'ont pas souffert beaucoupde discussion. Ainsi l'on n'exigera pas la qualification foncière des commissaires.

LE SALAIRE

des commissaires que le bill original fixait au minimum de $7,000 et au maximum de $10,000, a été fixé à $5,000, sauf pour le maire, qui recevra $2,000 en sus de son salaire de maire. Mais les contrôleurs devront donner tout le temps nécessaire à l'exercice de leurs fonctions, et ne pourront remplir aucune autre emploi public rémunéré; aucune décision du bureau n'aura d'effet que si elle est adoptée par la majorité des membres présents, mais ses décisions ne pourront être renversées non plus par le vote des deux tiers, mais par la majorité absolue du conseil. Toute le reste du bill, c'est-à-dire près de 25 clauses, ont été retirées comme compliquant inutilement le bill. On a enlevé aussi au maire son vote prépondérant.

LE QUARTIER PAPINEAU

L'ECHEVIN LAVIOLETTE DIT QUE LA DEPUTATION CANADIENNE-FRANCAISE A DEFENDU LES INTERETS DE SON QUARTIER

Retour de Québec, ce matin, l'échevin Laviolette s'est déclaré heureux du résultat de ses démarches, auprès de la députation, en vue de la division du quartier Papineau et de l'agrandissement du square Papineau et du Parc Lafontaine-est. Il se félicite du concours qu'il a reçu du député de Sainte-Marie, l'échevin Séguin, et du député de Saint-Louis, M. G. Langlois, et des autres députés du district de Montréal. De fait, dit-il, toute la députation canadienne-française comprend que le quartier Papineau est le plus grand de Montréal et qu'il était urgent de le partager. Le quartier Papineau a une population de 50,000 âmes et près de 9,000 contribuables sont inscrits sur les listes électorales, soit un dixième des électeurs de toute la ville.

Ce quartier qui a une superficie de 375 acres représente une valeur foncière de $14,000,000 et donne à la ville un revenu de $224,000 par année. Et l'on songerait à confier les intérêts d'un aussi grand quartier à un seul échevin? Ce n'est pas possible et la députation l'a compris ainsi.

Elle a compris que quatre échevins ne sont pas de trop pour représenter les quartiers Lafontaine et Saint-Jacques qui sont voisins de Papineau et que deux échevins, ce n'est pas trop pour représenter le quartier Papineau qui est plus grand que les deux autres réunis et où tout est à faire."

LE TRANSPORT DES CEREALES

L'ASSOCIATION MARITIME CANADIENNE RENONCE A PROVOQUER UNE AUGMENTATION DES TAUX.

On se souvient il y a à peine un mois, la crise qui s'opéra à la nouvelle que l'association Maritime du Canada avait décidé d'augmenter ses taux pour le transport du blé. Nos grands exportateurs de l'Ouest et de Montréal ne se tinrent pas pour battus. Des démarches ayant été faites auprès de nos commissaires du port, le cas fut rapporté au Ministre de la Marine et des Pêcheries. Pendant ce temps les propriétaires des vaisseaux américains envoyaient des circulaires aux exportateurs de blé, leur annonçant qu'ils avaient décidé de réduire leur taux de un centin et demi par minot et maintenaient l'ancien "bill of lading."

Le Président du Hâvre de Montréal a communiqué ce matin aux journaux que l'ancien "bill of lading" était maintenu, et que par conséquent il n'y aurait aucun augmentation du blé après une entente avec l'Association Maritime du Canada.

Le nouveau "bill of lading" aurait été une perte sérieuse pour notre port et du commerce en général, a dit le Président à notre représentant. Nous avons voulu empêcher ce trafic par les ports américains à notre détriment, nous avons pu réussir, mais laissez-moi vous dire que cela n'a pas été sans peine.

LE "BERTHIER" EST ARRIVE

LA GLACE SUR LES QUAIS L'EMPECHE D'ABORDER A SON ENDROIT HABITUEL

Hier soir, à son arrivée de Sorel dans notre port, le vapeur "Berthier", de la compagnie Richelieu et Ontario, n'a pu atterrir au quai Victoria, à cause des glaces qui encombraient les abords de celui-ci. Le bateau a dû aborder au quai situé en arrière de l'ancienne manufacture de Viau frères. A bord du "Berthier," il y avait un grand nombre de voyageurs et une bonne cargaison. Parmi les premiers il y avait plusieurs pêcheurs de Sorel et de Berthier, venant vendre le produit de leur pêche à Montréal, sur les marchés à poissons.

ON S'ASSURE UNE SORTIE FACILE

Le magasin tenu par M. McKerley, 120 avenue du Parc, a eu la visite des voleurs, au cours de la nuit dernière. Les cambrioleurs ont fait sauter la serrure de la porte de derrière et ont ouvert toutes les portes et fenêtres pour s'assurer une sortie facile en cas d'alerte. Ils ont enlevé pour environ $40 de bonbons, chocolats et objets de fantaisie. C'est la deuxième fois que ce magasin est ainsi pillé depuis six mois, et la police croit que des enfants du voisinage sont responsables de ces vols. Une enquête est ouverte par la sûreté.

UN HOTEL INCENDIE AU SAULT AU RECOLLET

L'ancien établissement Mathieu, tenu aujourd'hui par un M. Keegan est, ce matin, la proie des flammes.—Les occupants se sauvent avec difficulté.

L'hôtel de M. Lawrence Keegan, qui était situé sur le chemin du Sault au Récollet, non loin du terrain du club de crosse Shamrock, et que l'on appelait encore quelquefois l'Hôtel Mathieu, du nom de son ancien propriétaire, a été entièrement détruit par un incendie, ce matin.

Le feu s'est déclaré vers les cinq heures, alors que tout le monde de la maison reposait encore. Un pensionnaire se rendit compte du danger qui menaçait par la fumée qui envahissait sa chambre à coucher. Il eut vite fait de s'élancer dans les couloirs et de réveiller ses compagnons, par ses appels et ses cris.

Comme tout le rez-de-chaussée était en flamme, les membres de la famille Keegan pour ne pas être brûlés vifs, durent sauter par les fenêtres de l'étage supérieur au risque de s'assommer. Personne heureusement ne fut blessé.

L'hôtel Keegan, qui était construit en bois, devint en peu d'instants une immense flambée. Les voisins de M. Keegan accoururent sur les lieux et organisèrent promptement un service pour la protection de leurs maisons, car, on appréhendait une conflagration.

Pendant ce temps-là, on avait appelé les pompiers de la ville Saint-Louis et de Montréal, qui vinrent avec diligence à l'endroit de l'incendie. Les postes No 16 et No 17 étaient sous les ordres de leurs capitaines respectifs et les pompiers de la ville Saint-Louis sous les ordres du chef Paquette.

Les pompiers portèrent tous leurs efforts à protéger les maisons voisines, particulièrement celles de MM. Perron, Dozé et Courval. Le vent qui soufflait par rafale emportait des myriades d'étincelles et d'énormes brandons au-dessus des toits, et il fallait à tout instant arroser ces maisons pour les sauver des flammes.

Comme la pression de l'eau était insuffisante, nos pompiers, avec le concours des citoyens de l'endroit, durent se contenter de transporter au moyen de seaux l'eau qu'ils allaient chercher dans un puits loin de la maison incendiée.

Vers six heures, il ne restait de l'hôtel Keegan que quelques monceaux fumants.

La maison appartenait à M. Hyacinthe Côté, qui évalue ses pertes entre $6,000 ou $8,000. Une partie de ses pertes est couverte par les assurances.

FEU MONSIEUR REGIS CHARLAND

LE DOYEN DU LONG ROOM, A L'HOTEL DE VILLE, MEURT SUBITEMENT

M. Régis Charland, percepteur des taxes d'eau à l'Hôtel de ville et le doyen des employés du "Long Room" est mort subitement, hier, à l'âge de 79 ans. Mardi, il était à

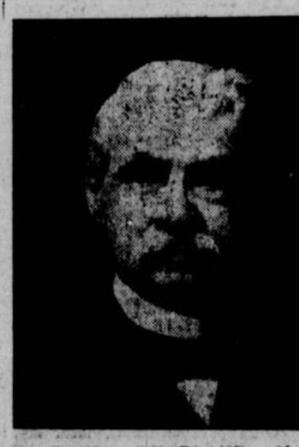

M. REGIS CHARLAND, décédé.

son poste comme à l'ordinaire, alerte et gai. Hier, on fit annoncer à son chef, M. Dowd, que le vieillard était mort. Le défunt était à l'emploi de la ville depuis quarante ans. C'était un employé modèle. Sa femme lui survit.

Feu M. Charland était l'un des fondateurs de l'Union St-Joseph de Montréal.

FIN LUGUBRE DE PIERRE DESPRES

(Spécial à La Patrie)

SHERBROOKE, 22—Pierre Desprès, de Weedon, un journalier. Agé d'environ 35 ans, est décédé à sa demeure, dans des circonstances particulièrement lamentables.

Après avoir fait la noce durant plusieurs jours, le malheureux, pris au dépourvu de liqueur, plus saine, aurait absorbé d'un trait le contenu d'une bouteille de "bay rum", et quelques heures plus tard, l'infortuné rendait le dernier soupir à la suite d'une agonie terrible.

Le coroner Bachand appelé à tenir une enquête sur les circonstances de cette tragédie, rendit un verdict conformément aux faits connus.

CAPITAINE SOUS L'ONDE PERFIDE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

SOREL, 22. — Vers 9 heures, ce matin, le capitaine McLeod, du steamer "Constance," du ministère de la Marine, traversait de Sorel à St-Joseph, aux chantiers de la marine, quand arrivant près d'un remorqueur qui était en mouvement, l'embarcation chavira et le capitaine McLeod et les quatre marins qui étaient avec lui furent précipités à l'eau. Ces derniers furent aussitôt retirés de l'eau sains et saufs, mais le capitaine se noya. Son corps a été repêché.

Il y aura, demain soir, assemblée des marchands de nouveautés au No 270 rue Ste-Catherine Est. Plusieurs questions intéressantes y seront discutées.

ANNEXION POUR FINS SCOLAIRES

UNE PORTION DE LA VILLE ST-LOUIS DESIRE ETRE JOINTE A OUTREMONT.

Les propriétaires de biens-fonds de la portion de la Ville Saint-Louis comprise entre la rue Saint-Viateur, l'avenue du Parc, l'avenue Mont-Royal et les limites d'Outremont ont adressé il y a quelques jours au surintendant de l'Instruction Publique une requête demandant l'annexion à la municipalité d'Outremont pour les fins scolaires. A l'appui de leur requêtes ils invoquent que toutes les écoles de la Ville Saint-Louis sont situées à l'Est de la rue Saint-Laurent et par suite très distantes, que le territoire situé à l'ouest de l'avenue du Parc fait partie du même groupe de population que le quartier voisin d'Outremont, et que, l'annexion demandée ayant déjà été opérée pour les fins religieuses, il sera avantageux pour la population qu'il en soit de même pour les fins scolaires

M. P. O. Nadeau, président de la Commission Scolaire d'Outremont, a déclaré à un représentant de la PATRIE que les Commissaire d'Ecoles d'Outremont étaient favorable à cette annexion.

"La construction d'une église et d'une école sont intimement liées, dit-il, et il est toujours avantageux que les limites des paroisses coïncident avec les arrondissements scolaires. Or nous, à Outremont, formons un seul groupement de population, avec cette partie de la Ville Saint-Louis, et d'ici à peu de temps y seront érigées une église et une école. Il convient donc que les citoyens du Mile-End qui sont des nôtres pour l'église, le soient aussi pour l'école. A l'heure actuelle, ils paient des taxes scolaires à Saint-Louis, tandis que nombre d'entre eux envoient leurs enfants aux écoles de Montréal.

"Dès que cette annexion sera faite, et nous avons confiance qu'elle se fera, une école moderne sera construite qui répondra à tous les points de vue aux besoins de ce groupe important de population."

LE JOUR DES CONDAMNATIONS

Plusieurs sentences ont été prononcées par le juge Choquet, ce matin.

John Malby, trouvé coupable d'avoir pillé un wagon du Pacifique, sur les quais, est condamné à six mois de prison.

Emile Jarry s'est avoué coupable de vol à main armée. C'est la seconde fois qu'il est condamné pour un crime de ce genre et il devra passer deux ans au bagne.

Alphonse Lapointe a volé un cheval à son frère Charles. Grâce aux supplications de sa femme et de plusieurs amis, il s'en tire avec six mois de prison.

John Simons et Robert Gordon confessent deux vols, commis il y a un an et demi, au magasin Arlington, Côte du Beaver Hall, et chez M. Narcisse Gougeon, rue Notre-Dame Ouest. Le premier n'est condamné qu'à un an de prison, mais le second devra faire deux ans de pénitencier. De plus, ce dernier n'étant arrivé d'Angleterre que depuis seize mois, il sera déporté à l'expiration de sa peine.

Lee Chu, trouvé coupable de vente de cocaïne et de parjure, sera condamné cet après-midi.

PIE X ET LE VOTE DES FEMMES

NEW-YORK, 22 — Des cablogrammes de Rome, reçus hier soir, dans lesquels il est déclaré que Sa Sainteté, en s'adressant à l'"Union des femmes catholiques de l'Italie", s'est prononcé énergiquement contre l'accès de la politique pour les femmes ont déjà suscité beaucoup de commentaires dans les églises catholiques et les milieux suffragistes de notre ville.

SOUS UNE CHARGE DE BROCHE

UN CULTIVATEUR TROUVE LA MORT DANS UN ACCIDENT DE VOITURE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 22.—M. Alexis Comeau, cultivateur de St-Jude, près de St-Hyacinthe, partait de chez lui, hier soir, avec une charge de broche qu'il voulait transporter dans la paroisse de St-Bernard.

Il n'est pas retourné dans sa famille dans la soirée, ce qui causa un peu d'anxiété aux siens.

Ce matin, on a trouvé sa charge renversée sur la route. On s'est empressé d'enlever les paquets de broche, et c'est là qu'on a trouvé le cadavre de M. Comeau.

Cette triste nouvelle a créé beaucoup d'émotion dans la paroisse.

L'ETUDE DU BILL EST TERMINEE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 22.—Le comité des Bills Privés a expédié ce qui restait du bill du conseil de ville de Montréal, c'est-à-dire des amendements à la charte. Aucune question bien grave n'était en jeu.

CONCOURS POUR LES ENFANTS

La générosité de la PATRIE en accordant trois prix spéciaux aux concurrents de la campagne a causé une véritable explosion de joie dans le petit monde écolier. Nos jeunes amis de la campagne allaient se décourager de la concurrence effrénée que deux petits compagnons de Montréal leur faisaient, ayant un champ d'opération plus fertile et plus vaste. Et d'autre part, les concurrents de la campagne qui avaient à lutter contre ceux des villes avaient jusque dans Montréal et sa banlieue des amis qui recueillaient pour eux le coupon de la PATRIE. Aujourd'hui, assurés qu'ils sont d'une généreuse récompense, exclusivement destinée pour eux, ils vont limiter leurs opérations à la campagne et leur zèle va redoubler dans ce cadre moins étendu, il est vrai, mais peut-être aussi fertile s'il est bien travaillé.

Qu'on persiste au travail à la campagne comme à la ville, et cette belle émulation sera généreusement récompensée.

Matelas "OSTERMOOR"

GUARANTEED ALASKA BEDDING — Pour Personnes Particulières

Leur prix d'achat est votre unique dépense.

MARIAGE

DEMERS-TERROUX. — Hier le 21 courant, à l'église de Saint-Léon de Westmount, Monsieur Edmond Demers et Mademoiselle Estelle Terroux.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rev. Messire Oscar P. Gauthier, curé.

L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits les accompagnent. 49 1

DECES

DANSEREAU — En cette ville le 20 courant, à midi, à l'âge de 53 ans, 11 mois et 17 jours, Hercule Albert Dansereau.

Le service funèbre aura lieu vendredi le 23 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No. 1412 rue Notre-Dame Est, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 47-2

DE LA DURANTAYE — Au presbytère de Saint-Jérôme, le 20 avril 1909, à l'âge de 42 ans, Philomène de la Durantaye, sœur de M. le Curé.

Le service funèbre sera chanté en l'église paroissiale de Vaudreuil, vendredi, le 23 courant, à 10.45 heures a. m., la dépouille mortelle venant de Montréal par voie du Grand-Tronc.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 47-2

DANDURAND. — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 73 ans 2 mois, Moïse Dandurand, H.C.S.

Le service funèbre aura lieu vendredi le 23 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No. 609 rue St-Christophe à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49 1

JOSEPH.—En cette ville, le 22 avril courant, à l'âge de 35 ans, Joseph Edouard Emile Joseph, avocat.

Le service funèbre aura lieu samedi le 24 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 223 Parc Lafontaine à 9 1-2 heures, pour se rendre à l'église de St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49 2

PAQUETTE — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 35 ans, Ferdinand Paquette, agent spécial de la Montreal Brewing Company.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt No. 335 rue St-Denis, à 9.15 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49 2

ST-AMOUR — En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 46 ans, 6 mois, Célestine Dabien, épouse de Joseph St-Amour, Expert.

Le service funèbre aura lieu samedi le 24 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 1997 rue Saint-Laurent à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49 2

MESSES DE REQUIEM

GRATTON — Une grand'messe anniversaire sera chantée samedi, le 24 courant, à 9 heures, à l'église St-Jacques, pour le repos de l'âme de Melle Yvonne Gratton.

Parents et amis sont priés d'y assister. 49 1

CARUSO
pourra chanter mieux s'il mange les olives Santa Maria.

POSITION D'AVENIR

Voilà ce qui ne se trouve pas facilement, mais les maisons les plus sérieuses se plaisent toujours à recruter leur personnel par l'entremise des

PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE"

Suivez-les bien tous les jours et vous trouverez vite la situation désirée.